



REPUBLIQUE DU NIGER  
-----  
*Fraternité - Travail - Progrès*  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----  
**HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N**



# INITIATIVE "3N"

## POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE

### "LES NIGERIENS NOURRISSENT LES NIGERIENS"

#### *CADRE STRATEGIQUE*

*ET*

*COÛT ESTIMATIF DES PROGRAMMES DE L'INITIATIVE POUR LA PERIODE 2012 -2015*



## *Préface*

## Table des matières

<b>Résumé Exécutif</b> .....	<i>i</i>
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES.....	iv
SIGLES ET ABBREVIATIONS .....	iv
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
<b>1. CONTEXTE GENERAL</b> .....	<b>2</b>
1.1. DONNEES GENERALES .....	2
1.2. BASES DE LA PRODUCTION AGRICOLE.....	2
1.3. LES PERFORMANCES DU SECTEUR AGRICOLE.....	3
<b>2. PROBLEMATIQUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE</b> .....	<b>4</b>
2.1. VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE .....	4
2.2. CAUSES DE LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE .....	5
2.2.1 DEFICIT CEREALIER AU MOINS UNE ANNEE SUR DEUX .....	5
2.2.2 PRODUCTION FOURRAGERE PAS TOUJOURS SUFFISANTE .....	5
2.2.3 REGIME ALIMENTAIRE DESEQUILIBRE, NOTAMMENT POUR LES ENFANTS .....	6
2.2.4 DIFFICULTES D'ACCES AUX ALIMENTS POUR CERTAINS GROUPES SOCIAUX.....	6
<b>3. DEFIS, ATOUS, CONTRAINTES, OPPORTUNITES</b> .....	<b>7</b>
3.1. DEFIS MAJEURS A RELEVER.....	7
3.2. ATOUS POUR RELEVER LES DEFIS .....	10
3.3. CONTRAINTES REELLES POUR LES TRANSFORMATIONS SOUHAITEES .....	13
3.4. CAPITAL D'EXPERIENCES A VALORISER .....	14
3.5. OPPORTUNITES POUR INVESTIR PLUS ET MIEUX .....	14
<b>4. CONCEPT ET CHAMPS D'APPLICATION DE L'INITIATIVE « 3N »</b> .....	<b>16</b>
4.1. L'13N : TRADUCTION D'UNE VOLONTE ET D'UN ENGAGEMENT POLITIQUES.....	16
4.2. L'13N : UN CHOIX INTEGRANT VISION ET ENGAGEMENTS DU PAYS .....	16
4.2.1 LIENS AVEC LE PROGRAMME POUR LA RENAISSANCE DU NIGER ET LA SDDCI .....	16
4.2.2 LIENS AVEC LES POLITIQUES ET STRATEGIES SECTORIELLES .....	16
4.2.3 ARTICULATIONS AVEC LES POLITIQUES ET STRATEGIES SOUS REGIONALES ET AFRICAINES.....	17
4.2.4 ARTICULATION AVEC LES OMD .....	17
<b>5. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'INITIATIVE 3N</b> .....	<b>18</b>
5.1. VISION .....	18
5.2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS.....	18
5.2.1 OBJECTIFS .....	18
5.2.2 RESULTATS ATTENDUS .....	18

<b>5.3.</b>	<b>AXES STRATEGIQUES .....</b>	<b>23</b>
<b>5.3.1.</b>	<b>AXE 1 : ACCROISSEMENT ET DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRO-SYLVO-PASTORALES ET HALIEUTIQUES .....</b>	<b>23</b>
<b>5.3.2.</b>	<b>AXE 2 : APPROVISIONNEMENT REGULIER DES MARCHES RURAUX ET URBAINS EN PRODUITS AGRO-SYLVO PASTORAUX ET HALIEUTIQUES .....</b>	<b>25</b>
<b>5.3.3.</b>	<b>AXE 3 : AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES GROUPES VULNERABLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, CRISES ALIMENTAIRES ET CATASTROPHES NATURELLES.....</b>	<b>26</b>
<b>5.3.4.</b>	<b>AXE 4. AMELIORATION DE L'ETAT NUTRITIONNEL DES NIGERIENS.....</b>	<b>28</b>
<b>5.3.5.</b>	<b>AXE 5. ANIMATION ET COORDINATION DE L'INITIATIVE 3N .....</b>	<b>29</b>
<b>6.</b>	<b>MODALITES ET INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE DE L'13N .....</b>	<b>31</b>
<b>6.1.</b>	<b>PRINCIPES DIRECTEURS D'INTERVENTION .....</b>	<b>31</b>
<b>6.2.</b>	<b>CADRE DE PROGRAMMATION .....</b>	<b>32</b>
<b>6.3.</b>	<b>ROLES ET RESPONSABILITES DES PARTIES PRENANTES .....</b>	<b>33</b>
<b>6.4.</b>	<b>DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>36</b>
<b>6.4.1.</b>	<b>DISPOSITIF DE GOUVERNANCE .....</b>	<b>36</b>
<b>6.4.2.</b>	<b>DISPOSITIF OPERATIONNEL.....</b>	<b>38</b>
<b>6.4.3.</b>	<b>DISPOSITIF DE COORDINATION, D'ANIMATION, DE SUIVI ET D'EVALUATION .....</b>	<b>39</b>
<b>7.</b>	<b>EVALUATION DES COUTS INDICATIFS DE L'INITIATIVE.....</b>	<b>41</b>
<b>8.</b>	<b>HYPOTHESES ET RISQUES.....</b>	<b>46</b>
<b>9.</b>	<b>DOCUMENTS CONSULTES .....</b>	<b>47</b>
	<b>Annexes .....</b>	<b>48</b>
<b>1.</b>	<b>Amélioration des mécanismes d'anticipation et de coordination des urgences.....</b>	<b>54</b>
<b>2.</b>	<b>Adaptation des réponses apportées dans les situations de crises et de catastrophes naturelles .....</b>	<b>55</b>
<b>3.</b>	<b>Prévention des Différentes Formes de Malnutrition.....</b>	<b>56</b>
<b>4.</b>	<b>Mobilisation des ressources financières et impulsion des reformes .....</b>	<b>57</b>
<b>5.</b>	<b>Mobilisation et responsabilisation des acteurs .....</b>	<b>58</b>
<b>6.</b>	<b>Gouvernance, Coordination et suivi-évaluation de l'Initiative.....</b>	<b>59</b>

## **Résumé Exécutif**

Face au déficit chronique des produits vivriers, notamment céréaliers, l'insécurité alimentaire devient de plus en plus inquiétante et la pauvreté gagne chaque jour du terrain dans le monde rural qui comptabilise actuellement 80% des pauvres du pays, le Président de la République et le Gouvernement ont lancé l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». Le présent document de stratégie est la traduction opérationnelle de l'initiative.

L'I3N est un credo et un engagement politiques forts du Président de la République du Niger. Il constitue un axe majeur du Programme du Président de la République pour la renaissance du Niger. Il est bâti sur les acquis de la Stratégie de Développement Rural et s'inscrit dans le processus de mise en œuvre du Plan de Développement Détaillé pour l'Agriculture en Afrique (PDDAA) et de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO (ECOWAP) ainsi que la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU). L'I3N permettra au Niger d'accélérer l'atteinte des Objectifs du millénaire, notamment l'OMD1 et l'OMD7.

Le contexte du Niger se caractérise par le fait que l'économie du pays est dominé par le secteur primaire (45,2% du PIB en 2010) et une étroitesse du secteur secondaire (11,4% du PIB en 2010). Le secteur primaire est essentiellement agropastoral ; il joue un rôle essentiel dans la croissance économique. Entre 2006 et 2010, le PIB du secteur primaire est passé de 817,66 milliards de FCFA à 1021,27 milliards, soit une progression de 25%, contre 20% pour l'ensemble des secteurs (1906,83 milliards en 2006 à 2295,39 milliards en 2010).

Malheureusement, la forte sensibilité des activités agropastorales aux risques climatiques, écologiques, économiques et même sociaux fait que le pays n'arrive pas toujours à assurer une alimentation saine et suffisante à l'ensemble de la population, en tout temps et en tout lieu. La vulnérabilité des nigériens à l'insécurité alimentaire trouve ses origines dans les déficits céréaliers et fourragers enregistrés régulièrement depuis quelques décennies, les comportements alimentaires inappropriés et dans la pauvreté structurelle de certains groupes sociaux.

Ainsi, Faire en sorte que les «**Nigériens nourrissent les Nigériens** », par leurs propres efforts de production et d'organisation, implique que des solutions appropriées soient trouvées pour réduire la fréquence des déficits céréaliers et fourragers, améliorer la qualité nutritionnelle des repas des ménages et surtout des enfants, assurer un approvisionnement régulier des marchés et garantir leur accessibilités à toutes les catégories sociales du pays.

Les défis majeurs à prendre en compte sont : pression démographique, adaptation aux changements climatiques, l'accroissement du cheptel dans un contexte de réduction des pâturages, l'équité et l'intégration régionale. etc.).

Les atouts que possède le pays sont : des zones propices pour des systèmes de production intensifs, notamment le développement de l'irrigation, un important cheptel qui peut être mieux valorisé, des filières compétitives (oignon, poivron, niébé, bétail, viande etc.).

Les contraintes objectives aux transformations souhaitées sont notamment : la faiblesse des systèmes d'approvisionnement en intrants et de soutien aux producteurs, la compétition entre les systèmes de production (agriculture/élevage) et des ressources financières peu accessibles aux producteurs. Les opportunités pour investir plus et mieux sont : davantage de ressources issues de l'exploitation minière et pétrolière pour le pays, la construction du barrage de Kandadji et le paysage de la finance agricole et rurale qui s'élargit.

Les orientations de l'I3N découlent ainsi de l'analyse du contexte, des défis, des atouts, des contraintes et des opportunités ainsi que d'une projection dans l'avenir, des changements souhaités et des étapes intermédiaires à franchir avant d'arriver à réaliser l'ambition de l'I3N qui est que « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens », dans un pays en pleine renaissance économique.

L'objectif global ainsi recherché est de : « contribuer à mettre les populations Nigériennes à l'abri de la faim et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus » et l'objectif spécifique : « Renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes ».

La mise en œuvre de l'I3N repose sur cinq axes stratégiques :

- I. **Axe 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.** L'I3N vient ainsi comme un catalyseur de la transition technologique en créant les conditions appropriées pour accroître significativement et durablement la productivité des systèmes de productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Il s'agira pour cela d'investir des ressources conséquentes pour :
  - (i) améliorer la capacité productive des terres et des eaux ; (ii) généraliser l'utilisation de techniques et technologies, innovantes et adaptées aux réalités écologiques et socioéconomiques du Niger ; (iii) créer les conditions juridiques, institutionnelles et fiscales favorisant le développement agricole, la transformation et la modernisation des systèmes de productions.
  
- II. **Axe 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires.** Les investissements de l'I3N seront réalisés pour :
  - (i) La promotion de la transformation des produits agricoles et de production agroindustrielle afin de satisfaire une demande urbaine de plus en plus tournée vers les produits finis ; (ii) L'amélioration des infrastructures et des circuits de commercialisation y comprise l'exportation en contribuant à faciliter le transport des produits vivriers de base et réaliser pour les céréales, les plantes horticoles, le bétail et certains produits forestiers des infrastructures de marché.
  
- III. **Axe 3 : Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes.** L'I3N se propose de pallier aux insuffisances constatées dans la gestion des crises tout en améliorant la capacité de réponse des ménages et des communautés à la base face aux situations de déficit de production agricole ou pastorale et de catastrophes naturelles. Les mesures qui seront promues permettront de :
  - (i) Améliorer l'efficacité des mécanismes d'anticipation et de coordination des interventions en situation d'urgence. ; (ii) Contribuer à apporter des réponses appropriées et adaptées dans les situations d'urgence notamment par l'accroissement des stocks de réserves nationales de produits agricoles et alimentaires et la création des conditions pour assurer un continuum urgence-relèvement-développement pour les groupes socio-économiques les plus vulnérables ; et (iii) Contribuer à l'élaboration d'un plan de gestion de risques intégrant divers types de risques auxquels font face les producteurs, les ménages et les communautés.
  
- IV. **Axe 4. Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens.** Pour l'amélioration de l'état nutritionnel, l'I3N prévoit des mesures et investissements visant à contribuer à :
  - (i) La promotion de modèles de consommation alimentaire équilibrée, une bonne hygiène de vie en milieu rural et en milieu urbain ; (ii) La réduction de la prévalence des différentes formes de malnutrition à travers le passage à une échelle d'application plus grande de bonnes pratiques familiales essentielles ; (iii) La prise en charge efficace de la malnutrition aigue dans les situations de crises à travers l'amélioration des capacités de prise en charge curative (y compris le dépistage) des cas de malnutrition aigue (modérée et sévère); le renforcement du cadre institutionnel de la prise en charge de la malnutrition ; (iv) Le renforcement du dispositif de contrôle sanitaire des denrées alimentaires (chaîne de froid, hygiène, etc..) et (v) Le renforcement du Système national de surveillance nutritionnelle et d'évaluation des interventions de nutrition (SNIS, sites sentinelles, SAP, les enquêtes de nutrition).

V. **Axe 5. Animation et Coordination de l'I3N.** L'I3N se veut un cadre mobilisateur et fédérateur Aussi, Il s'agira de :

(i) Maintenir un effort croissant et continu en matière de financement des investissements pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole à travers la mobilisation plus importante des ressources publiques et privées ; (ii) Assurer une Gouvernance et une coordination efficaces de l'I3N, à travers la mise en place de dispositif de gouvernance transparente, participative et inclusive, la mobilisation des communautés rurales et urbaines ainsi que les parties prenantes autour des objectifs de l'I3N et le renforcement institutionnel du haut Commissariat à l'I3N.

Les principes directeurs d'intervention de l'I3N sont : (i) la concentration des actions et appuis aux niveaux des communes, des villages agricoles et des exploitations familiales ; (ii) la prise en compte du genre et des groupes spécifiques dans toutes les actions ; (iii) le ciblage pour optimiser les investissements ; (iv) la durabilité de la base productive à travers la promotion des pratiques durables d'utilisation des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques ; (v) la mobilisation et la responsabilisation de tous les groupes d'acteurs, à toutes les étapes du processus de conception et de mise en œuvre, en prêtant une attention aux organisations des producteurs, à la femme et à la jeunesse.

La mise en œuvre opérationnelle de l'I3N reposera sur les cinq axes stratégiques qui sont traduits en cinq programmes stratégiques (PS) et 12 programmes opérationnels et sur un dispositif institutionnel dont les caractéristiques principales seront l'inclusivité, la coresponsabilité, la concertation et le dialogue permanents.

Le financement des actions pourrait se faire à travers: (i) des systèmes classiques de financement public (Budget de l'Etat, celui des Collectivités, L'aide publique au développement, Fonds communs, Fonds de soutien ou de subvention etc.) ou privé (crédits des Institutions Bancaires, de la Microfinance, contributions des Communautés, des OP, de la Société Civile, des Entreprises, etc.); (ii) des systèmes nouveaux de financement tels que le Fonds d'Investissement pour la sécurité alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) et le Partenariat Public-Privé.

## **LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES**

Tableau 1. <b>Chaîne des résultats</b> .....	19
Tableau 2. <b>Cadre de programmation</b> .....	32
Tableau 3. <b>Kit d'offre de services</b> .....	42
Tableau 4. <b>Coûts des programmes et sous programmes 2011-2015</b> .....	43
Figure 1. <b>Zonage agro écologique du Niger</b> 3	
Figure 2. <b>Bilan fourrager et évolution de l'effectif du Cheptel nigérien de 2000 à 2010</b> .....	8
Figure 3. <b>Evolution des rendements des cultures vivrières de 1980 à 2010</b> .....	12
Figure 4. <b>Dispositif institutionnel</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

ACMAD :	Agence Africaine pour la Météorologie Appliquée et le Développement
AGR :	Activités Génératrices de Revenu
AGRHYMET :	Centre régional de Formation et d'Application en Agro-Météorologie et Hydrologie Opérationnelle
APE :	Accords de Partenariat Economique
ARSM :	Agence de Régulation du Secteur de la Micro finance
ASPH :	Agro-Sylvo-Pastoral et Halieutique
BAGRI-Niger :	Banque Agricole du Niger
BEIE :	Bureau d'Etudes d'Impacts Environnementaux
BID :	Banque Islamique de Développement
CADHP :	Charte africaine des droits de l'homme et des peuples
CAO/MAF :	Cadre d'Accélération de l'OMD1
CAPAN :	Collectif des Associations Pastorales du Niger
CAPED :	Cellule d'Appui en Prospectives et Etudes en Développement
CC :	Comité de Concertation
CC/SAP :	Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
CCA :	Cellule Crises Alimentaires
CCOAD :	Cadre de coordination des ONG et Associations de développement
CDVRF :	Comité Départemental de Validation des Requêtes de Financement
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CERMES :	Centre d'Etudes et Recherches en Médecine et en Santé
CES/DRS :	Conservations des Eaux des sols / Défense et Restauration des Sols
CFA :	Communauté Financière Africaine
CILSS :	Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CIO :	Comité Interministériel d'Orientation
CIP :	Comité Interministériel de Pilotage
CNC :	Comité National de Coordination
CNEDD :	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
CNES :	Centre National de l'Energie Solaire
CNP :	Comité National de Pilotage
CNPGCA :	Comité National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaire
CRQ :	Croissant Rouge Qatari
CSSDCA :	Conférence sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique
CT :	Comité Technique
DEC :	Déficit Energétique Chronique
DES :	Direction de la Statistique de l'Elevage
DGEEF :	Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts
DNPGCA :	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
DPA :	Direction des Productions Animales

DSA :	Direction des Statistiques Agricoles
EDSNMICS III :	Enquête Démographique, de Santé, de Nutrition....
ENBC :	Enquête Nationale Budget Consommation
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FEFA :	Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes
FEM :	Fonds pour L'Environnement Mondial
FIDA :	Fonds International pour le Développement Agricole
GRN :	Gestion des Ressources Naturelles
ha :	hectare
Hbt :	Habitant
HC3N :	Haut Commissariat à l'initiative 3N
HCR :	Haut Commissariat aux Réfugiés
I3N/SA/DAD :	Initiative 3N pour la Sécurité Alimentaire et le Développement agricole Durable
ICRISAT :	Institut International de Recherche sur les Cultures des Régions Semi-arides Tropicales
IEC-CCC :	Information, Education et Communication/ pour un Changement de Comportements
IITA :	Institut International D'Agriculture Tropicale
IMF :	Institution de micro-finance
Initiative 3N :	Initiation « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
INRAN :	Institut National de Recherche Agronomique du Niger
INS :	Institut National de la Statistique
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement
Kg :	kilogramme
LASDEL :	Laboratoire ...
MAG :	Ministère de l'Agriculture
MDA :	Ministère du Développement Agricole
ME/F :	Ministère de l'Economie et des Finances
MEL :	Ministère de l'Elevage
MEN :	Ministère de l'Education Nationale
MESS/RS :	Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
MHE :	Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
MHE/LCD :	Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertisation
MS :	Matière Sèche
MSP :	Ministère de la Santé Publique
NEPAD :	Nouveau Partenariat Economique pour le Développement de l'Afrique
OLANI :	Office des Laits du Niger
OMC :	Organisation Mondiale de Commerce
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONAHA :	Office National des Aménagements Hydro-Agricoles
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OP :	Organisations Paysannes
OPVN :	Office des Produits Vivriers du Niger
PAC :	Programme d'Actions Communautaires
PADL-Diffa :	Projet d'Appui au Développement Local Diffa
PAM:	Programme Alimentaire Mondial
PASEP :	Projet d'Appui à la Sécurisation des Espaces Pastoraux
PASR :	Programme d'Appui au Secteur rural
PDC :	Plans de Développement Communaux
PDDAA :	Programme Détaillé pour de le Développement de l'Agriculture Africaine
PDES :	Plan de Développement Economique et Social
PFPN :	Plate Forme Paysanne du Niger
PIB :	Produit Intérieur Brut
PIE :	Programme d'Investissement de l'Etat
PNAN :	Plan National d'Action pour la Nutrition

PNIA :	Plan National d'Investissement Agricole
PNN :	Politique Nationale de nutrition
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRN :	Présidence de la République du Niger
PRODEX :	Projet d'Exportation des Produits Agropastoraux
PROXEL :	Proximité Elevage
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
RECA :	Réseau national des Chambres d'Agriculture
ReSAKSS :	Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ROPPA :	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest
SAP :	Système d'Alerte Précoce
SDDCI :	Stratégie pour un Développement Durable et une Croissance Inclusive
SDR :	Stratégie de Développement Rural
SDRP :	Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SE :	Secrétariat Exécutif
SESAC :	Sécurité Sanitaire et Alimentaire du Cheptel dans le Tadress
SFD :	Systèmes de financement décentralisé
SIMA :	Système d'Information sur les Marchés Agricoles
SISAN :	Symposium International sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SNIE :	Systèmes National d'Information sur l'Environnement
SNIS :	Système National d'Information Sanitaire
SONARA :	Société Nigérienne d'Arachides
SOSA :	Stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire pour le Niger
SP :	Secrétariat Permanent
SPEN :	Société de Patrimoine des Eaux du Niger
STD :	Services Techniques Déconcentrés
UBT :	Unité Bétail Tropical
UE :	Union Européenne
UEMOA :	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UNC :	Union Nationale des Coopératives
UNFPA :	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## INTRODUCTION GENERALE

D'importantes ressources ont été investies au Niger dans le secteur agricole de l'indépendance à nos jours. Nonobstant ces remarquables efforts, les déficits des productions vivrières persistent, soumettant les populations à l'insécurité alimentaire d'année en année.

Les autorités de la 7<sup>ème</sup> République, convaincues que cette situation ne pouvait éternellement perdurer, ont décidé d'utiliser les grands moyens pour juguler cette situation. Ainsi, elles ont conçu et décidé de mettre en œuvre l'initiative 3N « *Les Nigériens Nourrissent les Nigériens* ».

La motivation de cette Initiative découle du Programme de Renaissance du Niger du Président de la République. C'est en effet dans son discours d'investiture prononcé le 7 Avril 2011 que le Président de la République annonçait la vision qu'il donne de l'initiative 3N, à savoir: « *Le Peuple nigérien a un immense défi à relever, un défi qui a un rapport avec sa dignité et son honneur: le défi de l'éradication de la faim. Il est choquant que, de manière récurrente, nous soyons réduits à mendier notre pain quotidien auprès des autres peuples. Comme en témoignent les dernières élections, notre peuple a conquis sa liberté politique: il lui reste, maintenant, à réaliser l'alliance de la liberté et du pain* ».

Afin de traduire cette Initiative de façon cohérente, réalisable, bénéfique et mesurable, le Gouvernement du Niger a décidé de se doter d'une « Stratégie de Sécurité Alimentaire / Nutritionnelle et de Développement Agricole Durables (SAN/DA/D) ». Cette stratégie tire son essence du Programme de Renaissance du Niger du Président de la République. La stratégie a été élaborée selon une démarche participative de planification axée sur les résultats. L'ensemble du processus d'élaboration a été conduit sous la direction du Haut Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) par un groupe de travail composé de conseillers à la Présidence de la République et au cabinet du Premier Ministre et de responsables de services qui y sont rattachés (CCA et SAP), des hauts fonctionnaires (Secrétaires Généraux, Inspecteurs, Conseillers, Directeurs généraux et Directeurs) des Ministères clés identifiés pour jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre de la stratégie et de personnes ressources. Le projet de stratégie a été soumis à un processus de large concertation pour enrichissement avec tous les acteurs clés (élus locaux et régionaux, organisations des producteurs, secteur privé, société civile, administration, partenaires au développement) aux niveaux national et régional.

L'Initiative 3N exprime la conviction collective qu'avec ses atouts actuels et les opportunités de développement qui s'offrent à lui, le Niger est à même de relever les défis actuels et futurs de sa sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'amorcer une véritable modernisation de ses systèmes de production et de faire jouer au secteur agricole, son rôle de moteur de la croissance économique. Elle s'attaque aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en proposant des réponses appropriées aux situations d'urgence et de précarité économique auxquelles une frange importante plus ou moins importante de la population pourrait être confrontée. L'Initiative 3N est un ensemble cohérent de mesures normatives et d'actions d'investissements à réaliser à court, moyen et long termes. L'Initiative 3N devrait permettre au Niger de faire un saut qualitatif tant du point de vue des investissements pour le secteur du développement rural que des secteurs connexes de l'agroalimentaire et du commerce de produits agrosylvo-pastoraux locaux. Ces investissements permettraient de mettre en adéquation l'offre en produits agricoles et agroalimentaires et la demande sans cesse croissante et de plus en plus exigeante quant à la qualité des produits.

Les éléments de la stratégie sont précisés dans les trois premiers chapitres qui traitent respectivement de l'analyse de la situation, le cadre stratégique, les approches et instruments de mise en œuvre. La stratégie est complétée par une évaluation des coûts indicatifs des investissements nécessaires pour la période 2012-2015 qui sera intégrée au Plan de développement Economique et Social 2012-2015 en cours d'élaboration. Enfin, l'Initiative 3N de fondement et de principal cadre de référence pour les interventions actuelles et futures en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle des administrations publiques, des collectivités territoriales et des acteurs non étatiques. A ce titre, elle constitue une référence pour la collaboration entre l'Etat et les autres groupes d'acteurs, tels que les Partenaires Techniques et Financiers, ONG, Organisations Socioprofessionnelles et Associations, etc.

## **1. CONTEXTE GENERAL**

### **1.1. DONNEES GENERALES**

Pays enclavé, le Niger a une économie caractérisée par une prédominance du secteur primaire (45,2% du PIB en 2010) et une étroitesse du secteur secondaire (11,4% du PIB en 2010). C'est un des pays les plus pauvres selon le classement du PNUD pour l'indice de développement humain. Le pays connaît un des plus forts taux de croissance démographiques au monde (3,3%).

Entre 1988 et 2010, la population du Niger a pratiquement doublé, passant de 7 256 626 à 15 203 822 habitants (INS, 2010). En 2012, celle-ci serait de 16 274 738 habitants dont près de 50,05% de femmes (soit 8 145 088) et 49,2 % de jeunes de moins de 15 ans. La population est inégalement répartie sur le territoire national. Près de 79,6% de la population, soit 12.099.000 personnes vivent en milieu rural contre 20,4% en milieu urbain avec une forte concentration dans la capitale, Niamey, qui abrite presque 40% de la population urbaine du pays (INS, 2010).

Le niveau d'éducation est globalement faible pour les adultes. En effet, 71 % des adultes nigériens (dont 82,9 % de femmes) sont analphabètes (ENBC III 2007/2008). Au niveau des jeunes, le taux brut de scolarisation (TBS) est de 76,1% dont 67,3% pour les filles et 84,9% pour les garçons au primaire. Au niveau du premier cycle du secondaire, le taux moyen est de 19,8% dont 23,4% pour les garçons et 16,1% pour les filles (MEN et MESS/RS, 2010).

La couverture sanitaire reste faible, même si elle s'est nettement améliorée au cours de la décennie précédente en passant de 47,6 % en 2001 à 50 % en 2010. L'utilisation des services de santé reste très faible avec environ 53,52 % pour le curatif, moins de 50 % pour la consultation prénatale. Les ratios entre personnel de santé et habitants sont passés de 2011 à 2012 d'un médecin pour 41 200 habitants à un pour 18 706 (norme OMS est de 1 médecin pour 10 000 habitants); d'un infirmier pour 5 660 habitants à un pour 4 465 (norme OMS 1 infirmier pour 5 000 habitants); et d'une sage femme pour 5 400 femmes en âge de procréer à une pour 3 604, (normes OMS 1 Sage-femme pour 5 000 femmes en âge de procréer).

En matière d'accès durable à l'eau potable, le taux national de couverture des besoins serait de 66,93% (INS/MHE, 2011) alors qu'il est estimé en milieu urbain à 73,75% en 2010 (INS/MHE, 2010).

### **1.2. BASES DE LA PRODUCTION AGRICOLE**

Avec une superficie de 1 267 000 Km<sup>2</sup>, le Niger est un pays les plus vastes d'Afrique. Seulement 1% du territoire (extrême sud-ouest) reçoit plus 600 mm de pluie par an, tandis que 89% du territoire, localisé dans la partie nord, reçoit moins de 350 mm de pluie par an.

Le relief nigérien est peu contrasté. Les sols sont sablonneux ou argilo-sablonneux, pauvres en éléments nutritifs et en matière organique. Les sols cultivables sont à 80% dunaires et 15 à 20% sont des sols hydromorphes moyennement argileux. Le réseau hydrographique qui est issu des deux importants bassins, à savoir le bassin du fleuve Niger et celui du Lac Tchad, draine annuellement 24 à 30 milliards de m<sup>3</sup> d'eau dont seulement 1% est exploité.

La plus grande partie des écoulements provient du fleuve Niger (90%) et de ses affluents de la rive droite (Gorouol, Dargol, Sirba, Goroubi, Diamangou, Tapoa et la Mékrou) ; les affluents de la rive gauche étant à écoulement intermittent (Dallol Bosso, Dallol Fogha et Dallol Maouri). Pour le bassin du Lac Tchad, les ressources en eaux sont le Lac Tchad et la Komadougou Yobé. Au sein de ces deux bassins, il existe d'importantes mares et retenues (1 084 mares sont dénombrées dont 22,7% ont un régime permanent). Les écoulements souterrains renouvelables représentent un volume annuel de quelques 2,5 milliards de m<sup>3</sup> dont moins de 20% exploité actuellement. A ce potentiel, il convient d'ajouter l'énorme réserve d'environ 2 000 milliards de m<sup>3</sup> d'eau souterraine non renouvelable, dont une partie infime est exploitée par les sociétés minières et l'agriculture oasisienne.

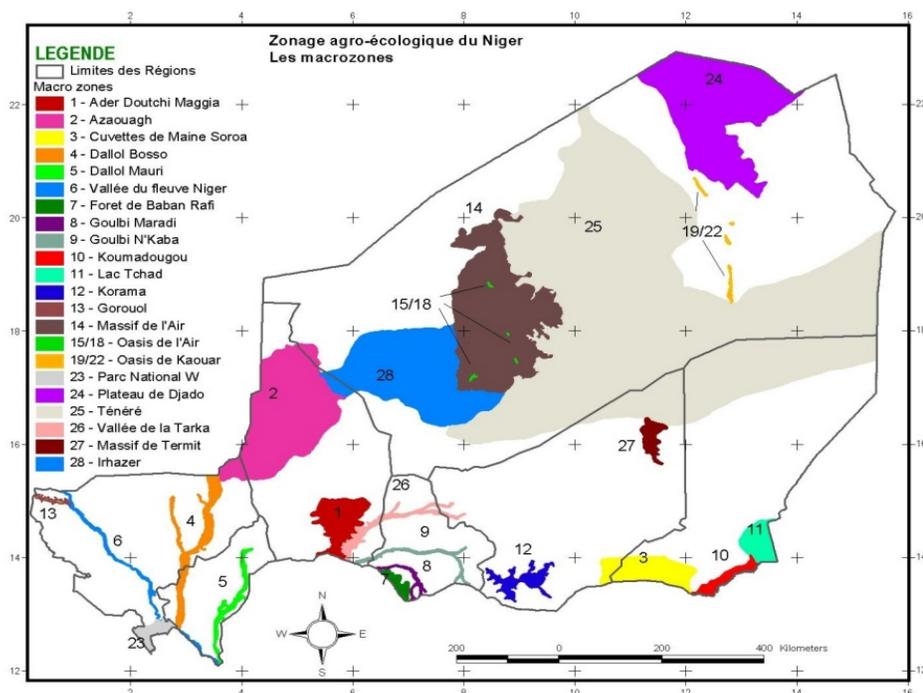
Du sud au nord du pays, la végétation est composée des forêts sèches claires, des savanes arborées à arbustives, des steppes arbustives à herbeuses. En fonction des conditions locales, plusieurs types de formations forestières s'identifient : les formations forestières des plateaux, les formations forestières des plaines sableuses, les forêts de bas-fonds inondables, les peuplements à *Hyphaene thebaica*, (palmiers Doum), les peuplements à *Borassus aethiopum* (Rônier), les forêts issues des plantes envahissantes et les écosystèmes aquatiques et semi-aquatiques.

A partir des grands ensembles bioclimatiques et suite aux interventions humaines, se sont formés des agroécosystèmes dans les paysages agraires : Parcs à *Acacia albida*, *Doumeraies*, Parcs à *Parinari macrophylla*, Parcs à *Butyrospermum parkii* (karité) et à *Prosopis africana*.

Certains écosystèmes forestiers, en raison de leurs particularités écologiques, sont dotés de statuts particuliers. Il s'agit des aires protégées (parcs, réserves, sanctuaires) sur 8,41 millions d'hectares, soit 6,6% du territoire national, des forêts classées sur 600 000 ha, des sites Ramsar sur 4 317 869 ha, des marchés ruraux de bois sur environ 900 000 ha, des concessions cynégétiques sur 435 000 ha et des enclaves pastorales sur 25 000 ha d'aires communautaires enregistrées (FAO, 2012).

D'un point de vue agro-écologique ( fig.1), le Niger se compose au moins de neuf systèmes agraires distincts (pastoral au nord, de transition au centre avec culture ou dunes, plaines de l'Est, plateaux de l'Ouest, systèmes des vallées, des oasis, des aménagements hydro agricoles et des zones périurbaines), caractérisés par des spécificités propres en termes de contraintes et de potentialités.

**Figure 1.** Zonage agro écologique du Niger



### 1.3. LES PERFORMANCES DU SECTEUR AGRICOLE

Le secteur primaire dominé par les activités agropastorales joue un rôle essentiel dans la croissance économique. Entre 2006 et 2010, le PIB du secteur primaire est passé de 817,66 milliards de FCFA à 1021,27 milliards de FCFA, soit une progression de 25%, contre 20% pour l'ensemble des secteurs (1906,83 milliards en 2006 à 2295,39 milliards en 2010). Le secteur, avec les exportations de bétail sur pied et de certains produits agricoles (oignon, souchet, sésame), constitue la seconde source de recettes d'exportation après les mines.

En plus de son rôle dans la croissance économique, le secteur primaire dominé par le sous secteur agricole, demeure également la source presque exclusive des aliments et nutriments consommés par les nigériens. Malheureusement, la forte sensibilité des activités agropastorales aux risques climatiques, écologiques, économiques et même sociaux fait que le pays n'arrive pas toujours à assurer une alimentation saine et suffisante à l'ensemble de la population, en tout temps et en tout lieu. Le Niger enregistre régulièrement des déficits céréaliers qui ne sont couverts que par les importations à partir du marché régional ou international et des déficits fourragers qui ne sont compensés que par la transhumance transfrontalière.

En dehors des périodes de grand déficit céréalier et/ou fourrager consécutif à une sécheresse ou à une invasion acridienne, les productions vivrières et animales locales ont couvert les besoins alimentaires et nutritionnelles des populations, malgré un croît démographique de 3,3% par an. Cette performance relative du secteur agropastoral résulte essentiellement de l'extension des surfaces cultivées et des espaces pâturés. Aujourd'hui, force est de constater la mise en valeur des zones marginales de production agricole (zones sahélo-saharienne à pluviométrie aléatoire), une exploitation de plus en plus forte des zones à fort potentiel (zones humides), la dégradation des espaces pastoraux suite au surpâturage et à l'envahissement d'espèces non appréciées, l'intégration des territoires des pays voisins dans l'espace pastoral du bétail nigérien avec le développement de la transhumance transfrontalière, l'amenuisement de l'espace forestier nigérien avec l'accroissement des prélèvements en bois-énergie, la surexploitation des ressources halieutiques ...

## **2. PROBLEMATIQUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Les droits à une alimentation saine et suffisante et à l'eau potable font partie des droits fondamentaux de la personne humaine consacrés par la Constitution du Niger. Le droit à l'alimentation comporte trois obligations qui lient l'Etat :1) une obligation de respecter l'accès à l'alimentation déjà acquis, 2) une obligation de protéger le droit à l'alimentation d'autrui en réglementant les activités des entités non étatiques – entreprises privées, individus et 3) une obligation de donner effet en agissant pour garantir un meilleur accès à l'alimentation.

Cependant, malgré les efforts faits depuis un demi-siècle, pour une large frange de la population, le droit à l'alimentation n'est pas toujours observé soit du fait qu'elle est située dans des zones de forte vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et/ou qu'elle appartienne aux groupes sociaux les plus vulnérables soit que les politiques et stratégies mises en place pour assurer sa concrétisation n'ont pas été suffisantes.

### **2.1. VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**

Même pendant les années excédentaires, environ une personne sur cinq n'arrive pas à manger correctement. Il s'agit essentiellement des personnes qui ne produisent pas assez pour elles-mêmes et qui sont presque exclues du marché du fait de la faiblesse de leurs revenus. Parmi elles, on dénombre des ruraux et des urbains, des pasteurs ou des agriculteurs. Ce sont aussi les familles nombreuses avec peu de ressources et de revenus, les femmes et les enfants, les petits producteurs, les travailleurs à faibles revenus fixes et les chômeurs, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap, les personnes âgées ou les malades chroniques.

Pratiquement, aucun département n'est épargné par l'insécurité alimentaire. Certains la vivent de manière récurrente et d'autres, selon la physionomie de la campagne. Une analyse historique de la note de vulnérabilité du Système d'Alertes Précoces (SAP) permet de regrouper les départements en deux catégories selon leur niveau de vulnérabilité:

1. Des départements à vulnérabilité récurrente<sup>1</sup> (16 départements sont concernés) : Ouallam, Tillabéri, Téra et Fillingué (région de Tillabéri), Tchintabaraden, Abalak, Keita, Bouza, Illéla (Région de Tahoua), Dakoro (région de Maradi), Tanout (Région de Zinder), N'Guigmi, Maïné Soroa, Diffa (Région de Diffa), Tchirozérine, Arlit (Région d'Agadez), ,).

<sup>1</sup> e la hausse des prix des denrées alimentaires - Ministère de l'Agriculture et de l'élevage

2. Des départements conjonctuellement vulnérables (18 départements sont concernés) : Tahoua, Birni Konni et Madaoua (Région de Tahoua), Guidan Roumdji, Madarounfa, Aguié, Mayahi, Tessaoua (Région de Maradi), Say et Kollo (Région de Tillabéri), Dosso, Loga, Douchi et Gaya (Région de Dosso), Matameye, Mirriah, Magaria, Gouré (Région de Zinder), causes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

## **2.2. CAUSES DE LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**

La vulnérabilité des nigériens à l'insécurité alimentaire trouve ses origines dans les déficits céréaliers et fourragers enregistrés régulièrement depuis quelques décennies, les comportements alimentaires inappropriés et dans la pauvreté structurelle de certains groupes sociaux.

### **2.2.1 DEFICIT CEREAALIER AU MOINS UNE ANNEE SUR DEUX**

Le Niger, qui était autosuffisant en denrées alimentaires et même exportateur de céréales jusqu'à la fin des années soixante, est devenu fortement déficitaire. Le pays est passé d'une situation excédentaire en céréales dans les années 60 (+21-49 kg/habitant) à une situation structurellement déficitaire au cours de la décennie 90 (-19 kg/habitant entre 93 et 962 à -40 kg entre 86-903). Pour la décennie 90, au moins une année sur deux, le Niger a été déficitaire. La situation ne s'est guère améliorée au cours de la première décennie du nouveau millénaire. En dix ans, le Niger a enregistré 3 années où la production nationale disponible ne couvre pas les besoins des populations : -30 kg/hbt en 2000-2001, -40 kg/hbt en 2004-2005 et -28 kg/hbt en 2009-2010. L'année 2009-2010 a été particulièrement dramatique pour près d'une personne sur deux (47,7%) qui était dans une situation d'incapacité à s'assurer une alimentation suffisante et de qualité tous les jours<sup>4</sup>. En fait, en 50 années d'Indépendance, le Niger a enregistré une année déficitaire sur deux<sup>5</sup>.

Tous les déficits céréaliers ne se traduisent pas, heureusement, par des crises alimentaires graves, comme celles enregistrées en 2005 et en 2010. Toutefois, il est important de faire remarquer que même dans les années de production équilibrée ou excédentaire, une frange importante de la population se trouve dans une situation d'insécurité alimentaire plus ou moins sévère. Environ 6 ménages sur 10 ne peuvent couvrir leurs besoins alimentaires que pour 3 mois. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique annuelle touche 11 à 25% de nigériens.

### **2.2.2 PRODUCTION FOURRAGERE PAS TOUJOURS SUFFISANTE**

L'insuffisance de la production fourragère affecte toutes les régions du pays tout en entraînant des mouvements de transhumances vers les zones de pâturages. L'analyse de la dynamique pastorale révèle également que l'absence de pluies conduit au tarissement rapide des points d'eau limitant l'accès à l'eau du cheptel. Les causes fondamentales de l'insécurité alimentaire du cheptel sont : une insuffisance qualitative et quantitative des aliments pour bétail, une insécurité foncière, un coût de production et d'acquisition des intrants élevé, une insuffisance du système d'abreuvement et une difficulté d'accès aux sous-produits agro-industriels et aux sous produits agricoles.

Pour les ménages vivant des sous-produits de l'élevage, la vulnérabilité est encore plus grande, les années où le déficit céréalier est doublé d'un déficit fourrager. Le cheptel et les populations des zones pastorales ont été particulièrement affectés par les grandes crises alimentaires des années 1969-73, 1984 et celles plus récentes de 2005, 2010 et 2012. En 2011, la production fourragère a enregistré un déficit de plus de 10 millions tonnes de matières sèches soit 50 % des besoins du cheptel national séjournant dans le pays.

<sup>2</sup> République du Niger (1996) Plan National d'Action pour la nutrition 1997-2000

<sup>3</sup> République du Niger/PNUD : 3<sup>ème</sup> Rapport National sur le Développement humain Niger 1999

<sup>4</sup> République du Niger : Enquête sur la sécurité alimentaire des ménages au Niger (Mai 2010).

<sup>5</sup> Sani Laouali Addoh et Salifou Sanda Ousmane (SIM-Niger) (2010) : Etude sur la transmission des fluctuations et le calcul des prix de parité du riz et du maïs au Niger

### **2.2.3 REGIME ALIMENTAIRE DESEQUILIBRE, NOTAMMENT POUR LES ENFANTS**

Les répercussions des déficits alimentaires sont aggravées par un régime alimentaire déséquilibré. Le régime alimentaire des nigériens est essentiellement à base de céréales (mil, sorgho, maïs, fonio, blé) qui participent pour 60% à la couverture des besoins énergétiques. Les 40% restants sont couverts par les légumineuses à graines (niébé), les plantes-racines et tubercules (manioc, patate douce, pomme de terre), les huiles végétales, les sous-produits animaux (lait, viande) avec une tendance à la baisse de leur consommation (140 litres/habitant/an en 1960 ; 40 litres en 1990, et 30 litres en 2007) et dans une moindre mesure les poissons, les fruits et les légumes. C'est un régime déséquilibré, selon l'étude sur les dynamiques de consommation. Celle-ci a révélé une surconsommation de glucides (jusqu'à 68% alors que la norme est de 50-55%), une sous-consommation de lipides (19% Versus 30-35% pour la norme) et une consommation assez équilibrée pour les protides (13% versus 11-15%)<sup>6</sup>.

La situation nutritionnelle des individus est également influencée par des facteurs non alimentaires notamment : l'insuffisance de l'accès aux structures sanitaires, à l'eau potable, la méconnaissance des mères en matière de nutrition et la fréquence de maladies infectieuses (elles-mêmes renforcées par la malnutrition).

Ainsi, les déficits céréaliers périodiques, le régime alimentaire déséquilibré des ménages et la forte malnutrition des enfants font que le Niger est dans une situation d'insécurité alimentaire permanente qui empêche les ménages de satisfaire leurs autres besoins sociaux et l'Etat d'investir plus dans l'amélioration du cadre de vie des nigériens.

La situation est souvent particulièrement dramatique pour les enfants de moins de 5 ans. La malnutrition sévit de manière endémique, notamment chez les enfants de moins de 5 ans. Environ 4 enfants sur 10 sont dans une situation de sous nutrition chronique et 1 sur 10, dans une situation de sous-nutrition aigue. La malnutrition des enfants s'explique autant par les comportements des adultes (méconnaissance des besoins de croissance de l'enfant) et l'accessibilité difficile des ménages vulnérables aux aliments de base que par un régime alimentaire inapproprié des populations nigériennes.

### **2.2.4 DIFFICULTES D'ACCES AUX ALIMENTS POUR CERTAINS GROUPES SOCIAUX**

Les difficultés d'accès aux aliments sont de plus en plus accentuées soit du point de vue physique qu'économique :

- Sur le plan de l'accessibilité physique aux aliments, le transfert des productions des zones excédentaires vers les zones déficitaires est limité par l'insuffisance des infrastructures et moyens de transport et commercialisation.
- L'accessibilité aux aliments se pose de plus en plus en termes de pouvoir d'achat au niveau des ménages à faible revenu tant en milieu rural qu'urbain. Les analyses effectuées sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire font ressortir qu'une proportion importante de la population n'arrive plus à disposer d'une alimentation suffisante et équilibrée. Les difficultés d'accès aux aliments trouvent leur origine aussi bien dans l'insuffisance des disponibilités que dans la pauvreté et les déséquilibres observés sur les marchés (fortes variations des prix et de l'approvisionnement des marchés).
- Les fluctuations des prix des denrées alimentaires sont liées à la saisonnalité ainsi qu'à la situation de l'offre et de la demande locale, sous-régionale et internationale. La hausse sans précédent des prix des denrées alimentaires de 2008 a fortement affecté les ménages vulnérables au Niger. Globalement, les prix des denrées alimentaires ont baissé après cette crise mais sont restés au delà de leur niveau d'avant crise. Par ailleurs, en 2005 contrairement à 2010, des entraves au fonctionnement des marchés ont été observées dans la sous-région.

<sup>6</sup> H. Ibrahima et B. Ekade (2011) -Etude de la dynamique de consommation au Niger et des impacts de la hausse des prix des denrées alimentaires - Ministère de l'Agriculture et de l'élevage.

### 3. DEFIS, ATOUS, CONTRAINTES, OPPORTUNITES

L'Initiative 3N s'inscrit dans une perspective d'exploitation au mieux des atouts et avantages comparatifs des secteurs agricole et agroalimentaire du Niger tout en s'insérant dans l'économie régionale voire globale et en préservant le capital productif pour les générations futures.

#### 3.1. DEFIS MAJEURS A RELEVER

Les défis à relever sont nombreux et divers. Les plus pressants pour assurer une croissance agricole soutenue et une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable, à partir des productions nationales, sont : la pression démographique et l'urbanisation, la croissance du cheptel nigérien, la garantie d'un revenu décent aux producteurs dans un contexte de pauvreté des ménages, l'intégration régionale et la globalisation, l'adaptation au changement climatique et autres facteurs de risques.

##### ⇒ **Premier défi : Nourrir une population de plus en plus nombreuse et s'adapter à la demande urbaine**

Le Niger comptait en 2010, 15 203 822 dont 50,1% de femmes. Près de 8 nigériens sur 10 vivent en milieu rural. La population nigérienne serait d'environ 18,3 millions d'habitants en 2015 et 21,7 millions en 2020 avec une population urbaine qui représenterait respectivement de 29,1% et 32,2%. Les dynamiques démographiques constatées devraient se poursuivre au-delà de 2020. En 2040, il est attendu qu'il y ait presque autant d'urbains que de ruraux. Si, les systèmes de productions ruraux actuels se maintiennent, la première conséquence du croît démographique est sans doute une pression de plus en plus forte sur les ressources naturelles et un morcellement des terres avec le risque que la surface par actif agricole ne suffise plus à couvrir les besoins alimentaires et/ou monétaires des ménages ruraux. Déjà, entre 1980 et 2006, la surface cultivée par personne a été réduite de 20% et serait passée de 0,55 ha à 0,44 ha<sup>7</sup>.

La forte croissance démographique associée à une urbanisation accélérée devrait se traduire par une demande alimentaire non seulement élevée mais également diversifiée. Répondre efficacement à celle-ci est un défi majeur pour le secteur agricole et l'économie nationale. En effet, avec l'urbanisation, les dépenses des ménages pour des céréales autres que le mil et le sorgho, les fruits et légumes et les produits d'origine animale sont accrues. Les ménages urbains dépensent plus pour le riz, le maïs et le blé plutôt que le mil et le sorgho qui sont les céréales courantes. Ces dépenses représentent respectivement 32,1% et 26,4% des dépenses totales. Par contre, en milieu rural, ces dépenses sont respectivement de 13% et 50,1%.

Ainsi, on assisterait à l'émergence d'un système de consommation alimentaire extravertie. Et, si la tendance est maintenue, l'agriculture nigérienne manquerait d'un puissant levier pour se transformer, car la frange la plus solvable ne s'approvisionnerait pas sur le marché local mais bien sur les marchés ouest africains et internationaux. Par contre, si pour les céréales, les tendances ne sont pas favorables aux produits locaux, il n'en est probablement pas pour la viande, les fruits et légumes ; même si ici aussi on assiste à une concurrence de plus en plus forte de la part de pays voisins et même, de pays lointains.

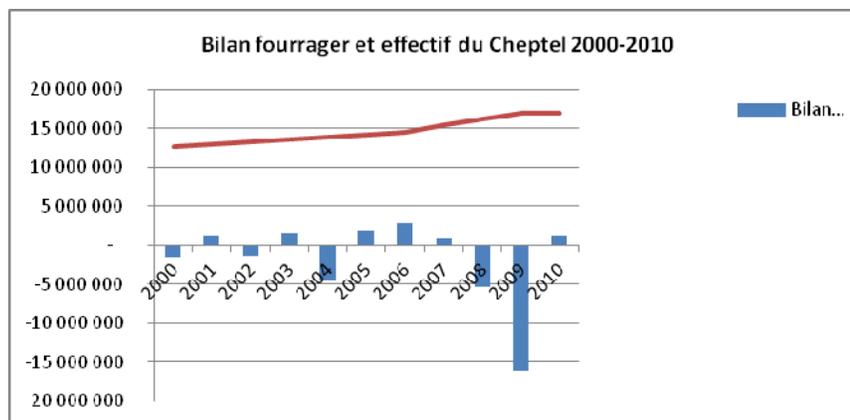
##### ⇒ **Second défi : Assurer une alimentation régulière et de qualité à un cheptel en forte croissance**

Pour les ménages vivant des sous-produits de l'élevage, la vulnérabilité est encore plus grande, les années où le déficit céréalier est doublé d'un déficit fourrager. C'est ainsi que le cheptel et les populations des zones pastorales ont été particulièrement affectées par les grandes crises alimentaires des années 1969-73, 1984 et celles plus récentes de 2005 et 2010. Entre 2000 et 2010, le bilan fourrager établi par les services d'Élevage fait ressortir 5 années déficitaires (figure 2). Cela démontre qu'au moins une année sur deux, le cheptel du Niger, malgré l'immensité de l'espace pastoral, est confronté à un problème alimentaire que les

<sup>7</sup> Bakary SACKO et Paul N'GOMA-KIMBATSA (2011) « Potentialités et contraintes de l'agriculture nigérienne et impact sur la sécurité alimentaire à la lumière des résultats du recensement général de l'agriculture et de l'élevage – Communication Symposium Scientifique et Technique sur la Sécurité alimentaire et nutritionnelle »

éleveurs essaient de résoudre en exploitant les aires protégées, empiétant sur les espaces encore en culture, traversant les frontières et/ou en procédant à un déstockage forcé. Paradoxalement, malgré la crise fourragère qui survient fréquemment, le bétail nigérien n'a cessé de croître. A partir de 2007, cette croissance a été particulièrement remarquable avec un rythme annuel de 4,6% à 6% (Versus 2,1% de 2000 à 2006), du moins jusqu'en 2009. L'effectif du cheptel nigérien n'a pratiquement pas changé entre 2009 et 2010. Mais sur la décennie, le taux d'accroissement moyen a été de 2,9%. Assurer l'alimentation à un cheptel qui croît pratiquement à un tel rythme, dans un contexte de forte variabilité climatique et de dégradation des ressources naturelles est assurément un défi majeur pour le Niger.

**Figure 2.** Bilan fourrager et évolution de l'effectif du Cheptel nigérien de 2000 à 2010



Source : INS et Direction du Développement Pastoral<sup>8</sup>

⇒ **Troisième défi : Assurer un revenu aux producteurs tout en tenant compte de la solvabilité des consommateurs**

L'accroissement de la population, notamment dans sa composante urbaine devrait être un facteur stimulant pour que les agriculteurs investissent davantage afin de satisfaire la demande. Toutefois, investir plus dans les activités agricoles suppose aussi que la demande soit solvable et que les prix aux producteurs soient intéressants. Cela ne semble pas tout à fait le cas. Il se révèle en effet que la majorité des nigériens ont déjà recours au marché pour couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels et que de nombreux agriculteurs ou éleveurs mettent en marché une partie plus ou moins importante de leur production. Pour les ménages nigériens qui ont une très faible accessibilité aux aliments : environ 14% dépendent à 42% du marché pour leur approvisionnement alimentaire, à 39% de l'aide alimentaire, à 2% de leur autoconsommation et à 17% d'autres alternatives. Alors que les ménages ayant une accessibilité moyenne aux aliments recourent au marché à raison de 61% pour leur alimentation....

Trouver un juste équilibre entre les prix à la consommation et la nécessité d'assurer un revenu décent et stable aux producteurs est sans aucun doute un défi majeur pour l'agriculture nigérienne. La hausse des prix à la consommation au niveau national du fait de la flambée sur le marché international et surtout celle survenant les années de déficit agricole et/ou pendant les périodes normales de soudures entraîne de facto l'exclusion de la frange la plus pauvre de la population. En grande partie, les pauvres du Niger sont les familles qui vivent dans des petites exploitations agricoles ou pastorales, des artisans et d'une manière plus globale des ruraux. En 2008, environ 6 ruraux sur 10 ont été considérés comme pauvres. Malheureusement, en cas de choc de production, ce sont ces familles dont l'essentiel de l'avoir provient des activités agricoles qui sont les plus touchées parce qu'elles n'ont pas suffisamment de revenus monétaires pour aller au marché. Tout accroissement démesuré des prix à la consommation sera un facteur d'aggravation de la pauvreté et de d'exclusion sociale pour une portion non négligeable des nigériens.

<sup>8</sup> FAO/PAM (2011) : Mission conjointe d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire au Niger - 20 janvier 2011

Toutefois, notons également, que les bas prix à la consommation sont automatiquement répercutés sur les prix au producteur avec pour conséquence évidente, une incapacité des exploitants à renouveler leurs outils de production et surtout à investir dans la modernisation de l'exploitation. Contrairement à la perception courante, une grande partie des producteurs commercialisent une proportion de leurs productions. Dans plusieurs régions du pays, il ressort en effet que 66% des ménages agricoles vendent une partie de leurs productions (céréales, notamment) après la récolte<sup>9</sup>.

Malheureusement, force est de constater que depuis près de 20 ans, les prix au producteur n'ont que peu évolué pour des produits de base comme le mil.

⇒ **Quatrième défi : Edifier un marché agricole national ouvert aux niveaux régional et international**

Le Niger a opté pour une économie libérale à la fois intégrée à celle des autres pays de l'Afrique de l'Ouest (dans le cadre de l'intégration régionale UEMOA, CEDEAO) et ouverte au reste du monde (dans le cadre d'accords commerciaux OMC,). Force est de constater que la politique commerciale mise en place pour le Niger, notamment pour les produits essentiels à la sécurité alimentaire, a permis d'atténuer les chocs liés aux déficits de productions et même aussi d'améliorer la diète dans les zones urbaines et les zones frontalières.

Les ruptures totales de produits céréaliers, fruits et légumes, lait, poissons sont peu fréquentes sur les marchés. Les producteurs et autres acteurs des filières bétail, oignon, niébé et sésame ont, sans aucun doute, bénéficié amplement des retombées des échanges intra-régionaux.

La réalité est que « sans échanges transfrontaliers de produits de l'agriculture et de l'élevage avec le Nigeria, il est difficile d'imaginer que la population du Niger puisse connaître la sécurité alimentaire »<sup>10</sup>. En effet, le pays est arrivé à combler ses différents déficits en s'approvisionnant essentiellement en céréales chez les voisins, notamment le Nigeria qui assure 56% des approvisionnements en céréales (Bénin : 11% ; Burkina et Mali : 33%) et en retour achète le bétail nigérien. Les importations des céréales ont représenté en moyenne 12% de la production céréalière locale disponible au cours dix dernières années. Leur poids par rapport aux besoins céréaliers nationaux se situe dans les mêmes proportions (15%). L'aide alimentaire a, quant à elle, représenté entre 1 et 3% par rapport respectivement à la production disponible et aux besoins de la population.

Toutefois, il est à remarquer que le flux des échanges des produits céréaliers peut se faire dans les deux sens aux frontières selon les prix du marché. La crise de 2005 résulte en partie de l'approvisionnement des nigériens sur le marché du Niger ; les prix proposés par les commerçants nigériens étant plus attractifs.

Les échanges commerciaux transfrontaliers ou internationaux conduisent toujours à la mise en compétition entre les systèmes de production du pays et celles d'ailleurs, avec des conséquences qui méritent une certaine attention, notamment pour certaines filières de l'agroalimentaire. Les importations des œufs à partir du Nigeria, du lait et du poulet congelé à partir du marché international ne sont pas de nature à favoriser l'émergence d'une industrie agroalimentaire à même de stimuler la production nationale et de justifier des investissements structurants de la part des exploitants.

Le développement d'un secteur agroalimentaire dynamique adapté pour la consommation locale devrait être considéré comme un impératif pour aller à la fois créer de la richesse pour les producteurs et freiner l'extraversion des régimes alimentaires des urbains.

Mais pour cela, il faudrait identifier les mesures appropriées pour développer un marché agricole national encore fragile tout en ne remettant pas en cause les engagements pris dans le cadre de l'intégration régionale ou de la globalisation des échanges.

<sup>9</sup> Sidikou AH, Seydou M et Garba S (2010) – La pauvreté chronique en milieu rural nigérien.

CILSS (2007). *Profil Sécurité Alimentaire du Niger, octobre 2007.*

<sup>10</sup> Maty Ba Diao (2010) *Le rôle du Nigeria dans la sécurité alimentaire au Niger* Grain de sel n° 51 — juillet – septembre 2010

⇒ ***Cinquième défi : S'adapter aux changements climatiques et réduire ses répercussions***

Le climat du Niger se caractérise par une grande variabilité intra et inter annuelle de la pluviométrie qui se traduit par des épisodes de sécheresse pendant la saison des pluies et des années sèches récurrentes devenues de plus en plus fréquentes. Cette situation est liée en grande partie aux changements climatiques dont les manifestations à travers les effets néfastes des phénomènes climatiques extrêmes constituent un grand handicap pour le développement du pays. En effet, la fragilité des écosystèmes du pays le rend très vulnérable aux phénomènes de changements climatiques et le contexte socio-économique difficile affaiblit ses capacités d'adaptation. Face à une telle situation, des mesures d'adaptation s'imposent afin d'assurer un développement durable.

⇒ ***Sixième défi : Réaliser le changement de mentalités des populations***

**Dans le contexte actuel du Niger, la pauvreté et l'insécurité alimentaire ne sauraient être expliquées par les aléas climatiques et la rudesse de la nature seulement. Certains comportements et pratiques sociaux en milieu urbain et rural ont contribué à aggraver cette situation. C'est notamment la corruption, le manque de conscience professionnelle, l'attentisme, l'émergence d'une culture d'assistanat et certaines habitudes alimentaires. Pour une évolution des mentalités et un changement profond des comportements, la sensibilisation et la communication pour la promotion du travail productif et de l'utilisation adéquate des ressources alimentaires et nutritionnelles sont développées.**

### 3.2. ATOUTS POUR RELEVER LES DEFIS

Le Niger dispose de nombreux atouts écologiques, agronomiques, socioéconomiques et culturels.

⇒ ***Des zones agro écologiques à potentiel de production réel***

Bien que situé en plein cœur de la zone sahélo saharienne, le Niger possède des atouts certains qui peuvent lui permettre d'être mieux résilient aux chocs climatiques et autres catastrophes et aussi de bâtir une économie agricole dynamique à même d'entraîner le reste de l'économie. En effet, la diversité des zones bioclimatiques et des zones agro écologiques est un atout important à exploiter, à travers une stratégie adéquate d'aménagement du territoire tenant compte des potentialités spécifiques.

⇒ ***Une vaste zone d'élevage***

L'élevage est considéré comme la seconde « mamelle » de l'économie nigérienne. En fait, le Niger est un immense espace pastoral où se pratiquent des systèmes d'élevage propices aux réalités bioclimatiques. Cette diversité de systèmes à laquelle s'ajoute celle des espèces et races élevées est sans doute un atout important tant au plan de l'alimentation que celui de la création de revenus pour les ménages. Le bétail constitue la forme dominante d'épargne des ménages ruraux et urbains, participe au renforcement des capacités d'ajustement face aux crises et aux événements sociaux particuliers.

Avec un cheptel estimé à près de 35 millions de têtes toutes espèces confondues en 2008, pour une valeur de plus de 2.000 milliards de F CFA, le Niger est considéré dans son ensemble comme un pays à vocation d'élevage. Au-delà de son importance macroéconomique, l'élevage occupe 87% de la population active et se pratique sur 62 millions d'hectares **de zones de pâturage**. Il participe à hauteur de 15% au budget des ménages et de 25% à la satisfaction des besoins alimentaires des populations nigériennes ; ce qui le place comme première activité contribuant à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Enfin, il améliore nettement la balance commerciale agricole du Niger.

⇒ ***Des avantages pour des filières alimentaires***

Le Niger est le deuxième producteur de mil et de niébé de l'Afrique de l'Ouest, après le Nigeria. Leur culture se pratique, en pure ou en association, dans toutes les régions du pays. Ces deux cultures sont la

céréale et la légumineuse alimentaire les mieux adaptés aux conditions climatiques et édaphiques particulièrement difficiles du pays. Le mil est l'aliment de base du nigérien. Le niébé est une source complémentaire d'alimentation, un fourrage de complément prisé par les animaux et une des sources importantes de revenus pour les agriculteurs et divers autres acteurs impliqués dans sa commercialisation.

⇒ ***Des zones propices pour des systèmes de production intensifs***

Bien que la pluviométrie soit relativement faible et le réseau hydrographique peu dense, le Niger abrite d'importantes zones où il est possible d'avoir une meilleure gestion de l'eau, voire sa maîtrise aux fins d'irrigation totale ou partielle.

Les ressources en eau renouvelables sont globalement estimées à 33.65 km<sup>3</sup>/an, dont 31.15 km<sup>3</sup> d'eau de surface et 2.5 km<sup>3</sup> d'eau souterraine. Toutefois, seulement 15%, soit 5 km<sup>3</sup>/an est réellement exploitable. Les superficies irrigables sont estimées entre 270 000 ha et 330 000 ha. Les zones humides identifiées où l'irrigation est déjà pratiquée de manière courante ou occasionnelle sont les oasis et grandes vallées (tel l'Irhazer) de la région d'Agadez, les cuvettes oasiennes de la région de Diffa et Zinder, les vallées du Fleuve Niger et des dallols des régions de Dosso et Tillabéry, les vallées des goulbis, maggias et koroma dans les régions de Tahoua et Maradi et le bassin du Lac Tchad dans la région de Diffa. A ces vallées et oasis, il faut adjoindre une multitude de mares permanentes et temporaires où il est possible de faire des cultures de décrue ou de contre-saison avec plus ou moins une maîtrise de l'eau.

L'exploitation des zones humides aux fins agricoles et pastorales permet au Niger de réduire sa facture d'importation pour le riz et d'améliorer la diète grâce à un accroissement de l'autoconsommation de fruits et légumes. Malheureusement, le potentiel hydraulique reste faiblement mobilisé. En effet, seul 1% des ressources en eau de surface et 20% de l'écoulement souterrain sont utilisés. Le potentiel irrigable est lui aussi largement sous exploité : seul un tiers des terres irrigables est annuellement mis en valeur avec environ 13 500 hectares d'aménagements hydro-agricoles (AHA) en maîtrise totale de l'eau. 12 615 hectares sont exploités pour la production du riz, du coton et du blé, essentiellement. Les périmètres de contre-saison en maîtrise partielle représentent 70% des superficies irriguées, soit environ 60 000 hectares.

Si par le passé (décennies 70 et 80), l'irrigation a connu une réelle progression c'est qu'il y a eu une conjonction de plusieurs facteurs favorables : i) une prise de conscience des répercussions des aléas climatiques sur les systèmes de production, ii) des rendements élevés obtenus notamment dans la riziculture irriguée et l'horticulture et iii) un engagement fort de l'Etat et des producteurs, etc.

Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour une relance de l'aménagement de grands périmètres agricoles ou agropastoraux et le développement de l'irrigation privée. La maîtrise de l'eau est devenue un objectif majeur à l'échelle africaine et sous-régionale avec le PDDAA/NEPAD, ECOWAP et la PAU. Les crises alimentaires de 2005, 2010 et celle qui s'annonce pour 2012 renforce la conscience des autorités et des populations nigériennes en faveur de l'irrigation.

⇒ ***Une diversité biologique naturelle nourricière, source de revenus***

Les Nigériens tirent des écosystèmes naturels des compléments alimentaires et des revenus monétaires qui ne sont pas à négliger dans la recherche d'une sécurité nutritionnelle et d'une résilience aux crises alimentaires et autres catastrophes. De centaines d'espèces végétales, herbacées ou ligneuses font l'objet d'exploitation plus ou moins intensive aux fins alimentaires, sociales ou économiques.

Certaines de ces espèces ont même commencé à faire l'objet de protection ou même de domestication dans les exploitations familiales. Dans les centres urbains, la commercialisation des produits forestiers non ligneux permettent aux femmes et aux enfants de se procurer de l'argent et à une partie de la population active de se créer un emploi. Dans certaines localités rurales, le revenu issu de la commercialisation des produits forestiers non ligneux représente jusqu'à un tiers du revenu extra agricole.

Certes, les conditions climatiques et la pression anthropique ont entraîné une forte dégradation des

écosystèmes forestiers, mais le Niger reste un vaste territoire avec une diversité de systèmes agroforestiers qui, s'ils sont gérés durablement et exploités rationnellement, pourraient continuer à jouer leur triple rôle écologique, économique et alimentaire.

⇒ **Des avantages comparatifs pour des filières destinées au marché régional**

Les principaux produits d'exportation sont le bétail et les sous-produits animaux, l'oignon, le niébé, le sésame et la gomme arabique. Pour ces filières, le Niger présente des avantages comparatifs eu égard aux conditions agro écologiques et au savoir-faire des producteurs ainsi que des acteurs intervenant en aval de la production.

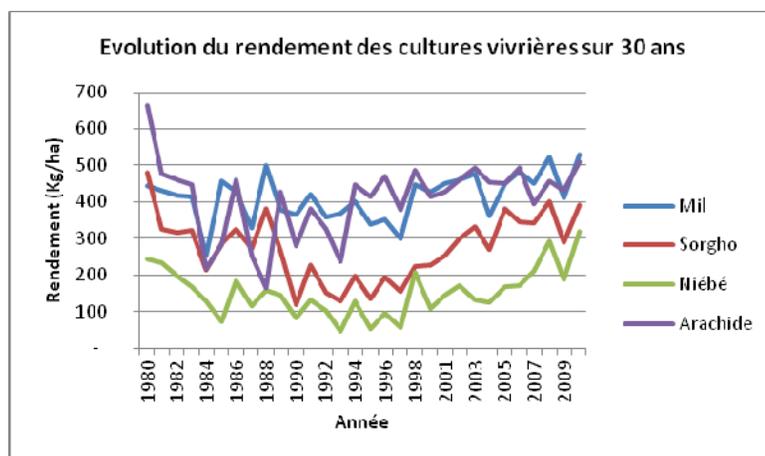
Le bétail est la principale source de recettes d'exportation du secteur agricole et la seconde après l'Uranium. Le potentiel de production reste encore sous-exploité. La valeur des exportations de bétail sur pieds pourrait passer d'environ 70 milliards FCFA en 2006 à 105 milliards FCFA en dix ans, si plusieurs réformes sont adoptées<sup>11</sup>. Les obstacles à franchir concernent l'alimentation fourragère et les intrants zootechniques et vétérinaires, l'absence d'infrastructure répondant aux normes d'hygiène internationales et l'inorganisation des professionnels de la filière.

L'oignon et le niébé représentent les principaux produits végétaux exportés. L'oignon fait entrer à lui seul, la moitié des recettes d'exportation des produits végétaux, soit environ 84 millions USD en 2008. Quant au niébé, sa contribution représente 30% à 40% des recettes, soit 68 millions USD. Ces deux filières agricoles offrent aussi le meilleur potentiel de croissance en termes de recettes d'exportation et de revenus. Dans une dizaine d'années, les recettes d'exportation pourraient atteindre 264 millions \$US pour l'oignon, et 136 millions \$US pour le niébé<sup>12</sup>. Le potentiel d'exportation est donc réel. En jouant simplement sur la réduction des pertes post-récolte et la gestion de l'offre, le Niger est certain de pouvoir exporter plus qu'il ne le fait actuellement.

⇒ **Des marges de progression pour améliorer la productivité**

La productivité des cultures vivrières évolue en dents de scie. Sur les 30 dernières années, le rendement moyen le plus élevé pour le mil a été de 529 kg/ha obtenu en 2010 (Figure N°3) ; ce qui est deux à trois fois en deçà du potentiel de productivité enregistré en station de recherche ou même en plein champs lorsque des mesures de CES/DRS combinées à la fourniture d'intrants et d'appuis/conseils sont appliquées. Le constat est également valable pour le riz où avec un rendement moyen dans les rizières ne dépassant guère 2t/ha alors qu'il atteint 4 t/ha dans certaines rizières aménagées, voire 7 à 10 t/ha en station.

**Figure 3.** Evolution des rendements des cultures vivrières de 1980 à 2010



<sup>11</sup> Programme du Cadre Intégré(2008) NIGER - La Modernisation du Commerce pendant un Boom Minier - Étude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale - <http://www.integratedframework.org/>

<sup>12</sup> obcit

Depuis la grande sécheresse de la fin des années 70, les agriculteurs nigériens, avec l'appui de services techniques, d'ONG et des PTF se sont mobilisés pour accroître la résilience des écosystèmes et des systèmes de production, face à la variabilité climatique et à la dégradation des ressources naturelles. Aujourd'hui, plusieurs centaines de milliers d'hectares de terres agricoles, réhabilités grâce aux ouvrages de CES/DRS et à l'agroforesterie, sont utilisés pour l'agriculture pluviale avec une efficacité hydrique et une productivité nettement plus élevées que sur les terres non aménagées.

L'Initiative 3N, à travers son dispositif volontariste d'investissement et d'accompagnement, permettra aux filières vivrières de mieux exprimer leur potentiel de productivité. En pariant sur un accroissement de rendement de 25% pour le mil (situation de référence 2010) ou de 50% (base moyenne sur 30 ans), le Niger devrait couvrir ses besoins en céréales (mil) en 2015 et même être excédentaire. Cependant pour arriver à ce niveau de performance, des contraintes réelles à la transformation et à la modernisation des exploitations agropastorales sont à lever.

### 3.3. CONTRAINTES REELLES POUR LES TRANSFORMATIONS SOUHAITEES

Le secteur agricole est considéré **comme la base de l'économie** et un des piliers majeurs de la Renaissance du Niger et de son évolution vers le statut de pays émergent. Pour que le secteur agricole puisse jouer le rôle qui lui est assigné, des transformations profondes doivent être assurées au niveau de ses composantes productives que sont les exploitations agropastorales et les unités artisanales et agroindustrielles. Ces transformations impliquent une modernisation des outils de production, une plus forte adhésion et acceptation de l'innovation technologique, une amélioration du savoir-faire et une intégration des systèmes de production dans une double démarche de filière et de qualité.

L'utilisation d'un paquet technologique approprié peut permettre à l'agriculture d'être plus résilientes face aux chocs. La famine de 2005 consécutive au déficit céréalier de la campagne 2004, aurait pu être évitée si seulement le quart des agriculteurs nigériens avait reçu, une micro-dose d'engrais et des sommes importantes auraient pu également être économisées. En effet, le coût de d'achat et de distribution des engrais nécessaires sur l'ensemble du territoire auraient été de \$20 millions alors que l'aide apportée par les donateurs pour faire face à la famine a coûté la somme de \$80 millions auxquels il faut ajouter environ \$70 millions payés par les consommateurs du fait de l'augmentation des prix des denrées alimentaires<sup>13</sup>. C'est dire que l'utilisation d'intrants et, d'une manière plus globale, l'intensification des systèmes de production sont économiquement rentables pour une économie agricole aussi fragile que celle du Niger. C'est pour cela que l'Initiative 3N se propose de contribuer à la sécurisation, la modernisation et la professionnalisation des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et halieutique, artisanale et agroalimentaire en apportant des solutions appropriées aux contraintes et insuffisances multiples qui limitent leurs performances dont, entre autres :

1. un système d'approvisionnement et de distribution d'intrants ne permettant pas aux producteurs de disposer régulièrement en quantité et en qualité, ainsi qu'à un prix abordable les semences, engrais, produits phytosanitaires et intrants zootechniques, vétérinaires et halieutiques dont ils ont besoin pendant la campagne ;
2. une insuffisance des technologies appropriées répondant aux besoins des producteurs ;
3. une faiblesse du système de gestion intégrée basée sur des relations contractuelles entre les différents maillons des filières vivrières, qui laisse les producteurs à la merci des commerçants, usuriers et autres spéculateurs;
4. des conditions climatiques ne permettant pas l'utilisation optimale des itinéraires techniques, de même qu'un faible tissu agroindustriel, une offre faible et très atomisée, et plus globalement l'absence de débouchés sûrs ne stimulant pas des investissements pour et par les producteurs ;

<sup>13</sup> Reij et al. (\*\*\*) , citant l'ICRISAT

5. des ressources financières peu accessibles, insuffisantes et ne répondant pas toujours aux besoins d'investissement des producteurs et des promoteurs des unités artisanales et d'industries agroalimentaires ;
6. l'insuffisance des mesures de soutien, de protection et d'accompagnement aux producteurs et aux unités agroalimentaires naissantes ;
7. une compétition effrénée entre systèmes de production agricole et pastoralisme pénalisant autant les agriculteurs que les éleveurs.

Ces contraintes et insuffisances diverses, par leur nature et leur profondeur, ne sont pas insurmontables. Au fil du temps, les agriculteurs, les éleveurs, les agropasteurs, les pêcheurs et les artisans de leurs propres initiatives, les pouvoirs publics et les ONG avec l'appui des partenaires techniques et financiers ont accumulé des expériences concluantes en matière de résolution des problèmes auxquels le secteur agricole fait face.

### **3.4. CAPITAL D'EXPERIENCES A VALORISER**

De nombreuses expériences ont été mises en œuvre touchant un ou plusieurs des domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. D'importants acquis et de nombreuses bonnes pratiques sont enregistrés. A titre d'exemple, il peut être cité :

- Dans les domaines de la gestion durable des terres et des ressources biologiques : des progrès sont enregistrés dans la mise au point et la diffusion de techniques et technologies dans les domaines de l'adaptation au changement climatique, l'amélioration de la fertilité des sols, la promotion de la petite irrigation, l'amélioration de la santé animale, la gestion des pâturages, la prévention et la gestion des conflits, l'amélioration génétique du cheptel et la protection de l'environnement.
- Amélioration de la productivité des sols : Les techniques les plus promues en milieu paysan sont: l'utilisation d'engrais organiques et inorganiques, le zaï, les demi-lunes, les cordons pierreux, les plantations d'arbres, le paillage et la régénération naturelle assistée. Le zaï et les engrais organiques augmentent significativement les rendements des cultures et réduisent les risques liés au stress hydrique.
- Organisations des acteurs : Des expériences concluantes sont notées sur les actions suivantes des organisations socioprofessionnelles: les commandes groupées d'engrais et d'aliments de bétail, le développement de réseau de boutiques d'intrants agricoles et zoo-vétérinaires, la promotion du warrantage, le développement de l'appui conseil des OP et des centres privés, le développement du partenariat entre les OP- PTF-Instituts de recherche.
- Dans la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles, il est à retenir l'éducation sanitaire et nutritionnelle, la prise en charge des malnutris, les actions de blanket feeding, les distributions gratuites des vivres, les actions de food for work et de cash for work, le déstockage, la vente à prix modéré de céréales et d'aliments pour bétail.

Dans bien des cas, les réponses apportées aux problèmes posés par le développement agricole et l'insécurité alimentaire, l'ont été à une échelle géographique et une durée pas toujours suffisantes pour impulser durablement les transformations souhaitées aussi bien au niveau des systèmes de production que celui des changements de comportement alimentaire. Aujourd'hui, des opportunités existent pour investir plus, mieux et dans la durée. L'initiative 3N a retenu la mise en échelle des innovations mises au point et/ou promues par les acteurs étatiques et non étatiques pour accroître les performances des exploitations agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

### **3.5. OPPORTUNITES POUR INVESTIR PLUS ET MIEUX**

Le financement du programme d'investissement de l'I3N nécessitera la mobilisation d'importantes ressources financières.

1. A partir de 2012, il est attendu que le Niger tire davantage de bénéfices de l'exploitation minière (Uranium, or), de l'industrie pétrolière et de l'exportation des produits agropastoraux. A cela, il faut ajouter les retombées des réformes fiscales et celles du système de gestion financière engagées par l'Etat. D'ores et déjà, il est prévu une allocation de 273 milliards au secteur rural dans le cadre du programme d'investissement de l'Etat (PIE) 2012-14. De 2011 à 2012, le budget du secteur agricole sera presque quintuplé et passera de 21,8 milliards FCFA à 100,3 milliards FCFA en 2012.
2. La construction du barrage de Kandadji dont les bénéfices escomptés incluent l'augmentation de la productivité agricole et pastorale grâce à l'approvisionnement régulier en eau; la récupération de sols productifs dans la zone de marnage; l'augmentation des rendements de pêche dans le réservoir; un meilleur approvisionnement en intrants et un accès amélioré des produits agricoles, d'élevage et de pêche aux marchés grâce à la présence de la route sur la crête du barrage.
3. Le processus de décentralisation se consolidera au cours de la période à venir avec un renforcement des compétences des collectivités territoriales en matière de développement local. La plupart des communes disposent d'un plan de développement communal (PDC) duquel, il peut être retenu des priorités d'investissement en rapport avec l'I3N. Les Partenaires Techniques et Financiers à travers la Coopération décentralisée et l'Etat à travers son administration et ses programmes/projets appuient les collectivités territoriales dans la réalisation de ces investissements. Cet appui vient compléter les initiatives que les communes prennent sur leurs propres ressources.
4. Le paysage de la finance rurale est en train de s'élargir et de s'assainir :
  - a. la Banque Agricole (BAGRI) représente une opportunité pour les exploitations agropastorales et les unités agroindustrielles pour accéder à des financements pour des investissements structurants (aménagement des terres, équipements, infrastructures rurales, etc.) ou pour accroître les fonds de roulement (achats d'intrants pour les producteurs et les unités agroindustrielles, commercialisation,..). Dans le cadre de la relance des productions agro-pastorales, la BAGRI a accordé en mai 2011, une ligne de crédit de 1 milliard de FCFA aux producteurs agricoles et pastoraux ;
  - b. des mesures sont actuellement prises par l'Etat du Niger pour appuyer le secteur de la micro-finance à améliorer sa crédibilité et à accroître sa capacité d'intervention.
5. Le Gouvernement du Niger a adopté une loi-cadre sur le Partenariat Public-Privé (PPP). Cela devrait permettre d'accéder à des ressources conséquentes pour des investissements favorables à la modernisation de l'agriculture. En plus de la mobilisation de fonds, le PPP peut également favoriser la réalisation d'investissements importants, le transfert de connaissances et de technologies, la création d'emplois et la valorisation des ressources naturelles.
6. La CEDEAO et l'UEMOA ont mis en place plusieurs mécanismes de financement des investissements agricoles dont respectivement un Fonds de développement agricole et un Fonds Régional de Développement.
7. La BOAD a fait de la sécurité alimentaire l'objectif central de sa stratégie de développement agricole et rural pour la période 2011-2015. Le FIDA et d'autres partenaires envisagent la création d'un Fonds.

8. Avec le retour à la démocratie, le Niger a gagné en crédibilité auprès des PTF. Des négociations sont en cours pour la reprise, la consolidation voire le renforcement de la participation des PTF aux investissements dans le secteur agricole et pastoral.

**Faire face aux défis et contraintes, en exploitant au mieux les atouts et opportunités d'investissements structurants pour les secteurs agricole et agroalimentaire demeure le pari de l'Initiative 3N.**

#### **4. CONCEPT ET CHAMPS D'APPLICATION DE L'INITIATIVE « 3N »**

**L'initiative 3N est une stratégie à dimensions multiples : alimentaire, écologique, énergétique et industrielle. Elle s'inscrit dans le cadre d'un développement agricole durable qui s'entend comme étant le développement des productions végétales, animales, forestières, fauniques et halieutiques.**

##### **4.1. L'I3N : TRADUCTION D'UNE VOLONTE ET D'UN ENGAGEMENT POLITIQUES**

Assurer de manière durable « à tous et à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active<sup>14</sup> » est devenu le principal défi du Niger.

C'est ce défi que l'Initiative 3N « *les Nigériens Nourrissent les Nigériens* » se propose de relever à travers une stratégie volontariste d'accroissement de la production agricole nationale et de renforcement de la résilience des ménages urbains et ruraux dans les situations de crises alimentaires ou de catastrophes.

L'Initiative 3N est un credo et un engagement politiques<sup>15</sup> forts pour «contribuer à *mettre les populations Nigériennes à l'abri de la famine et de leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus*». Il s'agit de satisfaire la demande alimentaire nationale avec les produits agricoles et agroalimentaires locaux, tout en favorisant la création de revenu au niveau des producteurs.

L'Initiative 3N se propose de promouvoir des modèles d'intensification agricole et de gestion durable des ressources naturelles qui permettront d'accroître la disponibilité en produits et sous-produits animaux (viande, lait, œufs, cuirs et peaux), en produits alimentaires de grande consommation (céréales, de légumineuses alimentaires, de tubercules ...) et/ou à haute valeur ajoutée. Il s'agit d'exploiter au mieux les atouts et avantages comparatifs du secteur agricole et rural tout en s'insérant dans l'économie régionale voire mondiale et en préservant le capital productif. C'est cela l'objet de l'I3N

##### **4.2. L'I3N : UN CHOIX INTEGRANT VISION ET ENGAGEMENTS DU PAYS**

###### **4.2.1. LIENS AVEC LE PROGRAMME POUR LA RENAISSANCE DU NIGER ET LA SDDCI**

L'Initiative 3N est partie intégrante du Programme pour la Renaissance du Niger dont elle constitue une composante majeure. Elle se situe dans la perspective de la SDDCI en cours d'élaboration.

**Les orientations données dans le cadre du Programme Intérimaire de Cadrage de l'Action Gouvernementale (PICAG) 2011-2012, sont prises en compte par l'Initiative 3N. Cette dernière servira de base pour l'élaboration de composante Développement Agricole et sécurité alimentaire du Plan de développement économique et social (PDES) 2012-2015.**

###### **4.2.2. LIENS AVEC LES POLITIQUES ET STRATEGIES SECTORIELLES**

<sup>14</sup> Déclaration du Sommet Mondial de l'Alimentation – Rome 1995

<sup>15</sup> Voir Discours d'investiture du Président de la République et Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre

L'Initiative 3N prend en compte tous les programmes de la SDR relatifs au développement agricole et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elle est également en cohérence avec la Politique Nationale de Nutrition (PNN).

L'Initiative 3N permettra de conforter les orientations de toutes les autres politiques et stratégies sectorielles, qui favorisent le développement agricole durable et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Il s'agit notamment des politiques et stratégies relatives: à l'eau et l'assainissement, la promotion de la femme et des jeunes (prise en compte par l'initiative du genre), à la formation (formation professionnelle et alphabétisation), au développement social (développement communautaire), au commerce (création de conditions économiques favorables et création de revenus), à l'industrie (unités de transformation agroalimentaire), à l'énergie (développement de nouvelles alternatives énergétiques), au transport (désenclavement des zones de production et création d'infrastructures), à l'aménagement du territoire (politiques d'affectation et d'utilisation des terres), à l'environnement (réhabilitation des bases naturelles productives), à la décentralisation (maîtrise d'ouvrage), à la communication pour le développement et aux finances (micro finance et services financiers de proximité).

#### **4.2.3. ARTICULATIONS AVEC LES POLITIQUES ET STRATEGIES SOUS REGIONALES ET AFRICAINES**

L'Initiative 3N s'inscrit dans le processus de mise en œuvre du Plan de Développement Détaillé pour l'Agriculture en Afrique (PDDAA) qui vise un taux de croissance agricole annuel d'au moins 6% et de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO (ECOWAP) ainsi que la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU). Ces politiques ont été déclinées au Niger à travers le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2011-2015. L'Initiative 3N permettra ainsi d'accélérer la mise en œuvre du PNIA et de contribuer à un taux de croissance agricole de 11,9% si la cible de l'OMD1 devrait être réellement atteinte en 2015<sup>16</sup>.

Les exploitations familiales et les organisations socioprofessionnelles sont les principaux groupes cibles des différentes politiques agricoles ci-dessus, à l'instar de l'Initiative 3N.

#### **4.2.4. ARTICULATION AVEC LES OMD**

L'Initiative 3N est un programme d'investissement qui permettra au Niger d'accélérer l'atteinte des objectifs du millénaire, notamment l'OMD1 et l'OMD7. Elle contribuera également à la réalisation des OMD3, OMD4 et OMD 5.

Pour l'OMD1, le Gouvernement du Niger avec l'appui du PNUD s'est doté d'un Cadre d'accélération des OMD, notamment l'OMD1<sup>17</sup>. Ce cadre a été initié suite au constat que l'incidence de la pauvreté ne baisse que timidement. Au rythme actuel, le nombre de pauvres serait encore de 53,8% alors que l'objectif ciblé est de 31,5%; alors que la proportion de la population qui souffre de la faim serait de 30% au lieu de 18% à l'horizon 2015.

##### Objectifs du millénaire pour le Développement

- OMD1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim
- OMD2 : Assurer une éducation primaire pour tous
- OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- OMD 4 : Réduire la mortalité infantile
- OMD 5 : Améliorer la santé maternelle
- OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies
- OMD7 : Assurer un environnement durable
- OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'Initiative 3N accorde une attention particulière aux domaines d'intervention prioritaires retenus par le Cadre d'Accélération de l'OMD1 (CAO/MAF), plus précisément : i) *l'Amélioration de l'accès aux intrants, aux équipements, et gestion durable des terres ; ii) l'Encadrement des petits producteurs et valorisation des résultats de la recherche ; iii) la Protection des ménages agropastoraux vulnérables et du cheptel ; iv)*

<sup>16</sup> SE/SDR (Décembre 2010) - PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE PRIORITAIRE (PNIA-P/SDR)

<sup>17</sup> OMD 1 : « Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de gens vivant en dessous du seuil de pauvreté » et « Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des personnes qui souffrent de la faim ».

*Diversification et amélioration de la qualité de l'alimentation et v) Amélioration de l'accès aux produits alimentaires en milieu rural et périurbain.*

## **5. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'INITIATIVE 3N**

Les orientations de l'Initiative 3N découlent d'une vision partagée et d'un processus de planification axée sur les résultats, c'est-à-dire d'une projection dans l'avenir, des changements souhaités et des étapes intermédiaires à franchir avant d'y arriver.

### **5.1. VISION**

L'ambition de l'Initiative 3N est que « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens », dans un pays en pleine renaissance économique, à même de résister à tout risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et où le secteur agricole joue pleinement son rôle de vecteur de la transformation des sociétés et de la croissance économique. Elle s'inscrit dans la vision actuelle pour l'édification de :

- un pays émergent, bâti sur une économie dynamique, diversifiée, durable et harmonieusement répartie sur le territoire national ;
- une République moderne, démocratique, citoyenne et bien gouvernée ;
- une Nation riche de sa culture et de ses valeurs partagées ;
- une Société ouverte sur le monde et attachée au savoir et à l'innovation technologique, indemne de la corruption et de la pauvreté, prospère, équitable et solidaire, respectueuse de l'éthique, unie, en paix et engagée à favoriser l'intégration africaine.

### **5.2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS**

#### **5.2.1. OBJECTIFS**

L'objectif global de l'i3N est de : « **contribuer à mettre durablement les populations Nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus** ».

L'objectif spécifique est de : « **Renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles** ».

#### **5.2.2. RESULTATS ATTENDUS**

L'impact attendu est « **toutes les couches sociales de la population nigérienne ont accès à une alimentation saine et équilibrée** »

Globalement l'Initiative 3N devrait atteindre les cinq (5) effets généraux escomptés suivants :

1. Les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont accrues et diversifiées
2. Les marchés ruraux et urbains sont régulièrement approvisionnés en produits alimentaires et agro-alimentaire
3. La résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes est améliorée
4. L'état nutritionnel des nigériens est amélioré
5. L'animation, la coordination de l'Initiative et l'impulsion des réformes sont assurées.

Pour la mise en œuvre de l'Initiative 3N, ces effets généraux devraient être atteints à partir des douze (12) effets spécifiques suivants :

1. Les productions sous irrigation sont accrues
2. La productivité des cultures pluviales est augmentée
3. Les productions d'origine animale sont accrues
4. Les productions forestières sont accrues
5. La production de denrées alimentaires issues de la transformation artisanale et agroindustrielle des produits locaux est accrue
6. La production de denrées alimentaires issues de la transformation artisanale et agroindustrielle est disponible sur les marchés intérieurs et extérieurs
7. Les mécanismes d'anticipation et de coordination des urgences sont efficaces
8. Les réponses apportées dans les situations de crises et de catastrophes sont adaptées
9. La vulnérabilité à la malnutrition est réduite
10. Les acteurs ont accès aux financements et les réformes appropriées sont mises en place
11. Les acteurs et les parties prenantes sont mobilisés et responsabilisés dans la mise en œuvre de l'Initiative
12. La gouvernance, la coordination et le suivi évaluation de l'Initiative sont bien assurés

La chaîne des Résultats de l'i3N s'établit comme indiqué ci-dessous :

Tableau 1. Chaîne des résultats

ACTIVITES	PRODUITS	EFFETS SPECIFIQUES	EFFETS GENERAUX
Assurer la réhabilitation physique des terres	P1. Les superficies des terres irriguées sont réhabilitées (AHA)	ES1. Les productions sous irrigation sont accrues	EG1. Les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont accrues
Faciliter la réhabilitation institutionnelle des terres			
Développer l'agro-business ouvert à des investisseurs			
Renforcer les capacités			
Sécuriser le foncier			
Renforcer le dispositif de suivi des ressources en eau et en terre			
Aménager de nouvelles terres irriguées	P2. Les nouvelles superficies des terres irriguées sont mises en valeur	ES1. Les productions sous irrigation sont accrues	
Renforcer les capacités			
Sécuriser le foncier			
Renforcer le dispositif de suivi des ressources en eau et en terre			
Réaliser des petits périmètres irrigués pour le maraichage et l'arboriculture fruitière	P3. La petite irrigation familiale, individuelle et collective, est développée	ES1. Les productions sous irrigation sont accrues	
Renforcer les capacités			
Sécuriser le foncier			
Faciliter l'accès aux financements			
Réaliser / réhabiliter des ouvrages de mobilisation de l'eau			
Renforcer le dispositif de suivi des ressources en eau et en terre	P4. Accès des producteurs aux facteurs de production est facilité	ES2. La productivité des cultures pluviales est augmentée	
Améliorer l'accès aux intrants et aux équipements			
Sécuriser le foncier pour les couches vulnérables (femmes, jeunes, personnes en situation d'handicap)			
Faciliter l'accès aux financements	P5. Accès des producteurs aux technologies et informations est assuré	ES2. La productivité des cultures pluviales est augmentée	
Apporter l'appui/conseil aux producteurs et OP			
Renforcer la recherche/vulgarisation	P6. Les productions animales sont sécurisées	ES3. Les productions d'origine animale sont	
Mettre en place des banques d'aliments du bétail			
Réaliser des points d'eau pastoraux			
Réhabiliter les points d'eau pastoraux			
Vulgariser l'ordonnance relative au pastoralisme			

Renforcer les dispositifs de lutte contre les principales maladies du cheptel et de surveillance épidémiologique		accrus	
Renforcer les dispositifs de surveillance épidémiologique			
Promouvoir l'installation de services vétérinaires privés de proximité			
Construire les parcs couloirs de vaccination			
Construire et équiper les Cellules d'Intervention de Base (CIB)			
Réhabiliter les stations d'alevinage existantes			
Créer des stations d'alevinage			
Installer les fermes modernes d'élevage			
Installer les mini laiteries péri-urbaines			
Promouvoir les cultures fourragères			
Améliorer les races locales			
Mettre en place les unités de 'petit élevage familial'			
Réhabiliter le centre de formation des jeunes de Maradi			
Créer des fermes piscicoles	P7. Les productions animales sont intensifiées		
Développer la pêche amplifiée			
Réhabiliter les usines de productions d'aliments du bétail et de poissons			
Renforcer les capacités des institutions de recherche dans les domaines de l'élevage et de la pêche			
Créer les centres de formation de jeunes pêcheurs et acteurs de la filière pêche			
Restaurer les terres dégradées			
Lutter contre l'ensablement des cuvettes et points d'eau			
Reboiser en espèces utilitaires			
Développer l'agroforesterie			
Promouvoir l'économie d'énergie	P8. Les terres et la biodiversité sont durablement gérées		
Lutter contre les plantes envahissantes et proliférantes terrestres et hydriques			
Lutter contre les facteurs humains de dégradation			
Gérer les écosystèmes particuliers notamment les zones humides, les espèces sensibles, les espaces verts			
Installer des banques de semences forestières			
Développement l'écotourisme	P9. Les produits forestiers, ligneux et non ligneux, sont valorisés	ES4. Les productions forestières sont accrues	
Valoriser les productions ligneuses et non ligneuses			
Développer le secteur privé lié à la foresterie			
Elaborer des outils de planification et de gestion des forêts			
Renforcer les capacités institutionnelles (Formations techniques, Equipement des services et populations, infrastructures techniques, réformes juridiques)	P10. Les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées		
Mettre en place de mécanisme de gestion et de suivi/évaluation des ressources forestières urbaines et périurbaines			
Développer la recherche forestière			
Vulgariser les résultats des recherches forestières			
Valoriser les connaissances et pratiques endogènes de gestion de la biodiversité			

Conclure des accords de cogestion des parcs nationaux et réserves avec les collectivités territoriales			
Moderniser les outils de production	P11.Les industries agroalimentaires existantes sont mises à niveau	ES5. La production de denrées alimentaires issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits locaux est augmentée	EG2. Les marchés ruraux et urbains sont régulièrement approvisionnés en produits agricoles et agroalimentaires
Améliorer les systèmes de gestion des unités agroalimentaires			
Apporter l'appui/conseil aux transformateurs des produits agropastoraux et halieutiques	P12.Les nouvelles unités de transformation des produits agropastoraux sont créées		
Soutenir la création d'unités de transformation et de conservation des produits agropastoraux et halieutiques			
Renforcer la recherche/vulgarisation			
Réhabiliter les marchés	P13.Les marchés des produits agricoles et agroalimentaires sont opérationnels		
Construire les marchés			
Créer les infrastructures de conservation			
Construire les comptoirs de commercialisation			
Construire les pistes de desserte	P14.Le transport des produits agricoles et agroalimentaires est facilité	ES6. La production de denrées alimentaires issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) est disponible sur les marchés intérieurs et extérieurs	
Favoriser l'accès aux infrastructures et équipements de conservation			
Appuyer les capacités des communes et communautés de prévention et de gestion de crises	P15.Les crises alimentaires et catastrophes sont mieux prévenues	ES7. Les mécanismes d'anticipation et de coordination des urgences sont efficaces	EG3. La résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes, est augmentée
Appuyer la gestion des banques céréalières et des greniers réserves			
Créer des banques céréalières et des greniers réserves			
Appuyer la coordination de prévention des crises et catastrophes			
Mettre en place un dispositif de pluies provoquées			
Appuyer le mécanisme de constitution du stock céréalière de réserve			
Créer le stock national de réserve d'aliments pour le bétail			
Mettre en place un fonds de déstockage stratégique des animaux			
Faciliter l'approvisionnement des ménages en aliment	P16.Les crises alimentaires et catastrophes sont prises en charge	ES8. Les réponses apportées dans les situations de crises et de catastrophes sont adaptées	
Soutenir les ménages vulnérables par le petit élevage			
Soutenir les ménages vulnérables par le cash transfert Soutenir les ménages vulnérables par le cash for work			
Soutenir les ménages vulnérables par le food for work			
Soutenir les ménages vulnérables par la création des AGR			

Passer à l'échelle de la promotion des pratiques familiales essentielles	P17.L'incidence des différentes formes de malnutrition est réduite	ES9.La vulnérabilité à la malnutrition est réduite	EG4. L'état nutritionnel des nigériennes et nigériens est amélioré
Diffuser les comportements et pratiques alimentaires contribuant à la réduction des maladies nutritionnelles non transmissibles			
Réaliser les jardins et fermes scolaires en synergie avec les cantines scolaires			
Lutter contre les carences en micronutriment (Supplémentation, fortification alimentaire et promotion des aliments locaux riches en micronutriments)			
Renforcer le dispositif de contrôle sanitaire des denrées alimentaires (chaîne de froid, hygiène, etc...)			
Vulgariser les mesures et d'actions d'hygiène et d'assainissement			
Améliorer les capacités de prise en charge curative (y compris le dépistage) des cas de malnutrition aigüe (modérée et sévère)	P18.Les différentes formes de malnutrition aigüe sont prises en charge		
Renforcer le cadre institutionnel de la prise en charge de la malnutrition			
Renforcer le Système national de surveillance nutritionnelle et d'évaluation des interventions de nutrition (SNS, sites sentinelles, SAP, enquêtes de nutrition)			
Elaboration et mise en œuvre d'une loi de programmation de financement de l'initiative	P19.L'accès aux financements est facilité	ES10. Les ressources financières sont mobilisées et l'impulsion nécessaire est donnée	EG5. L'animation, la coordination de la SDA/C/SAN et l'impulsion des réformes sont assurées
Amélioration de l'accès des acteurs aux financements des SFD, BAGRI et IB			
Création d'un fonds d'investissement en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN)			
Réalisation des études spécifiques	P20.Les réformes sont impulsées et mises en cohérence avec les politiques et stratégies		
Elaboration des textes complémentaires			
Mise en cohérence et application des politiques et des stratégies			
Promotion de l'information et mobilisation de la population et des parties prenantes	P21.Un système participatif de mobilisation et de responsabilisation des acteurs et parties prenantes est mis en place	ES11. Les acteurs sont mobilisés et responsabilisés	
Animation des organes d'orientation, de concertation et d'exécution	P22.La gestion et la coordination sont assurées	ES12. La gouvernance, la coordination et le suivi-évaluation de l'Initiative sont assurés	
Administration et fonctionnement du HC3N			
Mise en cohérence des systèmes sectoriels de suivi évaluation	P23.Le suivi et l'évaluation sont assurés		
Suivi de l'exécution			
Evaluation des effets et des impacts			
Bilans de mise en œuvre			

### 5.3. AXES STRATEGIQUES

Les axes stratégiques sont un ensemble d'actions et de mesures permettant au Niger de faire un saut qualitatif vers la réalisation de l'objectif global de l'I3N, c'est-à-dire assurer une alimentation suffisante et de qualité pour tous les nigériens en se fondant essentiellement sur les productions locales, un marché agricole national et régional et sur la capacité de résilience des ménages dans les situations de crises alimentaires ou de catastrophes.

Les axes stratégiques correspondent aux effets généraux attendus des investissements et des mesures à prendre par l'I3N :

- Axe 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques
- Axe 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires
- Axe 3 : Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes
- Axe 4 : Amélioration de l'Etat nutritionnel des nigériens
- Axe 5 : Animation, coordination de l'Initiative 3N et impulsion des réformes

#### 5.3.1. AXE 1 : ACCROISSEMENT ET DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRO-SYLVO-PASTORALES ET HALIEUTIQUES

Quand bien même, il existe encore de terres agricoles non cultivées, des espaces pastoraux insuffisamment exploités par manque de points d'eau et de réserves forestières, en particulier dans la partie australe du pays, il n'en demeure pas moins que les systèmes dominants de productions extensifs arrivent à leur limite d'évolution et aussi d'efficacité, comme le démontre les crises alimentaires répétitives de ces dix dernières années.

Il y a une trentaine d'années, suite aux grandes sécheresses de 1969-73 et de 1984, le Niger avait tenté d'encourager une transition technologique progressive d'un système traditionnel d'exploitation agro-sylvo-pastoral vers un système plus moderne utilisant des intrants divers, maîtrisant l'eau, gérant au mieux les eaux de ruissellement et assurant une gestion durable des terres et de la biodiversité. Malheureusement, les efforts pour accélérer la transition technologique se sont très vite ralentis, voire estompés, et les systèmes modernes d'exploitation et de production ont plus un caractère démonstratif. Cette situation n'a pas permis au secteur agricole nigérien le saut qualitatif permettant d'assurer une offre alimentaire suffisante.

L'I3N vient ainsi comme un catalyseur de la transition technologique en créant les conditions appropriées pour accroître significativement et durablement la productivité des systèmes de productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Il s'agira pour cela d'investir des ressources conséquentes pour :

- 1 Améliorer la capacité productive des terres et des eaux. Il s'agira de réaliser des investissements de grande envergure en matière de :
  - Réhabilitation et réalisation de grands et petits périmètres irrigués, collectifs et individuels, avec maîtrise totale ou partielle d'eau pour la riziculture, l'horticulture et la production fourragère aussi bien le long du fleuve Niger, des dallols, des Goulbis et des Koramas que dans les grandes plaines de l'Irhazer, les oasis et les cuvettes oasiennes.
  - Aménagement des espaces pastoraux aussi bien dans la zone sahélo-saharienne que dans les zones à pluviométrie plus favorable à travers un meilleur maillage des points d'eau pastoraux, le développement d'une agriculture fourragère (ensemencement, travaux de sols, amélioration de la fertilité, association

agriculture pluviale et culture fourragère) et la gestion optimale des enclaves pastorales en zone agricole.

- Récupération et aménagement des terres agricoles par des travaux de CES/DRS, des travaux de redressement de la fertilité des sols et autres types d'intervention afin de les stabiliser et d'inverser leur tendance à la dégradation.
  - Préservation et accroissement du potentiel de production des formations forestières en vue de la fourniture de produits alimentaires et nutritionnelles, de fourrage alimentaire et de bois énergie ainsi que de la création de revenus pour les communautés. Cela passera par l'aménagement des formations naturelles existantes, la réalisation de plantations artificielles à usage multiple, le développement des filières forestières pour la consommation domestique et l'exportation, la création d'aires protégées et de réserves de faunes. En relation avec les autres sous-secteurs agricoles, il s'agira également de mettre à l'échelle les bonnes pratiques de lutte contre la dégradation des terres et de gestion de la diversité biologique
  - Accroissement des superficies des plans d'eau destinés à la pisciculture extensive ou semi-intensive à travers l'empoissonnement systématique des plans d'eau et le développement de petites unités individuelles ou collectives d'élevage de poissons.
  - Réduction des effets des variations et changements climatiques en augmentant les précipitations au sol par des ensemencements de nuages et en assurant une bonne couverture du pays en plantations forestières (muraille verte, bois villageois, parcs agro forestiers ...).
- 2 Généraliser l'utilisation de techniques et technologies, innovantes et adaptées aux réalités écologiques et socioéconomiques du Niger. Cela se fera essentiellement à travers un soutien direct et conséquent aux exploitations agricoles, notamment dans les zones où les conditions écologiques sont favorables et les acteurs prêts à s'investir dans le développement des filières vivrières ou commerciales. Les mesures de soutien seront engagées dans une perspective de :
- a. Accroissement de l'utilisation d'intrants, équipements et autres innovations technologiques au sein des exploitations familiales, agricoles ou pastorales. Cela se fera en intensifiant le système d'appui-conseil à l'exploitation.
  - b. Promotion des unités modernes d'exploitation agricole, d'agroforesterie et d'élevage intensif.
  - c. Amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des intrants et équipements agricoles, zootechniques et vétérinaires.
- 3 Créer les conditions juridiques, institutionnelles et fiscales favorisant le développement agricole, la transformation et la modernisation des systèmes des productions. Il s'agit plus précisément d'œuvrer à :
- la sécurisation foncière pour tous les usagers des ressources naturelles à travers entre autres, la vulgarisation des textes qui régissent l'utilisation des ressources foncières ; le renforcement des commissions foncières aux différents niveaux (villageois, communal, départemental, régional et SP de code rural) pour améliorer la tenue du dossier rural et la gestion concertée des RN, notamment collectives ; la mise en œuvre effective du schéma d'aménagement foncier ; la réactualisation du dispositif législatif et réglementaire pour prendre en compte les évolutions

- la création de connaissances et les compétences générales acteurs et des **parties prenantes en matière de développement rural, de sécurité alimentaire** et d'économie des filières. La recherche scientifique et technique et la formation professionnelle seront promues dans tous les secteurs du développement agricole et de la sécurité alimentaire.
- Le renforcement des capacités des institutions publiques et privées en matière d'appuis-conseils et de services à rendre à leurs groupes cibles respectifs. Les bénéficiaires en seront, entre autres, les organisations socioprofessionnelles, les services techniques et les Institutions spécialisées de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Acteurs Non Etatiques impliqués dans la mise en œuvre de l'Initiative.
- La mise en place d'un système de gestion des risques permettant non seulement aux producteurs de faire face aux risques multiples auxquels ils sont confrontés (climatiques, écologiques, économiques, biologiques et sociaux) mais également de minimiser les impacts négatifs (sanitaires, environnementaux et sociaux) que certains investissements (Ex : micro-barrages, irrigation, utilisation excessive d'engrais chimique et de pesticides) peuvent induire localement.

### **5.3.2. AXE 2 : APPROVISIONNEMENT REGULIER DES MARCHES RURAUX ET URBAINS EN PRODUITS AGRO-SYLVO PASTORAUX ET HALIEUTIQUES**

Le marché reste la principale source d'approvisionnement en denrées alimentaires pour une grande majorité des populations nigériennes vivant aussi bien en milieu urbain que rural. Un bon fonctionnement des marchés permettra de faciliter l'accessibilité alimentaire tout en stimulant la production par la multiplication et la diversification des débouchés. Aussi, l'I3N veillera à ce que toutes les conditions soient réunies pour faciliter et stimuler le développement d'un marché agricole porteur et aussi éviter tout déséquilibre ou toute rupture dans l'approvisionnement des consommateurs. Il est reconnu que pour une large frange de la population, l'accessibilité aux denrées alimentaires dépend de la continuité et la stabilité des flux de produits agricoles des zones de production vers les zones de demande (zones non productrices et zones ayant enregistré un déficit).

Toutefois, il est aussi reconnu que l'une des caractéristiques de l'économie rurale nigérienne est la faible capacité de valorisation et l'absence de système adéquat de mise en marché collectif des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. En effet, très peu de produits sont transformés localement avant leur mise en consommation et, par conséquent, limite leur valeur ajoutée en termes de création de revenus additionnels et d'emplois.

S'agissant du fonctionnement des marchés des produits agricoles, le diagnostic de la situation a permis d'établir que les fluctuations saisonnières des quantités et des prix sont très fortes. A une phase d'offre abondante pendant les récoltes succède une phase de pénurie particulièrement aigue correspondant à la soudure.

L'offre de services économiques adéquats pour accompagner la valorisation et la mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques est une des réponses que l'Initiative 3N se propose par ailleurs d'apporter aux demandes multiples et légitimes des producteurs/trices. C'est pour cela que les investissements de l'I3N seront réalisés pour appuyer :

1. La promotion de la transformation des produits agricoles et de production agroindustrielle afin de satisfaire une demande urbaine de plus en plus tournée vers les produits finis. Cela passera par la création d'unités de conservation et de transformation artisanale et semi-artisanale au niveau des communes et villages, l'installation d'unités agroindustrielles et agroalimentaires dans les centres urbains et des mesures d'amélioration de la compétitivité des filières à travers des appuis à la modernisation, à la mise aux normes et à la promotion

de la consommation et d'une manière générale à l'amélioration de la qualité des produits agroalimentaires mis en marché.

2. L'amélioration des infrastructures et les circuits de commercialisation y comprise l'exportation en contribuant à :
  - Faciliter le transport des produits vivriers de base. Il s'agira de i) désenclaver les zones de production afin de les relier aux principaux marchés de consommation, ii) aménager les pistes pour le commerce national et transfrontalier de bétail sur pied et iii) moderniser le transport des produits agricoles périssables (fruits, légumes, lait, viande ....) et du bétail.
  - Réaliser pour les céréales, les plantes horticoles, le bétail et certains produits forestiers des infrastructures de marché cogérées avec les Organisations de Producteurs et le secteur privé.
3. Parallèlement, dans le cadre des mesures politiques et institutionnelles qui seront promues par l'UN, une mention spéciale sera fait à l'accélération de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique nationale de commerce des produits agro-sylvo-pastoraux. Cela passera par :
  - Des études et activités de plaidoyer ainsi que l'élaboration des politiques sectorielles connexes telles que celles relatives au Commerce des Produits Agricoles, l'Agro-industrie, l'Energie qui pourraient avoir une incidence certaine sur la recherche d'une souveraineté alimentaire durable.
  - la fluidification des échanges commerciaux nationaux et transfrontaliers. Au-delà de la création des infrastructures de marché et de transport, la stratégie mènera des activités d'information et de plaidoyer sur la nécessité de créer les conditions pour une fluidification des échanges à l'intérieur du pays et sur la levée de barrières non tarifaires freinant les échanges transfrontaliers. Elle veillera à ce que les produits agricoles et agroalimentaires locaux ne subissent pas les effets d'une compétition inégale et agressive. Elle incitera à l'instauration d'un partenariat multi-acteur pour des échanges commerciaux qui n'annihilent pas les efforts de création d'un marché agricole national de produits agricoles et agroalimentaires.
  - La création de connaissances et de compétences spécifiques dans le domaine de l'agroalimentaire ou agroindustrielle.
  - Le renforcement des capacités des institutions publiques et privées en matière d'appui-conseil et de services à rendre à leurs groupes cibles respectifs.
  - La mise en place d'un système de gestion des risques permettant non seulement aux professionnels de l'agroalimentaire de faire face aux risques multiples auxquels ils sont confrontés (commerciaux, climatiques, et sociaux) mais également de minimiser les impacts négatifs (sanitaires, environnementaux et sociaux, pollution industrielle) que certains investissements peuvent induire localement.

**5.3.3. AXE 3 : AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES GROUPES VULNERABLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, CRISES ALIMENTAIRES ET CATASTROPHES NATURELLES**

Les déterminants des crises alimentaires ont profondément évolué ces dernières années et les référentiels des politiques de prévention et gestion des crises sont en cours de mutation dans l'ensemble de l'Afrique en général. Concernant l'Afrique de l'Ouest, des événements sont venus précipiter le cours de ces changements : la crise de 2005 au Niger, la flambée des prix du riz, du blé et du pétrole sur les marchés

internationaux en 2007 et 2008, les conflits dans le monde arabe (Libye, Tunisie, Egypte) et dans certains pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, notamment la Côte d'Ivoire.

La gestion des crises au Niger est traitée par une combinaison d'instruments et de structures i) visant à circonscrire le facteur déclenchant et à en limiter la propagation pour certains d'entre eux, ii) cherchant à en atténuer les effets et impacts sur les populations vulnérables pour les autres. Le Plan de contingence a recensé les facteurs susceptibles de déclencher les crises alimentaires au Niger : la sécheresse, l'invasion d'acridiens, la hausse des prix de denrées alimentaires. Les autres risques naturels (inondations, incendies, épidémies, épizooties) et anthropiques (feux de brousse, conflits, insécurité) sont considérés comme des facteurs aggravant des crises localisées.

La gestion des crises devient de plus en plus complexe compte tenu de l'imbrication des différents déterminants des crises et de l'augmentation marquée du nombre d'intervenants dans le champ de la prévention et gestion des crises alimentaires. La prise de décision devient lourde et le système de gestion des crises se caractérise par une forte concentration des moyens au niveau central et une faible délégation au niveau décentralisé. En outre, les crises antérieures de la décennie 2000 ont révélé la faible réactivité du dispositif face aux crises pastorales qui renforcent la vulnérabilité des ménages d'éleveurs.

Certes, depuis plusieurs décennies, le Niger s'est évertué à se doter d'un système de gestion des crises stable et relativement performant. Toutefois, des insuffisances sont notées pour une efficacité plus grande dans la réponse aux situations d'urgence. Il s'agit, entre autres :

- le manque de capitalisation sur l'efficacité, la durabilité et l'impact des diverses interventions des programmes de soutien empêche de réaliser un meilleur ciblage des interventions vers les diverses catégories de ménages vulnérables et d'assurer une complémentarité avec d'autres actions (filets sociaux et développement) ;
- la mise en évidence en 2005 de la nécessaire adaptation du Dispositif National à l'évolution des déterminants de la sécurité alimentaire des ménages, d'une part, et aux changements dans les structures et modalités de l'aide humanitaire, d'autre part ;
- la lourdeur et la lenteur du processus de prise de décision lors d'une crise alimentaire qui se déroule sur un pas de temps beaucoup plus long qu'une réponse rapide nécessaire après la catastrophe ;
- la faible efficacité des procédures de coordination et de réponse en rapport avec l'ensemble des intervenants (relais avec les Ministères spécialisés agissant dans la phase critique, coordination avec agences NU, ONGs) ;
- le positionnement non effectif de la plate forme nationale en matière de réduction de risques de catastrophes dans les organes du dispositif national ;
- la centralisation au niveau national des ressources destinées aux réponses au détriment des régions/sous-régions ;
- Lien de complémentarité non établi entre la prévention, les filets sociaux et autres actifs mis en place pendant les crises précédentes.

L'I3N se propose de pallier aux insuffisances constatées tout en améliorant la capacité de réponse des ménages et des communautés à la base face aux situations de déficit de production agricole ou pastorale et de catastrophes. Les mesures qui seront promues permettront de :

1. améliorer l'efficacité des mécanismes d'anticipation et de coordination des interventions en situation d'urgence. Il s'agira notamment d'assurer :
  - la consolidation et le renforcement des systèmes d'informations rapides sur les crises alimentaires et fourragères et sur les catastrophes.
  - Une meilleure coordination et management du dispositif d'intervention dans les situations d'urgence. Il s'agira de rendre opérationnelle la coordination nationale en matière de prévention et de gestion des crises, de renforcer le dispositif d'intervention

en situation de crises ou de catastrophes et de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation opérationnel.

2. Contribuer à apporter des réponses appropriées et adaptées dans les situations d'urgence. Il s'agit notamment de :

- Accroissement de la performance des instruments de prévention et de gestion des crises et catastrophes. Il s'agira notamment d'accroître les stocks de réserves nationales de produits agricoles et alimentaires, constituer un stock de non-vivres pour les interventions d'urgence en situation de catastrophes naturelles, constituer une réserve d'aliments bétail et intrants zootechniques, constituer une réserve de semences pour les interventions d'urgence.
- Création des conditions pour assurer un continuum urgence-relèvement-développement pour les groupes socio-économiques les plus vulnérables. Cela impliquera la mise en place des facilités d'accès aux produits alimentaires et nutritionnels pour les groupes vulnérables dans les situations d'urgence et de facilités d'amélioration des moyens de subsistance pour les ménages pauvres et vulnérables. Des activités génératrices de revenus, le cash transfert, le food for work et autres mesures sociales seront menées en faveur des groupes vulnérables pour améliorer leur capacité d'adaptation aux situations d'urgence alimentaire ou nutritionnelle.

En plus de ces risques liés à l'insécurité alimentaire, l'Initiative 3 N contribuera à promouvoir et renforcer les dispositifs/mécanismes de gestion des risques en apportant des solutions appropriées selon les types de risques auxquels font face les producteurs, les ménages et les communautés. Ces risques sont de plusieurs ordres :

- Climatiques : sécheresse, hausse brusque de températures
- Ecologiques : vents violents, feux de brousses, inondations, éboulements de terres
- Biologiques : grande invasion de criquets pèlerins, insectes et maladies de plantes, grandes épizooties, oiseaux granivores, faune sauvage
- Sociaux : conflits fonciers, conflits armés
- Commerciaux : volatilité des prix, fluctuation de la monnaie, effondrement brusque de la demande, surproduction, tracasseries routières,
- Sanitaires : pandémie, maladies liées à l'eau, pollutions des eaux par des déchets toxiques et des pesticides et autres produits chimiques ....
- Macroéconomiques : mesures fiscales, restriction aux importations ou aux exportations par pays tiers ....

Un plan de gestion des risques sera élaboré et mis en œuvre à travers les différents programmes de l'Initiative 3N et d'autres programmes sectoriels.

#### **5.3.4. AXE 4. AMELIORATION DE L'ETAT NUTRITIONNEL DES NIGERIENS**

Au Niger, la malnutrition est un problème de santé publique. Les principales victimes sont les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes et les autres groupes vulnérables. Des expériences concluantes et des bonnes pratiques de prise en charge de la malnutrition sont enregistrées dans divers domaines : hygiène, apprentissage de la production alimentaire à l'école, enrichissement en éléments nutritifs des aliments courants, contrôle régulier de la qualité des aliments et des mesures générales d'amélioration du cadre de vie. Ces bonnes pratiques ne couvrent pas l'ensemble du pays et l'ensemble des situations. C'est là qu'une mise à l'échelle des différentes expériences concluantes est nécessaire. Dans cette optique,, il serait important d'étendre la sensibilisation et les opérations de prise en charge des différentes formes de malnutrition à l'endroit de tous les groupes vulnérables et sur l'ensemble des zones sensibles à l'insécurité nutritionnelle. La mise à l'échelle des bonnes pratiques dépendra de la qualité du ciblage, en d'autres termes de la qualité des données et informations générées par le Système national de Surveillance Nutritionnelle, membre actif du Système d'Alerte Précoce.

Ainsi, pour l'amélioration de l'état nutritionnel, l'I3N prévoit des mesures et investissements visant à contribuer à :

- la promotion de modèles de consommation alimentaire équilibrée, une bonne hygiène de vie en milieu rural et en milieu urbain, au niveau des ménages comme au niveau des établissements scolaires.
- La réduction de la prévalence des différentes formes de malnutrition à travers le passage à une échelle d'application plus grande de bonnes pratiques familiales essentielles, la promotion des comportements et pratiques alimentaires contribuant à la réduction des maladies nutritionnelles non transmissibles, la promotion des jardins et fermes scolaires en synergie avec les cantines scolaires, le renforcement du dispositif de contrôle sanitaire des denrées alimentaires (chaîne de froid, hygiène, etc.), la promotion de mesures et d'actions d'hygiène et d'assainissement.
- La prise en charge efficace de la malnutrition aigüe dans les situations de crises à travers l'amélioration des capacités de prise en charge curative (y compris le dépistage) des cas de malnutrition aigüe (modérée et sévère), le renforcement du cadre institutionnel de la prise en charge de la malnutrition.
- Le renforcement du dispositif de contrôle sanitaire des denrées alimentaires (chaîne de froid, hygiène, etc.)
- Le renforcement du Système national de surveillance nutritionnelle et d'évaluation des interventions de nutrition (SNIS, sites sentinelles, SAP, les enquêtes de nutrition).

### **5.3.5. AXE 5. ANIMATION ET COORDINATION DE L'INITIATIVE 3N**

L'Initiative 3N se veut un cadre mobilisateur et fédérateur pour l'émergence d'une économie agricole à même d'assurer la fonction basique de sécurité alimentaire de toute agriculture et la fonction stratégique de courroie d'entraînement de l'ensemble de l'économie vers le développement durable et la croissance inclusive. C'est pour cela que, au-delà de son ambition d'injecter dans les quatre prochaines années des ressources financières importantes pour accroître la disponibilité alimentaire, en faciliter l'accessibilité à l'ensemble des populations et veiller sur sa bonne utilisation, l'I3N se propose de créer les conditions permettant de garantir la continuité dans l'effort et l'efficacité dans l'action pour toutes les parties prenantes, chacune selon la fonction et les rôles qu'elle aura à y assumer.

Pour cela, l'I3N se propose d'œuvrer à :

#### **1. *Maintenir un effort croissant et continu en matière de financement des investissements pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole.***

Le financement reste la question centrale du développement agricole au Niger. Les principales sources de financement du secteur sont les ressources propres de l'Etat, l'aide publique au développement, les institutions financières privées, le secteur privé, les collectivités territoriales et la contribution des communautés. Malheureusement, force est de reconnaître que le volume et la qualité des financements public et privé jusque là mobilisés n'a pas permis à l'agriculture nigérienne de réaliser sa transformation et d'assurer son rôle de moteur de l'économie.

L'évolution du volume de financement accordé au secteur de 1990 à 2010 ne reflète pas sa contribution à la richesse nationale et aux recettes d'exportations. Les dépenses publiques en faveur du secteur du développement agricole, toutes sources confondues, n'ont représenté que 3,2% du PIB sur la période 2001-2006. Certes des efforts ont été faits pour faire passer la part du budget de l'Etat (Fonctionnement et Investissement) alloué au secteur de 12% en 2007 à 21,1% en 2010. Cependant, ces efforts sont en grande partie dus à l'apport extérieur. En effet, dans la mise en œuvre du programme d'investissement (PIE), les dépenses sur volet trésor représentent en moyenne 16% des dépenses totales des projets/programmes en 2010, 13% en 2009, 34% en 2008 et 20,9% en 2007.

L'un des enjeux majeurs pour la réussite de l'I3N sera la mobilisation des ressources financières internes et l'amélioration de l'efficacité de la gestion des finances publiques (complexité des procédures, retard de paiement, insuffisance d'informations, etc.). Les opportunités actuelles en termes d'accroissement des recettes budgétaires de l'Etat laissent présager une affectation de ressources plus conséquentes à l'I3N.

Au-delà des investissements qui seront soutenus par le budget national, l'I3N se propose également d'inciter l'intervention du secteur privé, des collectivités territoriales, de la BAGRI et des banques commerciales dans le financement des programmes de l'I3N..

En d'autres termes, pour réussir le programme d'investissement de l'I3N, il est prévu de mobiliser davantage de ressources publiques et privées :

- i. La mobilisation plus importante des ressources publiques exigerait notamment que:
  - le Gouvernement alloue davantage de ressources pour le fonctionnement et les interventions de ses services et établissements aux différentes échelles de la déconcentration ;
  - les Collectivités territoriales contribuent à la réalisation des investissements à travers le financement direct ou le cofinancement ;
  - le Gouvernement crée un Fonds sécurisé pour les investissements agricoles alimenté principalement par les recettes propres de l'Etat et aussi par des contributions des PTF qui adhèrent à l'I3N et aux procédures de gestion qui seront prévues ;
  - le Gouvernement accroît sa capacité de mobilisation de ressources externes en dotant les services des ministères concernés (Plan, Affaires Etrangères, Finances) en ressources financières suffisantes pour l'évaluation ex-ante et la négociation de programmes et projets à soumettre aux PTF.
- ii. La mobilisation des ressources financières privées consisterait à :
  - inciter l'intervention des Institutions bancaires et de la microfinance à offrir de meilleurs services et produits financiers aux professionnels des secteurs agricoles et agroalimentaires ;
  - développer le Partenariat Public-Privé pour les investissements structurants.

## *2. Assurer une gouvernance et une coordination efficaces de l'I3N*

La sécurité alimentaire et nutritionnelle ne pourra être assurée au Niger que si des efforts concomitants sont déployés pour adresser avec la même intensité ses différentes dimensions, à savoir : la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité et l'utilisation durable. C'est dire que l'approche sectorielle telle qu'elle a été menée et le choix de mettre l'accent sur la prévention et la gestion des crises alimentaires et dans une certaine mesure sur l'accroissement de l'offre de certains produits, ne peuvent être suffisants pour assurer les transformations souhaitées.

C'est pour cela que le choix a été fait de bâtir une approche à la fois sectorielle et intersectorielle dans laquelle toutes les composantes de l'administration publique, le secteur privé, les communautés et les collectivités locales, le système financier, les organisations socioprofessionnelles, les organisations de la société civile et aussi les amis du Niger, chacun selon ses fonctions et rôles, puissent concourir à la réalisation de la vision de l'I3N.

Toutefois, au-delà de la participation aux investissements, chaque partie prenante devrait avoir une place définie et un rôle actif dans la gouvernance alimentaire et être informée à temps sur les efforts conjoints de mise en œuvre de L'13N.

Pour y parvenir, il est prévu de :

- i. Assurer une gouvernance transparente, participative et inclusive l'13N au niveau national et au niveau des collectivités décentralisées (Région et Communes). Cela se fera en mettant en place un système de gouvernance s'intégrant dans les dispositifs nationaux et locaux de planification, de partenariat pour le développement et de dialogue multiacteurs.
- ii. Informer et mobiliser les communautés rurales et urbaines ainsi que les parties prenantes. Il s'agira, à travers un système approprié d'information et un plan de mobilisation, de susciter l'adhésion et l'engagement de tous autour des objectifs de l'13N. Tous les canaux d'information médiatique et de communication sociale ainsi que divers instruments d'animation sociale seront utilisés pour atteindre les différents groupes cibles, qu'il s'agisse des communautés à la base, des professionnels des secteurs agricoles et agroalimentaires, des leaders d'opinion, des décideurs aux niveaux national et local, et de tous les partenaires intérieurs comme extérieurs pouvant jouer un rôle direct ou indirect aux différentes étapes du cycle de planification de la stratégie. Une adresse particulière sera faite aux femmes et jeunes pour qu'ils jouent un rôle actif dans les mutations recherchées aux plans technologiques ou de la conduite professionnelle des exploitations agricoles et des unités de transformation des produits locaux.
- iii. Assurer le suivi-évaluation régulier de la performance, des effets et impacts de l'13N. Le dispositif à mettre en place devrait permettre (i) la coordination d'ensemble, le suivi général et l'évaluation d'impacts par le Haut Commissariat à l'13N, (ii) la tutelle des projets, la supervision technique et le suivi sectoriel par les ministères techniques et (iii) l'exécution des actions par les acteurs opérationnels du niveau communal. C'est cette configuration qui servira de base à l'élaboration du dispositif de suivi évaluation qui sera organisé sur trois niveaux
- iv. Coordonner et gérer efficacement l'ensemble des dispositifs de mise en œuvre. Le HC3N est la structure en charge d'assurer l'animation et la coordination de l'ensemble de l'Initiative 3N. Dans cette perspective il mettra en les outils de gestion appropriés et se positionnera pour assurer sa fonction d'aide à la décision aussi bien dans la définition des orientations et la gouvernance que dans la mise en œuvre. Cette fonction d'aide à la décision l'amènera à mener des évaluations rétrospectives et des études prospectives sur les questions stratégiques sur lesquelles il sera saisi par l'une des parties prenantes. Le HC3N disposera de ressources humaines, matérielles et financières conséquentes pour assurer ses diverses fonctions.

## **6. MODALITES ET INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE DE L'13N**

La mise en œuvre de l'13N reposera essentiellement sur des programmes opérationnels et sur un dispositif institutionnel dont les caractéristiques principales seront l'inclusivité, la coresponsabilité, la subsidiarité, la concertation et le dialogue permanents.

### **6.1. PRINCIPES DIRECTEURS D'INTERVENTION**

Reposant sur une approche participative et inclusive, la mise en œuvre de l'initiative se fera selon les principes d'intervention suivants : la concentration des actions, le ciblage des appuis, la prise en compte du genre, la durabilité de la base productive, la mobilisation et la responsabilisation des acteurs.

- **la concentration** : les actions et appuis sont concentrés aux niveaux des communes, des villages agricoles et des exploitations familiales, et;

- **le ciblage** : les actions et appuis sont ciblés sur l'amélioration significative des niveaux de productivité des systèmes de productions (agricoles, animales, apicoles, piscicoles, sylvicoles) et plus particulièrement en ce qui concerne les principales productions céréalières, alimentaires de substitution, filières à haute valeur ajoutée par l'irrigation, en veillant sur d'une part, les potentialités et opportunités locales permettant d'optimiser les investissements et d'autre part, la prise en compte des groupes spécifiques comme les ménages vulnérables, les femmes, les jeunes, les personnes en situation d'handicap ;
- **la prise en compte du genre** : Il s'agit de veiller sur une implication effective des représentants/tes des femmes, des jeunes, des personnes en situation d'handicap et des autres groupes vulnérables dans les différentes instances de gouvernance et de concertation mais également leur accès aux ressources mobilisées et affectées à la mise en œuvre des interventions de l'Initiative.
- **la durabilité de la base productive**: il s'agit d'asseoir les conditions nécessaires au maintien de la qualité de la base productive à travers la promotion des pratiques durables d'utilisation des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques ;
- **la mobilisation et la responsabilisation** : il s'agit de créer les conditions favorables à l'implication effective et la participation responsable des acteurs à toutes les étapes du processus de conception et de mise en œuvre des interventions de l'Initiatives, et plus particulièrement des organisations des producteurs, de la femme et la jeunesse afin de s'assurer leur appropriation par les bénéficiaires.

## 6.2. CADRE DE PROGRAMMATION

Pour la mise en œuvre opérationnelle de l'Initiative 3N, les cinq axes stratégiques sont traduits en cinq programmes stratégiques (PS). Les quatre premiers sont des programmes d'investissements et le cinquième assure la facilitation de la mise en œuvre.

PS1	Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques
PS 2 :	Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires
PS 3 :	Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes
PS4 :	Amélioration de l'Etat Nutritionnel des nigériennes et nigériens
PS5 :	Animation, coordination de l'I3N et impulsion des réformes

Les programmes stratégiques ainsi que les programmes et sous-programmes opérationnels sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2.** Cadre de programmation

Programmes Stratégiques	Programmes Opérationnels	Sous Programmes Opérationnels
PS1. Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	PO1. Accroissement des productions sous irrigation	SPO1. Réhabilitation des superficies des terres irriguées (AHA)
		SPO2. Réalisation et mise en valeur de nouvelles superficies des terres irriguées
		SPO3. Développement de la petite irrigation familiale, individuelle ou collective
	PO2. Augmentation des	SPO4. Accessibilité des producteurs aux facteurs de production

	productions des cultures pluviales	SPO5. Accessibilité des producteurs aux technologies et informations
	PO3. Croissance des productions d'origine	SPO6. Sécurisation des systèmes d'élevage traditionnel
		SPO7. Développement des systèmes intensifs d'élevage
	PO4. Croissance des productions forestières	SPO8. Gestion durable des terres et de la biodiversité
		SPO9. Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux
		SPO10. Appui aux réformes du développement des productions forestières
PS2. Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains produits agricoles et agroalimentaires	PO5. Augmentation et mise en marché des denrées alimentaires issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits locaux	SPO11. Mise à niveau des industries agroalimentaires existantes
		SPO12. Création de nouvelles unités de transformation des produits agropastoraux
		SPO13. Opérationnalisation des marchés des produits agricoles et agroalimentaires
	PO6. Augmentation de la disponibilité des denrées alimentaires issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) sur les marchés intérieurs et extérieurs	SPO14. Transport des produits agricoles et agroalimentaires
PS3. Augmentation de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes	PO7. Efficacité des mécanismes d'anticipation et de coordination des urgences	SPO15. Prévention des crises alimentaires et catastrophes
	PO8. Adaptation des réponses apportées dans les situations de crises alimentaires et de catastrophes	SPO16. Prise en charge des crises alimentaires et catastrophes
PS4. Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et nigériens	PO9. Réduction de la vulnérabilité à la malnutrition	SPO17. Réduction de l'incidence des différentes formes de malnutrition
		SPO18. Prise en charge des différentes formes de malnutrition aigue
PS5. Animation, coordination de la SDA/C/SAN et impulsion des réformes	PO10. Mobilisation des ressources financières et impulsion des réformes	SPO19. Facilitation de l'accès aux financements
		SPO20. Impulsion des réformes et mise en cohérence des politiques et des stratégies
	PO11. Mobilisation et responsabilisation des acteurs	SPO21. Mise en place d'un système participatif de mobilisation et de responsabilisation des acteurs et parties prenantes
	PO12. Gouvernance et coordination et suivi-évaluation de l'Initiative	SPO22. Gestion et coordination
		SPO23. Suivi évaluation

### 6.3. ROLES ET RESPONSABILITES DES PARTIES PRENANTES

La mise en œuvre de la stratégie impliquera une diversité d'acteurs dont les fonctions sont complémentaires et utiles à l'atteinte des résultats. Les principales parties prenantes identifiées sont : l'Administration Publique, Assemblée Nationale et les Collectivités territoriales (Communes et régions), le Secteur Privé, les Organisations de la Société Civile, les Organisations des Producteurs, les Partenaires Techniques et Financiers, les Institutions Régionales de Coopération.

#### a) L'Administration Publique

Les rôles assignés à l'administration sont la détermination des orientations nationales, l'impulsion politique, l'adoption des normes et réglementation, la planification des activités, la recherche de financement, la mise en œuvre des opérations, la supervision, le contrôle, la formation, la recherche et l'appui/ conseil.

- ⇒ *Présidence de la République et Primature* : ces institutions vont définir les orientations et apporter l'impulsion et le soutien politique nécessaire à l'atteinte des objectifs de l'Initiative 3N.
- ⇒ *Haut Commissariat à la mise en œuvre de l'I3N* : c'est une administration de mission qui a en charge la coordination, la planification, la réalisation des études techniques, économiques et financières, la mobilisation des financements, la mobilisation des acteurs (publics, privés et PTF) pour la mise en œuvre de l'I3N ainsi que le suivi et évaluation. Le HC3N sera membre du comité interministériel d'orientation, du conseil national de dialogue et de concertation des acteurs des Comités de Pilotage et autres organes techniques des différentes Politiques sectorielles et programmes stratégiques déclinant l'I3N.
- ⇒ *Services Rattachées au Cabinet du Premier Ministre (CNEDD, CCA, SAP, CAPED)*: ils vont contribuer à la mobilisation des ressources financières, à la mise en œuvre des activités qui relèvent de leurs compétences notamment les réponses aux effets des crises naturelles, à la supervision des activités de leurs partenaires au niveau opérationnel.
- ⇒ *Ministères de soutien : Ministère du Plan, l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, Ministère des Finances, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération* : ils ont pour rôle de mobiliser aux plans externe et interne les financements nécessaires à la mise en œuvre de l'I3N. Ils seront membres de l'organe de Gouvernance du Fonds d'Investissement pour la sécurité alimentaire et Nutritionnelle et un comité interministériel d'orientation.
- ⇒ *Ministères sectoriels et services techniques déconcentrés* : ils auront la maîtrise d'ouvrage des programmes de l'I3N, chacun selon son secteur de compétence. Ils vont contribuer à la mobilisation des financements et veiller sur la conformité de la réglementation dans l'exécution des activités, le suivi et la supervision des activités des prestataires des services (opérateurs privés, ONG/AD, OSC et OP) ainsi que de l'exécution des activités qui relèvent de leurs compétences.
- ⇒ *Institutions spécialisées de recherche et de formation*. Elles jouent un rôle déterminant dans l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie. Elles participeront aux opérations de création de technologie, le renforcement des capacités des opérateurs et producteurs, le suivi et évaluation ainsi que dans le conseil à la prise de décision politique et technique au niveau des différents programmes de la stratégie.

#### **b) Assemblée Nationale et autre organe national de représentation**

Elle aura à adopter les lois qui créent l'environnement favorable à l'atteinte des objectifs de l'I3N (vote de la loi-programme, de collectif budgétaire, etc.). Les élus nationaux seront mis à contribution dans le cadre de la mobilisation sociale en vue de la mise en œuvre de cette initiative. Elle aura aussi à faire le plaidoyer au niveau international pour la mobilisation des ressources.

#### **c) Collectivités Territoriales (Communes et régions)**

Le niveau communal est identifié comme porte d'entrée pour la mise en œuvre des activités de l'Initiative. C'est à ce niveau que sont identifiés et formalisés les besoins en investissements d'intérêt collectif. Le Conseil Communal est l'instance qui reçoit, centralise, effectue l'analyse préliminaires des requêtes des acteurs en vue de leur transmission pour approbation par le niveau supérieur. Pour des investissements impliquant plusieurs collectivités dans une région, le Conseil régional est l'instance compétente en matière de planification et programmation. Les Conseils communaux et régionaux assurent la maîtrise d'ouvrage des investissements prévus dans les plans locaux de développement. Les Collectivités territoriales contribuent à la mobilisation sociale et au financement de l'I3N.

#### **d) Organisations des Producteurs (OP)**

En tant qu'acteurs majeurs, les OP participent au dialogue sur les politiques et les programmes. Elles sont porteuses d'initiatives en matière d'investissement. Les OP porteront des projets économiques en faveur de leurs membres notamment, les ouvrages et infrastructures, les dispositifs d'appui à la production : Centrale d'approvisionnement en engrais, centrale d'approvisionnement en aliment pour bétail, banque aliments pour bétail, boutique d'intrants, systèmes d'irrigation, de warrantage et de commercialisation, etc.). En somme, les producteurs et leurs organisations sont à la fois bénéficiaires, porteurs de projets, contributeurs financiers et/ou prestataires de services. A ce titre, à l'instar des PDC, les plans d'actions des OP seront instruments d'identification et de planification des interventions de l'Initiative.

Les OP représentent un groupe important qui est amené à contribuer dans la définition des orientations, l'élaboration des programmes et l'exécution des actions en tant que bénéficiaires et/ou prestataires. Sa participation nécessaire à la gouvernance, de dialogue et de concertation ainsi qu'au financement, au suivi et à l'évaluation de la stratégie. La participation financière des OP prendra la forme et la nature qui sont adaptées à leurs propres capacités. En somme, les OP participeront à la mobilisation sociale et financière.

#### **e) Secteur Privé**

Il sera distingué les grands opérateurs privés disposant de leurs propres moyens de production des petits producteurs qui sont nombreux dans le milieu de la jeunesse et qui peuvent être financés en fonction de la nature de leur projet. S'agissant des opérateurs privés intervenant par des financements propres au développement de projets dans le secteur agricole, ils bénéficieront de l'appui/ accompagnement en matière de conseil technique et de facilités d'accès au financement bancaire. Il est à noter également que certains privés fournisseurs de produits (intrants, matériels, etc.) et services (financements, études, contrôles, appui-conseil, etc.) peuvent bénéficier des actions de renforcement des capacités.

Le secteur privé est porteur d'initiatives en matière d'investissements structurants. Il aura à intervenir dans la définition des orientations, l'élaboration des programmes, l'exécution en tant que prestataires ou bénéficiaires. Il doit contribuer au financement de l'I3N selon un mécanisme flexible et favorable à son autopromotion dans l'esprit de la promotion d'un partenariat public privé.

#### **f) Organisations de la Société Civile**

Elles vont contribuer à la définition des politiques et programmes, à la mobilisation sociale, à la recherche du financement et à la mise en œuvre de l'I3N en tant qu'agences d'exécution et/ou prestataires de services.

#### **g) Partenaires Techniques et Financiers**

Les PTF sont des acteurs majeurs dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie. Outre que leur contribution substantielle soit indispensable au financement de la stratégie, ils participent à la concertation, à la supervision des interventions et à l'évaluation des résultats de la stratégie. Leur implication dans les actions de communication et de plaidoyer en faveur de la stratégie ainsi que leurs suggestions et propositions seront déterminantes dans la réalisation des objectifs attendus. Ils seront sollicités sur la base d'une démarche concertée et coordonnée avec les Administrations centrale et locale pour le financement complémentaire de l'I3N. Au besoin, ils peuvent être des agences de mobilisation de financement et agences d'exécution.

#### **h) Institutions Régionales de Coopération**

Elles sont identifiées comme facilitateurs (*plaidoyer ou partenaires de soutien*), bailleurs de fonds et agences de mobilisation de financement de l'I3N. Elles peuvent aussi intervenir dans la mise en cohérence des politiques et la fluidification des échanges et la mise en place des mécanismes régionaux de constitution des stocks.

#### 6.4. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de l'I3N se fera en respectant les principes de participation inclusive de tous les groupes d'acteurs tout au long du cycle de planification, d'exécution, de suivi et d'évaluation. La mise en œuvre implique de disposer d'un dispositif institutionnel qui est en fait un ensemble de sous-dispositifs dont notamment :

- Un dispositif de gouvernance, de dialogue et de concertation multiacteurs
- Un dispositif d'opérationnalisation et de financement
- Un dispositif de coordination, d'animation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre.

Le dispositif institutionnel de la stratégie s'intègre dans le schéma de gouvernance et d'organisation de l'Etat aux différentes échelles du découpage politique et administratif.

##### 6.4.1. DISPOSITIF DE GOUVERNANCE

La gouvernance de la stratégie, bien que se voulant participative et inclusive, repose d'abord sur le leadership de l'Etat incarné par ses différents organes d'orientation et de décision. C'est pour cela que le système de gouvernance de la stratégie comprendra plusieurs composantes : un cadre d'orientation et de décision, un cadre de partenariat avec les PTF et un cadre de dialogue et de concertation multiacteurs.

##### a) Cadres d'orientation et de décision

⇒ Au niveau National

L'Initiative relève directement de la Présidence de la République. Elle dispose de deux instruments majeurs d'orientation et de décision et aussi de recherche de cohérence et de complémentarité avec les autres politiques sectorielles : le Conseil des Ministres et le Comité Interministériel de Pilotage.

- **Le Conseil des Ministres est l'organe de décision.** Il veille à la bonne gouvernance et à la cohérence globale de l'I3N et des politiques sectorielles rattachées. Il apporte la vision stratégique de l'I3N au plan national. Il veillera à la cohérence et la complémentarité des politiques sectorielles et des mesures prises pour leur application. Il a également la responsabilité d'initier et adopter les politiques et stratégies sectorielles, les budgets pluriannuels et annuels, les lois et règlements favorisant la mise en œuvre de l'I3N et l'atteinte des résultats. Une communication de l'Etat de mise en œuvre de l'I3N sera faite au moins une fois par trimestre.
- **Le comité interministériel d'orientation des programmes de l'Initiative 3N.** Il a pour mandat de faciliter la mise en œuvre de l'Initiative 3N. A cet effet, il sera chargé de proposer au Gouvernement des mesures adéquates de mise en œuvre des programmes et de donner les orientations stratégiques au HC3N et aux structures opérationnelles d'exécution. Le comité interministériel d'orientation sera présidé par le Premier Ministre et comprendra les différents Ministères impliqués dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Le secrétariat du comité sera assuré par le Haut Commissaire à l'Initiative 3N. Le Comité d'orientation rendra compte régulièrement au Conseil des Ministres.

⇒ Aux niveaux régional et communal

- **Les conseils régionaux et communaux** - Les communes et les régions sont des acteurs clés à la fois en tant que bénéficiaires, porteurs de projets, contributeurs financiers et/ou prestataires de services. Elles assurent de manière permanente la mobilisation, la participation et l'adhésion des populations à l'I3N. Les conseils communaux et régionaux approuvent l'ensemble des requêtes exprimées dans leurs circonscriptions conformément à leurs principes et procédures de fonctionnement. Elles contribuent ainsi à assurer la cohérence des actions à la base et participent

au suivi de leur mise en œuvre. Enfin, ils font remonter les préoccupations et attentes de la base respectivement au niveau départemental, régional et national.

#### b) **Un cadre de concertation avec les PTF**

Le Cadre de Concertation Etat - OCDE-CAD servira de cadre de concertation Etat-PTF pour l'Initiative 3N. Son mandat est de s'assurer de l'engagement et de l'alignement des PTF dans la réalisation des objectifs stratégiques. Il est aussi un cadre approprié pour la mobilisation des ressources, le suivi de la transparence dans la gestion des ressources mobilisées. Enfin, il servira de tremplin pour renforcer la communication et le plaidoyer en faveur du respect des décaissements sur la base des engagements pris par les PTFs.

Parallèlement, les cadres sectoriels de concertation mis en place dans le cadre de la stratégie de développement rural et des autres politiques sectorielles pourraient également être adaptés et utilisés pour les besoins de la mise en œuvre de l'Initiative. Il en sera de même pour les financements mobilisés et affectés au développement agricole et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

#### c) **Des plates-formes de dialogue et de concertation multiacteurs**

La mise en œuvre de l'13N nécessitera des concertations périodiques entre les parties prenantes pour échanger sur l'alignement des plans d'action ou d'investissement des administrations et des acteurs non étatiques, les études prospectives, les documents techniques résultats d'études prospectives ou d'évaluation, les mesures les plus pertinentes à prendre pour améliorer la performance dans les réalisations et l'efficacité dans les effets et impacts. Ce dispositif permettra également de renforcer les complémentarités et la synergie dans les interventions diverses et multidirectionnelles dans les domaines du développement agricole et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le dispositif de concertation et de dialogue multiacteurs comprendra deux instruments majeurs

##### ⇒ Au niveau National

- **Le Conseil National de dialogue et de concertation des acteurs (CNDA)** - Le CNDA est un espace de dialogue qui réunit les représentants de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie (ministères techniques, PTF, conseillers à la présidence et de la primature, institutions de recherche, Secrétariat permanent du code rural, organisations des producteurs, municipalités, organisations de la société civile (ONG, AD, Syndicats, médias) secteur privé, etc.). Cet espace permettra aux acteurs d'échanger sur leurs expériences, de contribuer dans la programmation des actions, de s'assurer de la prise en compte de leurs aspirations et attentes. Le CNDA est présidé et animé par le HC3N.

##### ⇒ Aux niveaux régional et local

- **Au niveau régional**, le cadre comprendra le représentant du Gouvernorat, le Président du conseil régional, des représentants des communes rurales (des Maires désignés par l'AMN), des représentants des organisations de producteurs, de la Société civile et les Directeurs techniques régionaux des Directions en charge du développement des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il est présidé par le Gouverneur de la Région et le Secrétariat est assuré par le Directeur régional du plan, de l'aménagement du territoire et du développement communautaire.
- **Au niveau départemental**, le Comité aura pour principale vocation de servir de cadre de concertation, de dialogue et d'échange d'expériences entre les représentants des conseils communaux, des OPA, du secteur privé, des ONG et des services déconcentrés de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative. Il s'appuiera sur un comité technique pour préparer ses sessions. Le niveau départemental sera le lieu où les programmations d'investissements exprimées par les communes seront validées à l'issue d'un examen de conformité aux politiques et stratégies sectorielles. Il s'impliquera également dans le suivi

et l'appui technique de la mise en œuvre des interventions et de la gestion des financements mis à la disposition des opérateurs/acteurs communaux. Des appuis appropriés seront apportés aux départements pour leur permettre de s'acquitter cette tâche.

- **A l'échelle communale**, le cadre comprendra le Maire, des représentants des organisations des producteurs, de la Société civile, des commissions foncières, du secteur privé et les responsables techniques communaux. Il sera présidé par le Maire de la Commune et le Secrétariat est assuré par le chef de service communal du plan, de l'aménagement du territoire et du développement communautaire ou celui de l'agriculture.

#### **6.4.2. DISPOSITIF OPERATIONNEL**

La mise en œuvre effective de l'I3N reposera sur les instruments suivants :

##### **1. Les Comités de pilotage multisectoriels des Programmes Stratégiques (CMPS)**

Chacun des quatre (4) Programmes stratégiques axés sur les investissements sera piloté par un Comité multisectoriel de Programme (CMPS) présidé par le Ministre le plus concerné par le programme et secondé par un représentant des PTF. Le secrétariat sera conjointement assuré par le Haut Commissariat et l'un des départements ministériels concernés.

Le Comité Multisectoriel (CMPS) pourrait créer en son sein des Commissions de Sous-programmes, si les besoins s'en font sentir. Les Comités Multisectoriels statuent sur la priorisation des investissements et mesures, le suivi et la supervision de la mise en œuvre. Ils sont également des espaces de débat sur des thématiques concernant le programme. Ils examinent et approuvent les plans d'actions et les rapports annuels des programmes. Ils débattent de toute question dont ils sont saisis. Les CMPS regroupent toutes les parties prenantes. Ils peuvent s'organiser en groupes de réflexion et de travail si les besoins se font sentir.

##### **2. Les maîtres d'ouvrage**

La maîtrise d'ouvrage sera assurée :

- Au niveau National, les départements ministériels ou les Administrations de Missions identifiées comme chef de file d'un Programme Stratégique ou des programmes opérationnels. Ainsi, les départements ministériels assureront leurs rôles régaliens de définition des politiques, stratégies et programmes sectoriels s'alignant sur l'I3N. Ils auront également à créer les conditions favorables à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en appliquant ou en prenant les mesures législatives, réglementaires, institutionnelles et fiscales nécessaires à la création d'un environnement favorable au développement agricole et à la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. . Au niveau déconcentré, les départements ministériels joueront également leurs rôles régaliens d'appui-conseil aux Collectivités Territoriales, Secteur Privé, Organisations Paysannes et Producteurs et aussi de supervision et de contrôle des investissements réalisés.
- a. Au niveau local, la maîtrise d'ouvrage des Collectivités Territoriales dans leur espace de compétence, sous la supervision et le Contrôle des Circonscriptions administratives, conformément aux lois et règles sur la décentralisation.

##### **3. Les maîtres d'œuvre**

Ce sont des Unités Spéciales ou Agence d'Exécution de Projet, des Services déconcentrés des départements ministériels faisant office d'Unités de Gestion de Projet ou d'opération, les Organisations Socioprofessionnelles, les ONG et Associations, les bureaux d'Etude et Entreprises Privées, des

Etablissements Publics à caractère scientifique, économique, culturel ou social, ... Les conditions d'intervention des maîtres d'œuvre sont définies dans les documents de programme et les manuels d'exécution. Cette maîtrise d'œuvre est assurée sous le contrôle et la supervision des départements ministériels et de leurs services déconcentrés. La maîtrise d'œuvre par le secteur privé inclut aussi les arrangements contractuels dans le cadre du partenariat Public-privé.

#### **6.4.3. DISPOSITIF DE COORDINATION, D'ANIMATION, DE SUIVI ET D'EVALUATION**

**Le Haut Commissariat à l'Initiative 3N fait office de dispositif de coordination, d'animation, de suivi, d'évaluation et de mobilisation de ressources financières et humaines. Le HC3N assurera le secrétariat des organes d'orientation et anime les cadres de concertation nationaux.**

Le HC3N disposera de divers instruments pour accomplir sa mission, dont entre autres :

- i. Un dispositif de suivi-évaluation qui s'appuiera sur les dispositifs existants au niveau des différentes parties prenantes.
- ii. Un dispositif de communication et de plaidoyer en faveur de l'13N.

## 6.5 STRATÉGIE DE FINANCEMENT

Pour l'Initiative 3N, il sera défini une stratégie de mobilisation de ressources qui tiendra compte de toutes les modalités de financement qui auront été convenues. La stratégie de mobilisation de ressources précisera des objectifs cibles pour chaque système de financement en insistant particulièrement sur les efforts nationaux. L'Etat accroîtra de manière significative le budget alloué au secteur agricole pour mieux assurer son rôle régalién et prendra toute disposition pour alimenter et sécuriser le fonds d'investissement. Il est notamment envisagé une loi de programmation pour le financement de l'I3N et aussi l'utilisation d'une partie de recettes minières et d'exportation des produits agricoles pour soutenir les investissements dans le secteur. Un objectif cible des efforts nationaux en % du PIB et en % du Budget Total sera défini.

Il est simplement à retenir que le financement des actions pourrait se faire à travers:

- des systèmes classiques de financement public (Budget de l'Etat, celui des Collectivités, L'aide publique au développement, Fonds communs, Fonds de soutien ou de subvention etc.) ou privé (crédits des Institutions Bancaires, de la microfinance, contributions des Communautés, des OP, de la Société Civile, des Entreprises, etc.) ;
- des systèmes nouveaux de financement tels que le Fonds d'Investissement pour la sécurité alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) et le Partenariat Public-Privé.

Le FISAN est un instrument stratégique de financement des investissements publics pour la croissance agricole et la sécurité alimentaire. Le FISAN traduit le leadership du Niger dans la modernisation de ses secteurs de développement agricole et agroindustriel et la réalisation d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durables.

Son objectif est de faciliter les investissements privés et communautaires à tous les segments des filières alimentaires et agroalimentaires. Il interviendra pour :

1. Soutenir la transformation des systèmes de productions agricoles et pastorales au niveau des exploitations familiales et des entreprises agricoles.
2. Favoriser la modernisation des systèmes de transformation et de commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires au niveau des PME/PMI et des organisations paysannes.
3. Appuyer les investissements des collectivités territoriales et des communautés rurales pour travaux d'aménagement de l'espace aux fins agricoles, pastorales, sylvicoles ou halieutiques.
4. Inciter les établissements financiers (Banque agricole, banques commerciales et IMF) à accroître significativement leurs investissements en faveur du développement des filières alimentaires et de la croissance agricole.

Le FISAN est un ensemble de facilités accessibles aux producteurs, entreprises, collectivités et communautés rurales pour des investissements structurants à tous les segments de la chaîne des valeurs des filières agropastorales et alimentaires.

Le FISAN est un mécanisme complémentaire de Financement des Programmes de l'I3N. Il appuiera en particulier les acteurs suivants :

1. Les Unités Modernes de production, transformation ou commercialisation
2. Les Exploitations familiales agricoles ou artisanales regroupées au sein des Coopératives ou des Groupements d'Intérêt Economique.
3. Les PME/PMI
4. Les Unités Industrielles de fabrication de matériel agricole
5. Les Collectivités territoriales agissant au nom des Communautés rurales.
6. Les Sociétés de Commercialisation ou de transformation des produits agricoles

Les acteurs de tous les segments de la chaîne de valeurs des filières agropastorales et agroalimentaires doivent être considérés comme éligibles.

Deux types de financement sont prévus :

⇒ **Les subventions**

- Les investissements à réaliser par la puissance publique locale (Collectivités Territoriales Communales ou régionales), l'amélioration de la capacité productive des terres (aménagement des terres d'irrigation, gestion de bassin versant, grands travaux de CES/DRS, aménagement des forêts, des espaces pastoraux, des plans d'eau ...) la réalisation d'infrastructures économiques (marchés, abattoirs ...) ou de désenclavement des zones de production (pistes rurales ...) ...
- Les investissements à usage collectif à réaliser au niveau des Organisations Communautaires de base (Infrastructures de stockage, aménagement de petits périmètres irrigués, aménagement d'enclaves pastorales, Petites Unités de Transformation, ...).
- Les investissements d'installation de jeunes ruraux ou diplômés intéressés par l'un des segments des filières agropastorales ou agroalimentaires.
- Les investissements pour les réformes permettant de créer les conditions pour le développement rural et la croissance agricole : Etudes, Concertations ...
- Les investissements en vue de la mobilisation de ressources externes : Etudes et concertations pour l'élaboration de documents de projet, plaidoyer et lobbying auprès des partenaires.

⇒ **Les facilités bancaires pour les investissements privés**

- Les subventions pour la réduction des coûts des intrants et matériels agricoles afin qu'ils soient plus accessibles aux producteurs ;
- Les incitatifs à l'intervention des banques commerciales dans le financement des investissements privés : fonds de garanties, assurances et bonification de taux d'intérêts.
- Les lignes de crédit pour le financement bancaire direct des Unités Modernes, Entreprises, PME et PMI intervenant dans les filières ciblées et le refinancement des IMF en perspective d'un appui direct aux exploitations familiales et entreprises artisanales locales.

Les sources potentielles du FISAN sont :

- Le budget d'investissement de l'Etat pour lequel, une loi de programmation triennale sera adoptée.
- Les emprunts à taux concessionnel que le pays pourrait contracter auprès des institutions financières de développement tels que la BOAD, la BIDC, la BAD ...
- Les donations ou emprunts des Fonds Régionaux de développement Agricole (JEMOA, CEDEAO)
- Les ressources externes mobilisées dans le cadre de l'aide publique au développement qu'elle soit multilatérale ou bilatérale.

L'organisation, la gestion et les procédures d'accès et de décaissement seront précisés ultérieurement lors de l'étude de faisabilité du FISAN.

## **7. EVALUATION DES COÛTS INDICATIFS DE L'INITIATIVE**

Les coûts estimatifs des programmes opérationnels pour la période 2011-2015 s'inscrivent dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N pour contribuer à asseoir les conditions durables devant mettre les populations nigériennes à l'abri de la famine et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus. Il constitue la déclinaison sectorielle du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015 en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables.

Il s'agira particulièrement à l'horizon 2015 d'augmenter de 45% les productions céréalières en comparaison à la moyenne des 5 dernières années (4.120.000 tonnes).

En outre il est prévu d'accroître à l'horizon 2015, la production de viande de 40% par rapport à la production de 2011 (311 100 tonnes) et la production de lait de 45% pendant la même période (la production de lait en 2011 est estimée à 967 800 tonnes).

L'ensemble des indicateurs formulés doivent permettre de mesurer aux différentes étapes du suivi et de l'évaluation les produits, les effets et les impacts obtenus de la mise en œuvre des actions découlant des cinq(5) axes de l'Initiative 3N qui se résument à :1) **Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, 2) Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, 3) Amélioration de la résilience des populations nigériennes face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles, 4) Amélioration de l'état nutritionnel des populations nigériennes et 5) Animation et Coordination de l'Initiative 3N.**

En outre, pour concrétiser la mise en œuvre de l'initiative 3N, un kit de services sera mis en place pour chaque commune rurale, village et ménage en fonction du niveau d'équipement déjà réalisé, des potentialités agro-écologiques du terroir (pluviométrie, fertilité des sols, vocation agricole, ...), de type de production ciblée (agriculture pluviale, cultures irriguées, élevage, pêche, cueillette, ...) et des besoins spécifiques du groupe cible (tableau 3).

**Tableau 3.** Kit d'offre de services

Sous secteurs	Kit commune (KCSA)	Kit village (KBSAN)	Kit exploitation familiale
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un magasin de stockage de vivres (de stock de sécurité)</li> <li>✓ Une centrale communale d'approvisionnement en intrants (engrais)</li> <li>✓ Un centre d'achat et de commercialisation de produits agricoles</li> <li>✓ Un centre de réparation et d'entretien du matériel et des ouvrages</li> <li>✓ Un dépôt de carburant</li> <li>✓ Une unité batteuse-décortiqueuse</li> <li>✓ Un extracteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un magasin de warrantage</li> <li>✓ une boutique d'intrants (semence, engrais, pesticide, etc.) et matériels agricoles</li> <li>✓ Une banque céréalière</li> <li>✓ Un périmètre irrigué (5 à 10 ha)</li> <li>✓ Un moulin à grain</li> <li>✓ Un grenier communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un lot de matériels agricoles (aratoires et UCA)</li> <li>✓ Activités génératrices de revenus</li> <li>✓ Lot d'engrais et de semences</li> <li>✓ Une parcelle de maraîchage par femme (200 à 300 m2)</li> </ul>
<b>Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un service vétérinaire de proximité (Service technique, mandataire, auxiliaire vétérinaire)</li> <li>✓ Une centrale d'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires</li> <li>✓ Un marché de bétail</li> <li>✓ Une centrale d'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires</li> <li>✓ Un marché de bétail</li> <li>✓ Un abattoir ou une aire d'abattage</li> <li>✓ Un parc de vaccination</li> <li>✓ Une mini-ferme avicole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une banque d'aliments pour bétail</li> <li>✓ Un parc de vaccination</li> <li>✓ Un puits pastoral ou Un forage pastoral</li> <li>✓ Une case ou un centre de santé vétérinaire</li> <li>✓ Un périmètre fourrager</li> <li>✓ Une aire pastorale (aire de pâturage, d'abreuvement, de repos, couloir de passage des animaux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un kit de petits ruminants et de volaille</li> </ul>
<b>Environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une pépinière</li> <li>✓ Un lot d'intrants (semence forestière, produits phytosanitaires, etc.)</li> <li>✓ Un pare feu</li> <li>✓ Un centre d'alevinage</li> <li>✓ Bois communal (arboretum)</li> <li>✓ Une boutique d'intrants piscicoles</li> <li>✓ Un comptoir PFLN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un étang piscicole</li> <li>✓ Un site de CES/DRS</li> <li>✓ Un boisement d'espèces à haute valeur nutritive, médicinale, pesticide, aromatique</li> <li>✓ Une pépinière</li> <li>✓ Une ruche villageoise</li> </ul>	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un étang piscicole</li> <li>✓ Un marché contrôlé de bois</li> </ul>	
<b>Nutrition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un centre ambulatoire de récupération nutritionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un centre d'éducation nutritionnel (IEC, Blanket feeding, etc.)</li> <li>✓ Un point d'eau moderne pour alimentation humaine</li> <li>✓ Un dépôt de produits pharmaceutiques</li> </ul>	
<b>Aspects transversaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Services techniques communaux (Agri, Elev, Envi, Dvp/Com)</li> <li>✓ Une mutuelle d'épargne et de crédit</li> <li>✓ Une mutuelle de santé communautaire</li> <li>✓ Une radio communautaire</li> <li>✓ Une piste rurale de desserte</li> <li>✓ Un centre polyvalent de formation et d'encadrement des producteurs</li> <li>✓ Un fonds communal de sécurité alimentaire</li> <li>✓ Un observatoire de suivi de vulnérabilité, alerte et prévention des crises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Système communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgences (SCAP/RU)</li> </ul>	

Le coût estimatif global des programmes pour la période 2012-2015 est estimé à 1 000, 815 milliards FCFA. L'estimation financière dont le récapitulatif est au tableau 8 vise à donner une idée du coût des actions à réaliser à travers les programmes opérationnels. Le financement des actions prévues et retenues sera mobilisé auprès de l'Etat et des autres partenaires selon une démarche concertée.

Suivant la structuration des coûts, il se dégage que les efforts seront portés principalement sur deux axes, d'une part l'accroissement et la diversification des productions agro sylvo pastorales et l'amélioration de la résilience des populations nigériennes face aux crises alimentaires et catastrophes d'autre part. Ces deux axes représentent 85 % des investissements requis, pour respectivement 735, 250 milliards F. CFA (74%) et 115 milliards F. CFA (11%).

**Tableau 4.** Coûts des programmes et sous programmes 2011-2015

Programmes Stratégiques	Programmes Opérationnels	Sous Programmes Opérationnels	Coûts Estimatifs (en millions FCFA)	Proportion en %	Responsables de la mise en œuvre
PS1. Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	PO1. Accroissement des productions sous irrigation	SPO1. Réhabilitation des superficies des terres irriguées (AHA)	60 000		MAG
		SPO2. Réalisation et mise en valeur de nouvelles superficies des terres irriguées	90 000		MAG
		SPO3. Développement de la petite irrigation familiale, individuelle ou collective	200 000		MAG
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>350 000</b>		

	PO2. Accroissement des productions des cultures pluviales	SPO4. Accroissement des producteurs aux facteurs de production	70 000		MAG
		SPO5. Accessibilité des producteurs aux technologies et informations	30 250		MAG
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>100 250</b>		
	PO3. Accroissement des productions animales	SPO6. Sécurisation des systèmes d'élevage traditionnel	60 000		MEL
		SPO7. Développement des systèmes intensifs d'élevage	40 000		MEL
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>100 000</b>		
	PO4. Accroissement des productions forestières	SPO8. Gestion durable des terres et de la biodiversité	125 000		MHE
		SPO9. Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux	25 000		MHE
		SPO10. Appui au développement des productions forestières	35 000		MHE
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>185 000</b>		
<b>Sous total Programme stratégique PS</b>			<b>735 250</b>	<b>73</b>	
PS2. Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains produits agricoles et agroalimentaires	PO5. Augmentation et mise en marché des denrées alimentaires issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits locaux	SPO11. Mise à niveau des industries agroalimentaires existantes	7 500		MC/PSP
		SPO12. Création de nouvelles unités de transformation des produits agropastoraux	20 000		MC/PSP
		SPO13. Opérationnalisation des marchés des produits agricoles et agroalimentaires	7 500		MC/PSP
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>35 000</b>		

	PO6. Augmentation de la disponibilité des denrées alimentaires issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) sur les marchés intérieurs et extérieurs	SPO14. Transport des produits agricoles et agroalimentaires	15 000		MEQ
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>15 000</b>		
<b>Sous total Programme stratégique PS2</b>			<b>50 000</b>	<b>5</b>	
PS3. Amélioration de la résilience des populations face aux crises alimentaires et catastrophes	PO7. Amélioration des mécanismes d'anticipation et de coordination des urgences	SPO15. Prévention des crises alimentaires et catastrophes	65 000		MP/AT/DT
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>65 000</b>		
	PO8. Amélioration des réponses apportées dans les situations de crises alimentaires et de catastrophes	SPO16. Prise en charge et gestion des crises alimentaires et catastrophes	50 000		MP/AT/DT
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>50 000</b>		
<b>Sous total Programme stratégique PS3</b>			<b>115 000</b>	<b>12</b>	
PS4. Amélioration de l'état nutritionnel des nigériens	PO9. Réduction de la vulnérabilité à la malnutrition	SPO17. Prévention des différentes formes de malnutrition	35 000		MSP
		SPO18. Prise en charge des différentes formes de malnutrition aigue	15 000		MSP
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>50 000</b>		
<b>Sous total Programme stratégique PS4</b>			<b>50 000</b>	<b>5</b>	
PS5. Animation, coordination de la SDA/C/SAN et impulsion des réformes	PO10. Mobilisation des ressources financières et impulsion des réformes	SPO19. Facilitation de l'accès aux financements	14 500		HC3N
		SPO20. Impulsion des réformes et mise en cohérence des politiques et stratégies	10 000		HC3N
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>24 500</b>		
	PO11. Mobilisation et responsabilisation des acteurs	SPO21. Mise en place d'un système participatif de mobilisation et de responsabilisation des acteurs et des parties prenantes	10 000		HC3N
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>10 000</b>		

	PO12. Gouvernance, coordination et suivi évaluation de l'Initiative	SPO22. Gestion et coordination	8 500		HC3N
		SPO23. Suivi évaluation/gestion	7 565		HC3N
<b>Sous total Programme opérationnel</b>			<b>16 065</b>		
<b>Sous total Programme stratégique PS5</b>			<b>50 565</b>	<b>5</b>	
TOTAL GENERAL			1 000 815	100	

## 8. HYPOTHESES ET RISQUES

Les principaux risques dans l'atteinte de l'objectif général de l'Initiative sont d'ordre sécuritaire, climatique, économique et/ou financier.

- **Risque sécuritaire** : avec la situation qui sévit dans les pays voisins en particulier la Lybie, le Mali et le Nord Nigeria, les pays sahéliens dont le Niger peuvent être le théâtre de menaces sécuritaires diverses. Ces menaces pourraient anéantir tout effort d'investissements. Ces risques sont atténués par les efforts actuels du Niger pour développer la zone sahélo-saharienne à travers des investissements au niveau des communes et assurer une distribution équitable des revenus d'exploitation minière au profit des Communautés locales.
- **Risque climatique** : Pays sahélien, le Niger reste soumis aux aléas climatiques notamment, les sécheresses, les invasions acridiennes, les inondations, etc. qui, malgré les dispositions prises dans le cadre de l'Initiative sont à craindre. En effet, les répercussions du changement climatique font que leur occurrence est très élevée.
- **Risque lié au marché** : Depuis 2007, le monde vit sous la pression d'une crise économique et énergétique sans précédent. Cette crise engendre des fortes perturbations sur le fonctionnement se traduisant par des prix de certains intrants très instable et une forte volatilité des prix des denrées alimentaires. Comme les producteurs sont aussi des consommateurs dont le marché est également une des principales sources d'approvisionnement, il est certain que le dysfonctionnement des marchés limiterait les effets et impacts positifs attendus de la mise en œuvre des programmes de l'Initiative. Ces répercussions sur le niveau de vie des populations seraient circonscrites si le Niger assure efficacement la promotion des filets de sécurité.
- **Risque Financier** : Ce risque est principalement lié à la crise économique et financière qui sévit dans les pays d'Europe et d'Amérique qui sont des contributeurs majeurs dans programmes de développement du Niger. Cette crise peut amener ces pays à réduire le volume d'aide publique au développement. Le risque financier pourrait être atténué si le Niger consent plus d'effort de mobilisation de ressources internes et s'il fait recours au marché financier, au partenariat public-privé et s'il diversifie ses partenaires.

## 9. DOCUMENTS CONSULTÉS

1. CILSS, 2007. Profil Sécurité Alimentaire du Niger. CILSS, Octobre 2007.
2. NIGER/CIP/SDR/MH/E, Cadre stratégique d'Investissement du Niger en matière de gestion durable des terres (CSIN-GDT). Appui : PNUD/BM/TerrAfrica/NEPAD. 29 p.
3. NIGER/MDA/MRA, 2007. Recensement général de l'agriculture et du cheptel 2005-2007. Production animale. Répartitions régionales. Analyse-Perspectives. Juin 2007. 68 p.
4. NIGER/MEN/A/PLN, 2012. Projet d'alphabétisation en appui à la mise en œuvre de l'initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » du Programme de Son Excellence le Président de la République. DGAENF/MEN/A/PLN, janvier 2012. 11 p.
5. NIGER/MP/AT/DC, 2012. Note d'orientation pour l'élaboration de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI). MP/AT/DC, janvier 2012.
6. NIGER/PUND, 2011. NIGER : Cadre d'accélération des OMD. Sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger. Décembre 2011.
7. NIGER. Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger (décembre 2008- janvier 2009). INS/SAP//EU/PAM/UNICEF/FAO/FEWS NET/ ISLAMIC RELIEF, 38 p.
8. NU/CEA. La sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest : promouvoir le partenariat sous régional pour l'intensification de la production agricole (document de travail). Rapport 2009 sur les conditions économiques et sociales en Afrique de l'ouest. 12e session du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE) de l'Afrique de l'ouest, octobre 2009. 34 p.
9. NIGER. Stratégie de Développement Rural et Plan d'Action. Le Secteur Rural, principal moteur de la croissance économique. SE/SDR- Comité Interministériel de Pilotage (CIP) de la SDR, Novembre 2003 ; Novembre 2006.
10. NIGER. Guide d'orientation pour la Régionalisation du Plan d'Action Stratégie de Développement Rural (PA). SE/Comite Interministériel de Pilotage de la SDR, Version approuvée, Février 2010.
11. NIGER/CEDEAO/NEPAD. Charte Nationale ECOWAP/PDDAA du Niger pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural (SDR), 30 septembre 2009. 18 p.
12. NIGER/MDA : Diagnostic revue des efforts en cours et leur cohérence avec les objectifs et principes de l'ECOWAP/PDDAA. Rapport sur l'évaluation du secteur agricole et des conditions de vie des ménages ; 2009
13. NIGER. Politique Nationale de Développement Local et Communautaire. (Document provisoire). MAT/DC, novembre 2008. 30 p.
14. NIGER/MSP. Politique Nationale de la Nutrition, 2012
15. NIGER /ME/E/LCD Stratégie de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture. ME/LCD/PMEDP/FAO/DFID , mars 2007. 49 p.
16. NIGER. Programme d'action national pour l'adaptation aux changements climatiques. CNEDD/FEM/PUND, juillet 2006. 90 p.
17. BM. Développement de l'irrigation au Niger : Diagnostic et options stratégiques. Revue sectorielle de l'irrigation. BANQUE MONDIALE, juin 2009. 108 p. (Rapport No 49379-NE).

## **Annexes**

## Fiche Synoptique N°1

<b>Titre du Programme stratégique : ACCROISSEMENT DES PRODUCTIONS AGRO-SYLVO-PASTORALES ET HALIEUTIQUES</b>	
Intitulé du Programme opérationnel: 1. Accroissement des productions sous irrigation	
<b>Justification</b> Le secteur irrigué crée déjà 30 % de la valeur de la production agricole du Niger, et représente 90 % de ses exportations. Si le potentiel d'irrigation (de plus de 350 000 ha) est mis en valeur, il pourra substantiellement contribuer à relever les défis économiques du pays stabiliser et faire croître le PIB, à augmenter les recettes en devises, à réduire la pauvreté, et à améliorer la sécurité alimentaire.	
<b>Objectifs et Résultats attendus</b> <b>Objectif</b> accroître la contribution de l'irrigation et de la collecte des eaux de ruissellement à la production agricole nationale. <b>Résultats attendus</b> les superficies des terres irriguées sont réhabilitées de nouvelles superficies des terres irriguées sont mises en mise en valeur la petite irrigation familiale est développée	
<b>Indicateurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- superficie aménagée</li> <li>- superficie réhabilitée et mise en valeur</li> <li>- Taux d'adoption de meilleures de gestion et d'organisation par les producteurs</li> <li>- Taux de diminution des conflits liés au foncier</li> <li>- Taux d'optimisation dans l'utilisation des eaux</li> <li>- Taux de diminution de l'érosion des terres</li> <li>- Nombre de nouveaux seuils, mini barrages, sont réalisés et exploités</li> <li>- Nombre de seuils/mini barrages existants sont réhabilités et exploités</li> <li>- Nombre de forages profonds à but agricole sont réalisés</li> <li>- % des superficies consacrées aux cultures de substitution</li> </ul>	<b>Sources de vérification</b> Rapports techniques Rapports de suivi évaluation Rapports d'études Journal officiel
<b>Zones agro-écologiques</b> Vallée du fleuve Niger, de la Tarka, de la Komadougou, Terrasses des Goulbi, Dallols et Korama, Cuvettes oasiennes, Plaines de l'Irhazer, Autres zones humides	<b>Groupes Cibles</b> Agriculteurs / Eleveurs, OP, Privés, Communes Groupes vulnérables Institutions de recherche et de formation
<b>Acteur principal Responsable</b> Ministère en charge de l'agriculture	<b>Autres Acteurs</b> Ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, du développement communautaire, de la décentralisation, de l'aménagement du territoire, de la recherche, du commerce ONAHA Organisations paysannes Chambre de commerce et d'agriculture Conseils communaux et municipaux
<b>Année de démarrage :</b> 2012	<b>Période de mise en œuvre</b> 2012 - 2015
<b>Coûts estimatifs</b> 350 000 000 000 F. CFA	<b>Plan de financement par source</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etat :</b> 175 000 000 000 F. CFA</li> <li>• <b>Autres (PTF, Privés, ONG/AD, Dons, etc.) :</b> 175 000 000 000 F. CFA</li> </ul>
<b>Hypothèses et Risques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volatilité des prix des intrants et équipements</li> <li>- Non accessibilité aux terres aménagées / Conflits</li> <li>- Augmentation des pollutions d'origine physiques, chimiques et biologiques / Prolifération des vecteurs de maladies hydriques</li> <li>- Critères de choix non établis</li> <li>- Baisse des nappes phréatiques / Inondations / Invasions des acridiens, des oiseaux et des rongeurs</li> </ul>	

## Fiche Synoptique N°2

<b>Titre du Programme stratégique : ACCROISSEMENT ET DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRO-SYLVO-PASTORALES ET HALIEUTIQUES</b>	
<b>Intitulé du programme opérationnel</b>	
1. Amélioration des niveaux de rendement des cultures pluviales	
<b>Justification</b> L'agriculture nigérienne repose sur des équilibres écologiques de plus en plus fragiles, menacés par la désertification sous l'effet de la forte pression démographique et les changements climatiques. Le déséquilibre entre la croissance démographique (3,3% par an) et la croissance agricole (2,2%) que connaît le pays accroît la pression foncière avec comme résultat une occupation continue des superficies cultivées, des rendements de plus en plus décroissants et l'expansion sur des terres marginales non adaptées à la culture pluviale. L'analyse des rendements des cultures de mil et de sorgho montre, qu'au cours des quinze dernières années, la productivité de ces céréales n'a que faiblement augmenté. A peine 2,5% des agriculteurs utilisent des semences sélectionnées. Les quantités de fertilisants apportées dans les champs de cultures représentent à peine le dixième de celles préconisées par la recherche agronomique. Les écosystèmes se sont dégradés suite aux changements climatiques et les pratiques encore archaïques des systèmes d'exploitation des ressources.	
<b>Objectifs et Résultats attendus</b>	
Objectif	
- Augmenter de 35% des rendements sur 25% des superficies cultivées	
Résultats	
- Accès des producteurs aux facteurs de production est facilité	
- Accès des producteurs aux technologies et informations est assuré	
<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de vérification</b>
- Evolution des rendements par type de cultures (mil, sorgho, niébé)	- Rapports d'activité du Ministère de l'Agriculture ;
- X% des producteurs des zones ciblées ont satisfait leur demande annuelle en intrants et en matériels agricoles	- Rapports d'activité des institutions de recherche/ Formation professionnelle ('INRAN, ICRISAT, IPDR)
- % des producteurs des zones ciblées ayant bénéficiés des Kits d'intrants agricoles	- Rapports techniques
	- Rapports d'audits (HC3N)
<b>Zones agroécologiques</b>	<b>Groupes Cibles</b>
Toutes les zones agricoles du pays	Producteurs agricoles, OP
<b>Acteur principal Responsable</b>	<b>Autres Acteurs</b>
Ministère de l'Agriculture	- Autres Ministères du secteur rural
	- Producteurs agricoles, OP
	- ONG et Associations,
	- Institutions de recherche, de formation et de vulgarisation ;
	- Secteur privé
<b>Année de démarrage</b>	<b>Période de mise en œuvre</b>
2012	2012 – 2015 (soit 4 ans)
<b>Coûts estimatifs</b>	<b>Plan de financement par source</b>
100 250 milliards F CFA	Etat (Budget national, Collectivités): 50%
	Autres (PTF, Privés, ONG/AD, Dons, etc.) : 50%
<b>Hypothèses et Risques</b>	
- . Non maîtrise des fluctuations des prix des intrants et équipements	
- . Non accessibilité aux terres	
- . Conflits sociaux	
- . Augmentation des pollutions d'origine physiques, chimiques et biologiques	

## Fiche Synoptique N°3

<b>Titre du Programme stratégique</b> ACCROISSEMENT ET DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRO-SYLVO-PASTORALES ET HALIEUTIQUES	
<b>Intitulé du programme opérationnel</b> 1.Accroissement des productions animales	
<b>Justification</b> Le potentiel des productions animales reste encore sous-exploité. Il s'agira de lever les obstacles liés à : l'insuffisance d'alimentation du cheptel, l'insuffisance d'intrants zootechniques et vétérinaires, l'absence d'infrastructure répondant aux normes d'hygiène internationales et l'insuffisance de l'organisation des professionnels des filières animales et halieutiques.	
<b>Objectifs et Résultats attendus</b> Ce programme vise l'augmentation des disponibilités en produits animaux (lait, viande, œuf) et en poisson à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La sécurisation des productions animales (alimentation, santé, abreuvement du cheptel, couloir de passage et mécanismes de prévention et de gestion des conflits, ...)</li> <li>• L'intensification des productions animales (création de fermes, amélioration génétique et promotion de l'élevage à cycle court, promotion de l'élevage non conventionnel, aménagement des pêcheries, ...)</li> </ul>	
<b>Indicateurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveaux d'amélioration des productions animales</li> <li>- Niveaux d'amélioration des productions halieutiques et apicoles</li> </ul>	<b>Sources de vérification</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données statistiques <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports MEL</li> <li>- Rapports MH/E</li> <li>- Rapports MC</li> <li>- Rapports INS</li> </ul> </li> <li>Enquêtes spécifiques</li> </ul>
<b>Zones agroécologiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones pastorales</li> <li>- Zones agropastorales</li> <li>- zones agricoles</li> </ul>	<b>Groupes Cibles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eleveurs / Pêcheurs</li> <li>- Transformateurs</li> <li>- Jeunes entrepreneurs</li> <li>- Commerçants</li> <li>- Consommateurs</li> </ul>
<b>Acteur principal Responsable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'Élevage</li> </ul>	<b>Autres Acteurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Institutions et administrations étatiques (Ministères, services déconcentrés)</li> <li>- Communes, OP, ASC, Privés</li> <li>- INS, Lanspex, Institutions de recherche</li> </ul>
<b>Année de démarrage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2012</li> </ul>	<b>Période de mise en œuvre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2012 -2015</li> </ul>
Coûts estimatifs 100 Milliards FCFA	<b>Plan de financement par source</b> Etat : 50% PTF et autres sources : 50%
<b>Hypothèses:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- stabilité politique</li> <li>- conditions climatiques favorables</li> <li>- Prix compétitifs</li> <li>- adhésion des parties prenantes</li> </ul>	<b>Risques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instabilité politique</li> <li>- sécheresse</li> <li>- détérioration des termes de l'échange de taux d'échange devises (naira)</li> <li>- Non adhésion des parties prenantes</li> </ul>

## Fiche Synoptique N°4

<b>Titre du Programme stratégique</b> ACCROISSEMENT DES PRODUCTIONS AGRO-SYLVO-PASTORALES ET HALIEUTIQUES	
<b>Intitulé du Sous-Programme</b> 1. Accroissement des productions forestières	
<b>Justification</b> L'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est aussi fortement liée au potentiel de production des bases naturelles productives. Ces dernières permettent en effet, non seulement de soutenir les systèmes de production, mais aussi d'assurer la durabilité des exploitations et des utilisations. La tendance actuelle est fort hélas celle d'une dégradation continue de ces bases naturelles productives dont les capacités de résilience s'amenuisent. Le sous programme « <i>Accroissement des productions forestières</i> » s'inscrit dans cette analyse aux effets de restaurer les terres dégradées, de lutter contre la désertification, de conserver et de gérer les écosystèmes et les agro systèmes, de gérer la diversité biologique d'intérêt, d'accroître le potentiel de séquestration de carbone. Au-delà, le sous programme devrait aussi contribuer à la création de richesses additionnelles en promouvant notamment de nouvelles pratiques de gestion forestière, en développant de nouvelles alternatives énergétiques soutenues par la recherche et en favorisant l'émergence d'initiatives privées.	
<b>Objectifs et Résultats attendus</b>	
<b>Objectif</b> assurer la durabilité de la base productive de l'agriculture (eau, terre, végétation, faune) en mettant l'accent sur la gestion durable des écosystèmes.	
<b>Résultats attendus</b> Les terres et la biodiversité sont gérées durablement Les produits forestiers ligneux sont valorisés Les conditions d'appui au développement des productions forestières sont mises en place	
<b>Indicateurs</b> - Proportion des ressources récupérées/conservées/gérées durablement (terres, pâturages, eaux) par rapport aux ressources dégradées - Taux d'enrichissement biologique (évaluation locale) - Taux de contribution à l'amélioration des revenus - Taux de séquestration de carbone - Nombre d'emplois créés	<b>Sources de vérification</b> - Rapports techniques - Rapports d'études - Journal officiel
<b>Zones agroécologiques</b> - Ecosystèmes naturels et agro écosystèmes dégradés - Ecosystèmes relativement bien conservés - Zones humides inscrites - Centres urbains et zones périurbaines	<b>Groupes Cibles</b> - Eleveurs / Agriculteurs / Exploitants forestiers - Groupes vulnérables - Secteur privé - Conseils municipaux
<b>Acteur principal Responsable</b> Ministère en charge de l'environnement	<b>Autres Acteurs</b> Ministère en charge de la recherche Ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, du développement communautaire, de la décentralisation, de l'aménagement du territoire, Organisations paysannes Conseils municipaux
<b>Année de démarrage</b> 2012	<b>Période de mise en œuvre</b> 2012 - 2015
<b>Coûts estimatifs</b> 185 000 000 000 F. CFA	<b>Plan de financement par source</b> Etat : 92 500 000 000 F. CFA Autres (PTF, Privés, ONG/AD, Dons, etc.) : 92 500 000 000 F. CFA
<b>Hypothèses et Risques</b> - Non maîtrise des fluctuations des prix des intrants et équipements - Non accessibilité au capital forestier / Conflits - Prolifération des pathologies végétales / Prolifération des pathologies de la faune sauvage - Conflits liés à la gestion des ressources (eau, pâturages, flore, faune, etc.) - Feux de brousse - Prolifération des plantes en compétition	

## Fiche Synoptique N°5

<b>Titre du Programme stratégique</b> APPROVISIONNEMENT REGULIER DES MARCHES RURAUX ET URBAINS PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES	
<b>Intitulé du Programme opérationnel</b> 1. Augmentation et mise en marché des denrées alimentaires issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits locaux	
<b>Justification</b> Une des caractéristiques de l'économie rurale nigérienne est la faible capacité de valorisation et l'absence de système adéquat de mise en marché collectif des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Pour contribuer à la valorisation technique et financière ( <u>économique</u> ) des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques locaux, l'initiative 3N se propose notamment de moderniser les outils de production, améliorer les systèmes de gestion des unités agroalimentaires, apporter l'appui/conseil aux transformateurs des produits agropastoraux et halieutiques, soutenir la création d'unités de transformation et de conservation, renforcer la recherche/vulgarisation, réhabiliter et construire les marchés, créer des infrastructures de conservation, installer des comptoirs de commercialisation et construire des pistes de desserte.	
<b>Objectifs et Résultats attendus (Produits)</b> <b>Objectifs :</b> Augmenter et mettre en marché les denrées alimentaires issues de la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques locaux <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en niveau des industries agroalimentaires existantes</li> <li>- La création des nouvelles unités de transformation des produits agropastoraux locaux</li> <li>- L'opérationnalisation des marchés des produits agricoles et agroalimentaires locaux</li> <li>- La facilitation du transport des produits agricoles et agroalimentaire.</li> </ul>	
<b>Indicateurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- % de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques nationaux transformés</li> <li>- % de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques nationaux conservés</li> <li>- % de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques nationaux commercialisés</li> <li>- Evolution des prix des denrées alimentaires de première nécessité</li> </ul>	<b>Sources de vérification :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports périodiques (Unités de transformation)</li> <li>- Rapports de suivi et évaluation (HC3N, Ministères techniques)</li> <li>- Rapports d'audits (HC3N)</li> </ul>
<b>Zones agroécologiques :</b> Toutes les zones de productions, de commercialisation (marchés intérieurs et extérieurs) et sites qui comportent (ou comporteront) des unités de transformation des produits agricoles	<b>Groupes Cibles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Commerçants de produits alimentaires</li> <li>. Petits transformateurs</li> <li>. Unités agro-industrielles. Consommateurs</li> </ul>
<b>Acteur principal Responsable :</b> Ministère chargé du Commerce et/ou de l'Industrie	<b>Autres Acteurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de l'agro-industrie</li> <li>- Transformateurs</li> <li>- Unités d'analyses, de recherches et diffusions des technologies agro-alimentaires</li> </ul>
<b>Année de démarrage :</b> 2012	<b>Période de mise en œuvre</b> 4 ans (2012-2015)
<b>Coûts estimatifs</b> 50 milliards FCFA	<b>Plan de financement par source :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat (Budget national, Collectivités): 50%</li> <li>- Autres (PTF, Privés, ONG/AD, Dons, etc.) : 50%</li> </ul>
<b>Hypothèses et Risques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- instabilité des échanges commerciaux sous régionaux, volatilité du taux d'échange Naira/FCFA, Insuffisance de financement,</li> <li>- conflits au sein des unités, Faible accessibilité aux marchés</li> <li>- faible respect des normes d'hygiène et de qualité, Intoxications alimentaires</li> <li>- Faible gestion des pollutions, insuffisance de dispositif adapté de conservation</li> <li>- biais dans l'application des critères de choix des unités, instabilité politique</li> </ul>	

## Fiche Synoptique N°6

<b>Titre du Programme stratégique :</b> <b>AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES POPULATIONS FACE AUX CRISES ALIMENTAIRES ET CATASTROPHES</b>	
<b>Intitulé du Programme opérationnel</b>	
<b>1. Amélioration des mécanismes d'anticipation et de coordination des urgences</b>	
<b>Justification</b> Au cours des deux dernières décennies le Niger a été projeté au devant de l'actualité du fait des crises alimentaires récurrentes et d'amplitude de plus en plus élevée qui ont secoué le pays. Outre le fait que les crises écorrent l'image du pays, leur gestion a nécessité une mobilisation exceptionnelle de ressources humaines et financières importantes de la part du Gouvernement et des ses partenaires techniques et financiers qui suscite aujourd'hui une controverse quant à la pertinence de ces approches.	
<b>Objectifs et Résultats attendus</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif global du sous programme est contribuer à la réduction de la récurrence et de l'ampleur des crises alimentaires et des catastrophes</li> <li>• De façon spécifique, il s'agit de mieux prévenir les crises alimentaires et catastrophes à travers <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement des systèmes d'information sur les crises et catastrophes naturelles</li> <li>- Le renforcement de la coordination et le management du dispositif d'intervention</li> <li>- La mise en place d'un plan de gestion des risques multiples</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Indicateurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de dispositifs implanté au niveau communal et communautaire</li> <li>- Niveau de prise en compte des données générées Nombre de tête de ruminants par espèce vendus en prévention de crises</li> <li>- Nombre de BC et de greniers nouvellement créés et/ou assainis</li> <li>- Evolution des stocks des greniers de réserve et des BC</li> <li>- Nombre d'opération de pluies provoquées</li> <li>- Augmentation des précipitations</li> <li>- Nombre de nouvelles sources de revenus créées</li> <li>- % de femmes et de jeunes ayant développé de nouvelles AGR</li> <li>- stock céréalier de réserve réalisé</li> <li>- stock national de réserve d'aliments pour le bétail constitué</li> <li>- fonds de déstockage stratégique des animaux mis en place</li> </ul>	<b>Sources de vérification</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport annuel de la campagne agricole</li> <li>- Bilan alimentaire</li> <li>- Rapport annuel de l'évaluation conjointe de la vulnérabilité des ménages (ruraux et urbains) à la sécurité alimentaire</li> <li>- Rapports enquête ménages sur le niveau de la sécurité alimentaire des ménages</li> </ul>
<b>Zones agro écologiques</b> Ensemble du territoire national (zones agricole, agropastorale que pastorale).	<b>Groupes Cibles</b> Les groupes cibles prioritaires sont les ménages et personnes vulnérables notamment : les femmes cheffes de ménages, les femmes enceintes ou allaitantes, les nourrissons et enfants de moins de deux ans, les enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aiguë et les personnes souffrant de maladies chroniques, les paysans sans terre, les petits producteurs et éleveurs, les jeunes sans emploi
<b>Acteur principal Responsable</b> Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires	<b>Autres Acteurs :</b> SAP, CCA, OCB, OP, Projets, Communes, ONG, privé
<b>Année de démarrage :</b> 2012	<b>Période de mise en œuvre :</b> 2012-2015
<b>Coûts estimatifs</b> 65 milliards de FCFA	<b>Plan de financement par source</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50% au titre de la contribution de l'Etat</li> <li>- 50% attendu des PTF, OP, ONG, Communes et secteur privés</li> </ul>
<b>Hypothèses et Risques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instabilité politique</li> <li>- Sécheresses continues</li> <li>- Crises multi- dimensionnelles (complexes)</li> </ul>	

## Fiche Synoptique N°7

<b>Titre du Programme stratégique :</b> AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES POPULATIONS FACE AUX CRISES ALIMENTAIRES ET CATASTROPHES	
<b>Intitulé du Programme opérationnel</b>	
<b>2. Adaptation des réponses apportées dans les situations de crises et de catastrophes naturelles</b>	
<b>Justification</b> Une des caractéristiques majeures du Niger est la forte fréquence des crises alimentaire, nutritionnelle et pastorales qui sont à la conséquence des effets conjugués d'une croissance démographique incontrôlée et explosive, des aléas climatiques et de l'insuffisance des politiques et stratégies mise en œuvre pour augmenter les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Pour atténuer les souffrances des victimes de ces différentes crises, les insuffisances des dispositifs en place ont conduit le Gouvernement à faire appel à l'aide extérieure. La mise en œuvre des différentes interventions a mis en évidence des insuffisances majeures au niveau de l'offre de service (insuffisance des quantités des appuis), de la qualité des interventions (non respect des normes et principes humanitaires), et de la coordination. Ce programme vise à améliorer les insuffisances observées.	
<b>Objectifs et Résultats attendus(Produits)</b>	
<b>Objectifs :</b> Améliorer les performances des dispositifs d'intervention en matière de gestion des crises alimentaires et de catastrophes	
<b>Résultats attendus :</b> - les crises alimentaires et catastrophes sont prises en charge	
<b>Indicateurs</b> - Evolution du stock national de sécurité et réserve alimentaire stratégique - Réduction du nombre de ménages recourant aux stocks de sécurité pour survivre - Evolution du stock national de réserve d'aliments pour bétail - Réduction du nombre d'animaux alimenté à partir du stock national de réserve d'aliment pour bétail - % des ménages ayant accès à 3 repas par jours - Nombre des ménages dont l'exposition à la soudure ne dépasse pas 3 mois - Evolution des prix des denrées alimentaires de première nécessité - % de la population vulnérable à l'insécurité alimentaire - % des producteurs des zones à risque ayant accès à temps/au bon moment aux facteurs des productions adaptés et à coût raisonnable	<b>Sources de vérification</b> - Rapport annuel de la campagne agricole - Rapport annuel de l'évaluation conjointe de la vulnérabilité des ménages (ruraux et urbains) à la sécurité alimentaire - Rapports enquête ménages sur le niveau de la sécurité alimentaire des ménages - Rapport d'activités consolidé de mise en œuvre du plan de soutien aux ménages vulnérables
<b>Zones agro-écologiques</b> Tous les systèmes de production : agricole, agropastorale et pastorale	<b>Groupes Cibles</b> - Les populations des zones vulnérables - Les ménages d'éleveurs et le bétail affecté par le déficit fourrager
<b>Acteur principal Responsable</b> Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires	<b>Autres Acteurs :</b> SAP, CCA, OCB, OP, Projets, Communes, ONG, privé
<b>Année de démarrage :</b> 2012	<b>Période de mise en œuvre :</b> 2012-2015
<b>Coûts estimatifs</b> 50 milliards de FCFA	<b>Plan de financement par source</b> - 50% au titre de la contribution de l'Etat - 50% attendu des PTF, OP, ONG, Communes et secteur privés
<b>Hypothèses et Risques</b> - Instabilité politique - Sécheresses continues - Risques multi- dimensionnelles (complexes)	

## Fiche Synoptique N°8

<b>Titre du Programme stratégique</b> AMELIORATION DE L'ÉTAT NUTRITIONNEL DES NIGERIENS	
<b>Intitulé du programme opérationnel</b> <b>3. Prévention des Différentes Formes de Malnutrition</b>	
<b>Justification</b> Au Niger, la malnutrition est un problème de santé publique ; les principales victimes sont les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes et les autres groupes vulnérables. Il ressort, en effet, des résultats des enquêtes nutritionnelles, que le statut nutritionnel des groupes vulnérables que sont les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA) reste préoccupant avec un enfant sur deux qui souffre de malnutrition chronique et plus d'un sur dix de malnutrition aigüe. Quant aux FEFA, près de 26% souffrent de malnutrition aigüe globale. Il existe un lien étroit entre la malnutrition, les maladies et un risque de décès plus élevé.	
<b>Objectifs et Résultats attendus</b> <u>Objectif</u> : Réduire la vulnérabilité des nigériens à la malnutrition <u>Résultats attendus</u> : - L'incidence des différentes formes de malnutrition est réduite - Les différents cas de malnutrition aigue sont pris en charge	
<b>Indicateurs</b> - Réduction (%) de la prévalence des diverses formes de malnutrition - % de ménages qui pratiquent les PFE - % de ménages qui adoptent un comportement sain - Prévalence des maladies nutritionnelle non transmissibles - % d'écoles avec cantines ayant un jardin scolaire - Prévalence de la malnutrition en milieu scolaire - % de la réduction des carences en micronutriments - Nombre d'inspections au niveau des abattoirs et sur les marchés - Nombre d'inspections des produits importés au niveau des points d'entrée - Taux de couverture en infrastructures d'hygiène et d'assainissement - % de ménage utilisant les infrastructures d'assainissement - Nombre d'institutions d'information et de suivi de l'état nutritionnel renforcés	<b>Sources de vérification</b> • Données statistiques - Rapports MEL - Statistiques MAG - Rapports MH/E - Rapports INS - Données SNIS - Données du SAP • Enquêtes spécifiques sur la nutrition
<b>Zones agro-écologiques</b> 228 zones vulnérables réparties dans les différents systèmes de production : agricole, agropastorale et pastorale	<b>Groupes Cibles</b> les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes et les autres groupes vulnérables.
<b>Acteur principal Responsable</b> <b>MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE</b>	<b>Autres Acteurs</b> MAG ; MEL ; ONG ; SNU
Année de démarrage 2012	Période de mise en œuvre 2012-2015
Coûts estimatifs 50 MILLIARDS FCFA	Plan de financement par source ETAT : 50% PTF : 50%
<b>Hypothèses et Risques</b> - Insuffisance de financement - Crises continues - Critères de ciblage des groupes vulnérables - Crises multi- dimensionnelles (complexes) - Aliments non adaptés. - Association des maladies à la malnutrition - Epidémies - Insuffisance des critères de contingence	

**Fiche Synoptique N°9**

Titre du Programme: <b>COORDINATION ET GESTION</b>	
Intitulé du programme opérationnel	
<b>4. Mobilisation des ressources financières et impulsion des réformes</b>	
<p><b>Justification</b></p> <p>Le financement reste la question centrale du développement rural au Niger. Malgré une grande diversité des sources, le volume et la qualité des financements sont demeurés malheureusement insuffisants pour réaliser les objectifs de développement du secteur. Afin de maintenir un effort croissant et continu en matière de financement des investissements pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole, la Stratégie a prévu de mobiliser davantage de ressources publiques et privées. Aussi, l'environnement de mise en œuvre des interventions se caractérise toujours par une fragmentation du cadre institutionnel, une difficulté de coordination et une multiplicité des approches qui nécessitent des réformes et des actions de mise en cohérences pour gagner en efficacité et efficience.</p> <p>Le programme mobilisation des ressources financières et impulsion des réformes de la SDA/C/SAN et prévu pour améliorer le niveau du financement et les conditions d'accès et pour impulser les réformes nécessaires et mettre en cohérence des politiques et des stratégies dans le secteur.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Mobiliser les ressources et impulser les réformes</p> <p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accès aux financements des investissements dans le secteur rural est facilité</li> <li>- les réformes politiques et la mise en cohérence des stratégies sont effectuées</li> </ul>	
<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un fonds d'investissement est mise en place</li> <li>- Nombre de réformes adoptées ou/et révisées/ et effectivement mise en œuvre.</li> <li>- Nombre de textes juridiques, législatifs et réglementaires adoptés et appliqués</li> <li>- Nombre d'études spécifiques réalisées</li> <li>- Un mécanisme de plaidoyer efficace est opérationnel</li> <li>- Nombre de dispositifs de financements initiés et mis en place</li> <li>- Nombre de textes facilitant l'accès aux crédits élaborés et adoptés</li> <li>- Une loi de programmation pour le financement de l'I3N existe</li> <li>- Volumes de financements mobilisés</li> <li>- Nombre de projets financés</li> <li>- Nombre de partenaires techniques et financiers contribuant</li> </ul>	<p>Sources de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport Ministères techniques</li> <li>- Rapports MF</li> <li>- Rapports HC3N</li> </ul> <p>+6</p>
<p><b>Zones agro écologiques</b></p> <p>L'ensemble du pays</p>	<p><b>Groupes Cibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeunes entrepreneurs</li> <li>- Femmes</li> <li>- OP, Communes, Privés</li> </ul>
<p><b>Acteur principal Responsable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• HC3N</li> </ul>	<p><b>Autres Acteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministères transversaux et techniques,</li> <li>- PTF,</li> <li>- Institutions financières</li> <li>- Privés</li> </ul>
Année de démarrage : 2012	Période de mise en œuvre : 2012-2015
Coûts estimatifs 24,5 MILLIARDS DE FCFA	Plan de financement par source Etat : PTF :

**Fiche Synoptique N°10**

Titre du Programme: <b>COORDINATION ET GESTION</b>	
Intitulé du Sous-programme (Effets spécifiques)	
<b>5. Mobilisation et responsabilisation des acteurs</b>	
<p><b>Justification</b></p> <p>La mobilisation et la responsabilisation sont des principes de la stratégie i3N-SA/DAD qui traduisent le choix d'une option participative de mise en œuvre dont le but est de rechercher l'implication et l'engagement conscients des individus et groupes d'individus ainsi que des institutions publiques et privées au processus à tous les niveaux. A cet effet, la démarche à initier doit nécessairement prendre en compte une pluralité et une diversité d'acteurs et considérer la dimension et la complexité du sujet adressé par la stratégie.</p> <p>Pour créer toutes les conditions permettant à chacun de jouer pleinement son rôle, la mise en œuvre des actions appropriées prenant en compte les forces et faiblesses ainsi que les capacités et les besoins des acteurs est primordiale. Ainsi, le programme de mobilisation et de responsabilisation des acteurs comportera des dimensions intégrant à la fois la communication sociale, la promotion du partenariat, le développement du plaidoyer et le renforcement des capacités des acteurs. Le but qui sera poursuivi est d'assurer une participation pleine et responsable des acteurs, de favoriser la consultation et la concertation à travers des espaces de dialogue et d'échange reconnaissant à chacun des droits et devoirs clairs et précis et enfin, d'asseoir un mécanisme permanent de contrôle citoyen de la mise en œuvre de l'i3N.</p>	
<p>Objectifs et Résultats attendus(Produits)</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une participation pleine et responsable des acteurs et des parties prenantes par la mise en place d'un système participatif de gouvernance et de mobilisation</li> </ul> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une stratégie de communication sociale opérationnelle est mise en place</li> <li>• Les parties prenantes sont informées, sensibilisées et renforcées</li> <li>• Les parties prenantes participent à la mise en œuvre de l'Initiative</li> </ul>	
<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'acteurs mobilisés</li> <li>- Nombre d'activités d'information et de sensibilisation réalisées</li> <li>- Nombre d'activités de plaidoyer de réalisées</li> <li>- Nombre de sessions de renforcement de capacités réalisées mis en place</li> </ul>	<p>Sources de verification</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports HC3N</li> <li>- Rapports Ministères techniques</li> </ul>
<p><b>Zones agro écologiques</b></p> <p>L'ensemble du pays</p>	<p><b>Groupes Cibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les acteurs de la mise en œuvre de l'initiative 3N</li> </ul>
<p>Acteur principal Responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- HC3N</li> </ul>	<p>Autres Acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prestataires de services, ONG/AD</li> </ul>
<p>Année de démarrage</p> <p>2012</p>	<p>Période de mise en œuvre</p> <p>2012-2015</p>
<p>Coûts estimatifs</p> <p>10 MILLIARDS DE FCFA</p>	<p>Plan de financement par source</p> <p>Etat :</p> <p>Autres partenaires :</p>

## Fiche Synoptique N°11

Intitulé du Sous-programme (Effets spécifiques)	
6. Gouvernance, Coordination et suivi-évaluation de l'Initiative	
<p><b>Justification</b></p> <p>La mise en œuvre de la stratégie I3N/SA/DAD devrait permettre au Niger de faire un saut qualitatif tant du point de vue des investissements pour le secteur du développement rural que des secteurs connexes de l'agroalimentaire et du commerce de produits agro-sylvo-pastoraux locaux. Cependant, l'environnement de mise en œuvre des interventions se caractérise encore par la fragmentation du cadre institutionnel, la faible coordination des interventions, la multiplicité des approches, la faible implication des acteurs/bénéficiaires dans les phases de conception, de prise de décision, de mise en œuvre et de suivi évaluation. La complémentarité et les synergies tant souhaitées pour gagner en efficacité et efficience tardent à se généraliser.</p> <p>Ce programme permettra de développer les capacités institutionnelles et organisationnelles du HC3N pour assurer son rôle d'animation, de coordination, de plaidoyer, de suivi évaluation de la stratégie.</p>	
<p>Objectifs et Résultats attendus(Produits)</p> <p><b>Objectif :</b></p> <p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La gestion et la coordination de la stratégie sont assurées</li> <li>- Un système de suivi-évaluation efficace est mis en place</li> </ul>	
<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volume de ressources humaines, financières et logistiques consacrées</li> <li>• Nombres de rencontres et réunion des instances</li> <li>• Nombre de rencontres de plaidoyer réalisé</li> <li>• Un dispositif de suivi évaluation est opérationnel</li> <li>• Nombre de systèmes sectoriels de suivi évaluation mis en cohérence</li> <li>• Nombre de rapports d'exécution, de suivi et d'évaluation</li> </ul>	<p>Sources de verification</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports HC3N</li> <li>- Rapports d'évaluation externe</li> </ul>
<p>Zones agro écologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- National</li> </ul>	<p>Groupes Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• HC 3 N,</li> <li>• Ministères techniques,</li> </ul>
<p>Acteur principal Responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- HC3N</li> </ul>	<p>Autres Acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministères transversaux et techniques,</li> <li>- Prestataires de services</li> </ul>
<p>Année de démarrage:</p> <p>2012</p>	<p>Période de mise en œuvre :</p> <p>2012-2015</p>
<p>Coûts estimatifs :</p> <p>16.065 MILLIARDS DE FCFA</p>	<p>Plan de financement par source</p> <p>Etat :</p> <p>Autres partenaires :</p>